

LES VOIES DE L'ÉGALITÉ:

Les indices jumeaux consacrés à
l'autonomisation des femmes et à l'égalité
entre les sexes



Pour examiner les données de manière plus approfondie, consulter les notes techniques et méthodologiques et en savoir plus sur les recherches en cours, voir <https://hdr.undp.org/content/paths-equal> et <https://www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2023/07/the-paths-to-equal-twin-indices-on-womens-empowerment-and-gender-equality>.

Copyright © 2023 par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes)

LES VOIES DE L'ÉGALITÉ:

Les indices jumeaux consacrés à l'autonomisation des femmes et à l'égalité entre les sexes



Avant-propos

Le présent rapport est consacré au dossier inachevé de notre ère : honorer la promesse de l'égalité entre les sexes, garantir les droits humains des femmes et des filles et veiller à ce que leurs libertés fondamentales soient pleinement respectées. L'approche fondée sur le *développement humain*, axée sur les capacités, fournit un cadre conceptuel pour traiter la question de l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles, mais aussi celle de l'égalité entre les sexes. Elle s'articule autour de l'idée consistant à élargir les possibilités pour toutes et tous, de manière égale. Alors que les progrès vers l'égalité entre les sexes sont au point mort, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ont uni leurs forces pour élargir les mesures qui guident les actions politiques nationales et internationales, la recherche et le plaidoyer en faveur de l'égalité entre les sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles.

Cette collaboration a conduit à la création, à titre expérimental, des indices de genre jumeaux qui font l'objet de ce rapport. Le premier, le tout nouvel *indice d'autonomisation des femmes*, mesure le pouvoir et la liberté qu'ont les femmes de faire des choix et de saisir les opportunités de la vie. Il s'agit du premier indice de genre des Nations Unies à considérer la violence à l'égard des femmes et des filles comme une dimension à part entière. Le deuxième, *l'indice mondial de parité entre les sexes*, évalue l'écart entre les sexes dans quatre dimensions du développement humain : la santé, l'éducation, l'inclusion et la prise de décisions. Ensemble, ces deux indices brossent un tableau plus complet des progrès des pays en matière d'autonomisation des femmes et

d'égalité entre les sexes. Ils constituent une contribution essentielle au bilan relatif aux objectifs de développement durable (ODD) en amont du Sommet sur les ODD de 2023, et servent d'outil pour faire avancer les efforts déployés en vue d'assurer la réalisation de l'ODD 5 sur l'égalité entre les sexes.

Les conclusions tirées grâce à ces nouvelles perspectives donnent à réfléchir. Le pouvoir et la liberté des femmes de faire des choix et de saisir des opportunités sont encore gravement limités à l'heure actuelle, et aucun pays n'a encore atteint la parité totale. Le manque d'autonomisation des femmes et les écarts importants entre les sexes sont monnaie courante. L'analyse montre également qu'un développement humain plus important n'est pas la solution en soi. Certains des pays situés dans la fourchette basse de l'indice de développement humain (IDH) présentent les écarts les plus faibles entre les sexes.

Le monde est à un tournant décisif. Les crises mondiales multiples et interconnectées (conflits violents – anciens ou nouveaux, intensification de la polarisation au sein de la société, changements climatiques et multiplication des catastrophes causées par des aléas naturels, mais aussi crise du coût de la vie qui se poursuit après la pandémie de COVID-19), ont aggravé la situation déjà désavantageuse des femmes. La communauté mondiale n'était déjà pas en bonne voie d'assurer l'égalité entre les sexes à l'horizon 2030 avant l'arrivée de ces crises en cascade, mais les tendances actuelles ont freiné encore davantage les progrès. Nous espérons que les indices jumeaux fourniront le recul nécessaire sur les questions de genre dans cette période de troubles et de vulnérabilité, et qu'ils favoriseront la modification des politiques et l'action collective pour que le monde

puisse tenir les promesses faites dans la Déclaration et le Programme d'action de Beijing et dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. La voie de



Achim Steiner
Administrateur
Programme des Nations Unies
pour le développement

l'égalité est semée d'embûches, mais c'est la seule qui permettra de garantir un monde plus pacifique, plus prospère et plus durable.



Sima Sami Bahous
Directrice exécutive
Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes
et l'autonomisation des femmes

Table des matières

Avant-propos	v	ENCADRÉS	
Remerciements	viii	2.1	Indicateurs de processus et de résultat, et pourquoi il ne faut pas les mélanger 5
1. APERÇU GÉNÉRAL	1	2.2	Indices de genre et tableaux de bord relatifs au genre 8
Conclusions principales	1	FIGURES	
2. LES VOIES DE L'ÉGALITÉ : DEUX NOUVEAUX INDICES MONTRENT LA VOIE	3	2.1	Cadre de mesure de l'autonomisation des femmes et de l'égalité entre les sexes 6
La voie de l'égalité, un chemin interminable et semé d'embûches	3	3.1	Plus de 90 pour cent des femmes et des filles vivent dans des pays caractérisés par une autonomisation des femmes faible ou moyenne et par des performances faibles ou moyennes en matière de parité entre les sexes 15
Des crises mondiales multiples et interconnectées freinent encore davantage les progrès	3	3.2	Les chances pour les femmes et les filles de vivre une vie longue et en bonne santé diffèrent d'un groupe de développement humain et d'une région à l'autre 17
La naissance de l'approche des indices jumeaux	4	3.3	Les pays à développement humain faible et moyen et quatre des huit régions des objectifs de développement durable continuent d'accuser un retard en matière de satisfaction de la demande de planification familiale par des moyens de contraception modernes 18
Un cadre de mesure multidimensionnel de l'autonomisation des femmes et de l'égalité entre les sexes	5	3.4	Les pays à développement humain faible, dont un grand nombre en Afrique subsaharienne, présentent les plus forts taux de natalité chez les adolescentes du monde 18
Dimensions et indicateurs clés des indices jumeaux	8	3.5	Les pays à développement humain très élevé et les régions Europe et Amérique du Nord et Australie et Nouvelle-Zélande sont ceux qui se rapprochent le plus de la parité en matière d'achèvement de l'enseignement secondaire 20
3. QUELLE EST LA SITUATION EN MATIÈRE D'AUTONOMISATION DES FEMMES ET DE PARITÉ ENTRE LES SEXES?	12	3.6	Dans 87 pays, moins de 50 pour cent des femmes ont terminé leurs études secondaires 20
L'indice d'autonomisation des femmes	12	3.7	Les femmes sont surreprésentées dans la catégorie des jeunes ni étudiants, ni employés, ni stagiaires 21
L'indice mondial de parité entre les sexes	14	3.8	Le taux d'activité des femmes en âge d'activité professionnelle maximale qui vivent dans un ménage constitué d'un couple et d'au moins un enfant de moins de 6 ans varie considérablement selon les régions 23
Analyse combinée de l'indice d'autonomisation des femmes et de l'indice mondial de parité entre les sexes	15	3.9	Des pays de tous les groupes de développement humain présentent d'importants écarts entre les sexes en matière de propriété d'un compte bancaire 24
Résultats par dimension	16	3.10	Un développement humain plus élevé ne va pas nécessairement de pair avec l'égalité entre les sexes en matière de participation au parlement, aux administrations locales et aux postes de direction 25
4. D'IMPORTANTES PROGRÈS ONT ÉTÉ RÉALISÉS EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ET D'AUTONOMISATION DES FEMMES ET DES FILLES, MAIS LES DÉFIS SONT ENCORE NOMBREUX	28	3.11	Estimations mondiales relatives à la violence à l'égard des femmes 26
Notes	30	TABLEAU	
Références bibliographiques	33	3.1	Un tableau hétérogène se dessine d'un groupe de développement humain et d'une région des objectifs de développement durable à l'autre, mais aucun pays n'a pleinement comblé le déficit d'autonomisation ou éliminé l'écart entre les sexes 13
ANNEXE STATISTIQUE			
Guide de lecture	38		
Tableau 1. Indices jumeaux, groupe de développement humain et région des objectifs de développement durable	41		
Tableau 2. L'indice d'autonomisation des femmes et ses composantes	45		
Tableau 3. L'indice mondial de parité entre les sexes et ses composantes	51		
Références statistiques	57		

Remerciements

Ce rapport a été préparé par ONU Femmes et le PNUD, sous la direction générale de Papa Seck, Chef de la section Recherches et données d'ONU Femmes, et de Pedro Conceição, Directeur du Bureau du Rapport sur le développement humain (BRDH) du PNUD. L'équipe chargée du rapport, dirigée par Ginette Azcona et Yanchun Zhang, était composée de I Younan An, Jacob Assa, Antra Bhatt, Julia Brauchle, Guillem Fortuny, Mounita Ghorai, Jonathan Hall, Yu-Chieh Hsu, Seockhwan Bryce Hwang, Admir Jahic, Milorad Kovacevic, Mika Mansukhani, Josefín Pasanen, Carolina Rivera Vázquez, Yu-Ya Rong, Som Kumar Shrestha et Heriberto Tapia. L'examen par les pairs a été réalisé par Ionica Berevoescu, Umberto Cattaneo, Esuna Dugarova, John Hall, Sylvia Hordosch, Sakiko Fukuda-Parr, Raquel Lagunas, Julien Pellaux, Juncal Plazaola Castano, Emanuela Pozzan, Alison Rowe et Laura Turquet.

L'équipe tient à remercier d'autres personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce rapport, en particulier les auteurs et autrices des documents de travail Günseli Berik, Anne Laure Humbert et Iñaki Permanyer; les personnes qui ont effectué l'examen des documents de travail, Elissa Braunstein, Jaya Krishnakumar, Tanni Mukhopadhyay, Frances Stewart et Elaine Unterhalter; les membres du Groupe consultatif sur les statistiques du PNUD-BRDH; les participants et participantes aux réunions du Groupe d'experts sur les indices de genre

d'ONU Femmes et du PNUD; et les spécialistes en statistiques à l'échelle régionale d'ONU Femmes, pour leurs commentaires et contributions écrites, y compris Gerald Mora, Ala Negruta, Isabella Schmidt, Michele Seroussi et Sara Duerto Valero. L'équipe remercie également les collègues au sein du système des Nations Unies et en dehors pour leurs observations et contributions à ce rapport, y compris Bilal Fouad Barakat (Base de données mondiale sur les inégalités dans l'éducation - Institut de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture), Bochen Cao (Organisation mondiale de la Santé), Emmanuela Gakidou (Institute for Health Metrics and Evaluation, Université de Washington), Friedrich Huebler (Fonds des Nations Unies pour l'enfance), Vladimira Kantarova (Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies), Steven Kapsos (Organisation internationale du Travail), Mariana Duarte Mutzenberg (Union interparlementaire), Lauren Pandolfelli (Fonds des Nations Unies pour l'enfance), Stein Emil Vollset (Université de Washington) et Sui Yang (Académie chinoise de sciences sociales).

L'équipe souhaite enfin remercier les rédacteurs, rédactrices et maquettistes de Communications Development Incorporated, Jen Ross et Catharine Way pour la révision substantielle du rapport, ainsi qu'Angeline Hadman pour la traduction en français.

1. Aperçu général

Le présent rapport décrit en détail les mesures permettant aux femmes et aux filles d'exercer leur potentiel et de saisir les opportunités et les choix qui s'offrent à elles. Les politiques qui cherchent à autonomiser davantage ce public et à assurer la parité entre les sexes doivent être fondées sur des données et mesures solides, comparables d'un pays à l'autre et issues d'une méthodologie fiable. Si certaines de ces mesures sont disponibles, le tableau est toutefois incomplet.

Partout dans le monde, les hommes bénéficient d'avantages, tels que des rôles hors normes dans les domaines du leadership et de la prise de décisions, qui ne sont pas à la portée des femmes. Ces disparités, parfois appuyées par la loi, parfois propagées par les normes et pratiques, conduisent à une répartition inégale du pouvoir, à des capacités humaines inégales et, au bout du compte, à des résultats inégaux. Elles nuisent non seulement au bien-être et à l'avancement des femmes, mais aussi aux progrès humains dans leur ensemble.

Le présent rapport comble certaines lacunes grâce aux données de 114 pays, y compris de nouvelles données sur leurs progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable. Il présente un nouveau cadre multidimensionnel visant à mesurer la situation au regard de l'autonomisation des femmes et de l'égalité entre les sexes dans le monde, en se fondant sur deux nouveaux indices jumeaux, l'indice d'autonomisation des femmes (WEI) et l'indice mondial de parité entre les sexes (GGPI).

Le WEI ne porte que sur les femmes; il mesure le pouvoir et la liberté qu'elles ont de faire des choix et de saisir les opportunités de la vie. Le GGPI évalue la situation des femmes par rapport à celle des hommes dans différentes dimensions clés du développement humain, et met au jour les écarts en matière de parité entre les deux sexes.

Ces deux indices sont complémentaires. Chacun d'entre eux aborde un ensemble différent de problématiques, et ils dressent ensemble un tableau plus complet des réussites des pays sur les plans de l'autonomisation des femmes et de la parité entre les sexes¹. Alors que le

monde se retrouve aux prises avec des crises sanitaires, climatiques et humanitaires multiples et interconnectées, auxquelles s'ajoute une polarisation généralisée et accrue de la société qui affaiblit le développement humain et exacerbe les déséquilibres de pouvoir et disparités entre les sexes, ces nouveaux indices jumeaux visent à accélérer la réduction des déséquilibres de pouvoir et des disparités entre les sexes et à favoriser la modification des politiques et l'action collective pour tenir les promesses de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Conclusions principales

- À l'échelle mondiale, les femmes n'ont les moyens de réaliser, en moyenne, que 60 pour cent de leur potentiel, comme l'indique le WEI, et réalisent, en moyenne, 28 pour cent de moins que les hommes dans les principales dimensions du développement humain, comme le mesure le GGPI.
- Aucun des 114 pays analysés n'a encore atteint l'autonomisation totale des femmes ou la parité parfaite entre les sexes. De plus, moins de 1 pour cent des femmes et des filles vivent dans des pays présentant une forte autonomisation des femmes et des performances solides en matière de parité entre les sexes.
- 3,1 milliards de femmes et de filles, soit plus de 90 pour cent de la population féminine à l'échelle mondiale, vivent dans des pays caractérisés par une autonomisation des femmes faible ou moyenne et par des performances faibles ou moyennes en matière de parité entre les sexes.
- Environ 8 pour cent des femmes et des filles vivent dans des pays présentant une autonomisation des femmes faible ou moyenne, mais des performances solides en matière de parité entre les sexes. Cela suggère que les faibles écarts entre les sexes ne se traduisent pas systématiquement par une forte autonomisation des femmes.

- Aucun pays n'a pu obtenir des résultats élevés en matière d'autonomisation des femmes tout en maintenant des écarts importants entre les sexes. Cela suggère que l'autonomisation des femmes et des filles demeurera hors d'atteinte tant que les écarts entre les sexes ne seront pas éliminés.
- Un niveau plus élevé de développement humain ne suffit pas à lui seul à assurer l'autonomisation des femmes et des filles et l'égalité entre les sexes. Sur les 114 pays analysés, 85 enregistrent une autonomisation des femmes faible ou moyenne, et des performances faibles ou moyennes en matière de parité entre les sexes. Plus de la moitié des pays de ce groupe figurent dans le groupe des pays présentant un développement humain élevé (21 pays) ou très élevé (26 pays), ce qui signifie qu'un niveau de développement humain plus élevé ne se traduit pas systématiquement par une forte autonomisation des femmes ou par l'égalité entre les sexes.
- Le WEI et le GGPI offrent une perspective différente mais complémentaire pour évaluer les progrès en matière de développement humain, de pouvoir et de libertés des femmes. De manière isolée, ils ne fournissent qu'une image partielle des progrès. Ensemble, ils mettent en lumière les défis complexes que doivent relever les femmes du monde entier, et ouvrent la voie à des interventions et réformes politiques ciblées.

2. Les voies de l'égalité: deux nouveaux indices montrent la voie

Aujourd'hui, le nombre de filles éduquées est plus élevé que jamais². Les pratiques néfastes, comme le mariage des enfants et les mutilations génitales féminines, sont en déclin³. Et moins de femmes meurent en donnant la vie⁴. Les femmes vivent plus longtemps⁵ et sont moins susceptibles que leurs mères et grand-mères d'avoir un enfant avant l'âge de 18 ans⁶. Un plus grand nombre de femmes entrent dans la vie publique en tant que députées, ministres et juges⁷. Elles sont aussi plus nombreuses à s'opposer à la violence basée sur le genre, aux côtés d'un nombre toujours croissant d'hommes⁸. Les femmes et les filles prennent également position dans la lutte, entre autres, pour la justice raciale, les droits des travailleurs et des personnes en situation de handicap, les droits des personnes qui s'identifient comme lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenre, queer, intersexe ou comme ayant toute autre orientation sexuelle ou identité de genre, et la justice climatique⁹.

La voie de l'égalité, un chemin interminable et semé d'embûches

Malgré ces progrès, le chemin vers un monde marqué par l'égalité entre les sexes demeure long et semé d'embûches. Les investissements dans la santé et l'éducation des femmes sont moins importants que ceux réalisés au profit des hommes¹⁰. Les femmes ont moins accès à un travail rémunéré que les hommes, et sont moins payées que ces derniers lorsqu'elles occupent un emploi¹¹. À l'échelle mondiale, moins des deux tiers (61,8 pour cent) des femmes en âge d'activité professionnelle maximale (25-54 ans) font partie de la population active, un taux resté inchangé depuis 30 ans, contre plus de 90 pour cent des hommes en âge d'activité professionnelle maximale¹². Lorsque les responsabilités familiales et la répartition inéquitable des tâches domestiques et soins non rémunérés empêchent les femmes d'intégrer la population active au même titre que les hommes, c'est dans cette tranche d'âge que l'écart de participation au marché du travail est le plus important¹³.

Les femmes et les filles confrontées simultanément à différentes formes de discriminations ne peuvent participer pleinement et effectivement à la société¹⁴. La violence à leur égard reste omniprésente, même si de nombreux pays ont adopté des lois pour la combattre. À l'échelle mondiale, 245 millions de femmes et de filles âgées de 15 ans et plus ayant été mariées ou en couple sont victimes chaque année de violences physiques ou sexuelles infligées par un partenaire intime¹⁵. Et les normes sociales sexistes persistent partout dans le monde, conduisant à des actes discriminatoires contre les femmes et les filles dans différents domaines: près de 9 hommes et femmes sur 10 ont des préjugés à l'égard des femmes¹⁶.

Des crises mondiales multiples et interconnectées freinent encore davantage les progrès

Ces dernières années, la pandémie de COVID-19, les catastrophes climatiques, les conflits et les crises humanitaires partout dans le monde, auxquels s'ajoute une polarisation généralisée et croissante, ont exacerbé les obstacles se dressant sur la route des femmes¹⁷. Au 31 mai 2023, plus de 767 millions de cas de COVID-19 avaient été confirmés à l'échelle mondiale, et plus de 6,9 millions de personnes étaient décédées des suites de cette maladie¹⁸. Les changements climatiques continuent d'avoir des effets visibles partout, et les phénomènes météorologiques gagnent en fréquence et en intensité¹⁹. La vulnérabilité des femmes aux changements climatiques découle de leur accès limité aux terres et aux biens environnementaux et de leur manque de contrôle sur ces actifs, de leur exclusion des processus décisionnels et de leur probabilité plus élevée de vivre dans la pauvreté.

Aujourd'hui, la population mondiale de femmes et de filles déplacées de force atteint un niveau record. Au 14 juin 2023, 35 millions de personnes vivaient comme réfugiés, dont plus de la moitié en provenance

de l'Afghanistan, de la République arabe syrienne et de l'Ukraine²⁰. D'ici la fin de l'année 2023, près de 10 pour cent des femmes et des filles (soit 396 millions) vivront avec moins de 2,15 dollars par jour²¹. Les femmes, qui occupaient un nombre disproportionnellement élevé d'emplois vulnérables, étaient confrontées à des licenciements massifs, à une baisse de leurs revenus et à une perte de leurs moyens de subsistance au plus fort de la pandémie de COVID-19²². Selon les estimations, 64 millions de femmes dans le monde ont perdu leur emploi en 2020²³. Et la pression pour concilier vie de famille et travail rémunéré a forcé des millions d'entre elles à quitter le marché du travail²⁴. Les obstacles à l'autonomisation économique des femmes persistent à ce jour²⁵. Le monde n'a jamais été en bonne voie pour atteindre l'égalité entre les sexes à l'horizon 2030, mais les tendances actuelles ont freiné encore davantage les progrès. Il est essentiel d'adopter une perspective de genre pour assurer la résilience face aux crises et aux chocs²⁶.

La naissance de l'approche des indices jumeaux

Les cadres internationaux de développement, dont la Déclaration et le Programme d'action de Beijing de 1995, la Déclaration du Millénaire de 2000 et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 de 2015, ont rehaussé l'image de l'autonomisation des femmes et des filles et de l'égalité entre les sexes, ainsi que l'engagement de la communauté mondiale en leur faveur. Ils ont aussi mis en lumière l'importance des cadres de suivi-évaluation tenant compte des questions de genre. Un plus grand nombre de statistiques ventilées par genre sont par conséquent devenues disponibles à l'échelle nationale²⁷. Les méthodologies se sont améliorées, des investissements ont été réalisés dans la collecte et le traitement des données, et l'appui à la diffusion et à l'utilisation des données s'est accru²⁸. Il ne reste toutefois que sept ans pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD), et il nous faut redoubler d'efforts pour diagnostiquer les causes profondes des inégalités structurelles entre les genres, identifier les éléments qui peuvent changer la donne et stimuler l'engagement.

L'indice d'autonomisation des femmes (WEI) et l'indice mondial de parité entre les sexes (GGPI), qui complètent les indices composites de l'égalité des genres du Programme des Nations Unies pour le développement

(l'indice de développement de genre, l'indice d'inégalité de genre et l'indice des normes sociales de genre)²⁹, sont des outils puissants pour cette quête. Ensemble, ils aident à répondre à deux questions distinctes mais interconnectées qui touchent aux droits et au développement humain des femmes: les femmes et les filles sont-elles plus à même de faire leurs propres choix et de saisir les opportunités de la vie, et la parité entre les sexes est-elle atteinte? Ces deux questions sont liées mais ne doivent pas être confondues. La parité peut être atteinte à différents niveaux, y compris dans un contexte de faibles résultats généraux, où le potentiel des femmes (et des hommes) n'est pas pleinement exploité.

En même temps, il n'y a pas de doute que les deux mesures sont interconnectées et interdépendantes. Le potentiel des femmes et des filles ne peut être exploité pleinement lorsqu'elles n'ont pas les mêmes droits et opportunités dans la société que les hommes. Éliminer les inégalités de résultats entre femmes et hommes est essentiel pour redistribuer le pouvoir, y compris celui de revendiquer ses droits et de réaliser son potentiel³⁰. Par exemple, les femmes et les filles qui ont le même accès que les hommes à l'éducation auront plus de ressources et d'opportunités dans la vie, y compris pour trouver un emploi décent, améliorer leur représentation politique, etc.³¹. De même, le pouvoir des femmes, y compris sous la forme de capacité d'action collective, est indispensable pour promouvoir l'égalité entre les sexes et assurer l'obligation, pour les responsables politiques, de rendre compte du respect de leurs engagements³².

Le développement humain, ancré dans l'approche par les capacités, fournit un cadre conceptuel pour traiter de l'autonomisation des femmes et de l'égalité entre les sexes. Il envisage d'élargir les opportunités pour tous et toutes de manière égale, en respectant leurs droits humains et leurs libertés fondamentales, pour que tout le monde, quel que soit leur genre, ait tous les choix disponibles. L'adoption de l'approche par les capacités par le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (l'idée selon laquelle « le but ultime du développement est d'améliorer le bien-être humain ») confirme aussi l'idée de mesurer l'égalité entre les sexes par le prisme des capacités dans le cadre des nouveaux indices de genre³³.

Fondés sur les droits humains, sur l'approche par les capacités et sur les principes d'égalité entre les sexes reconnus par les cadres internationaux des droits humains, le WEI et le GGPI portent sur des capacités qui sont universellement considérées comme des objectifs

humains importants et qui nécessitent un programme et des interventions stratégiques sensibles au genre pour être atteintes³⁴. Ensemble, le WEI et le GGPI permettent aux responsables politiques de comprendre rapidement dans quelle mesure ils s'acquittent de leurs obligations en matière d'autonomisation des femmes et d'égalité entre les sexes. Ces indices leur permettent aussi de suivre et de comparer leurs progrès à ceux d'autres pays confrontés aux mêmes défis et aux mêmes obstacles.

Un cadre de mesure multidimensionnel de l'autonomisation des femmes et de l'égalité entre les sexes

Le choix final des dimensions et indicateurs du WEI et du GGPI reposait sur un compromis délicat. Ces dimensions et indicateurs devaient refléter les capacités

de base du développement humain et de l'autonomisation, tout en faisant preuve de pertinence conceptuelle et de transparence méthodologique et en étant faciles à interpréter et fiables. Les indicateurs devaient être comparables d'un pays à l'autre, mis à jour régulièrement et s'appuyer sur des données présentant la plus importante couverture géographique possible. Et les dimensions et indicateurs choisis devaient aussi être efficaces pour susciter un changement de politique³⁵.

Cinq dimensions et 10 indicateurs ont été sélectionnés pour le WEI, et quatre dimensions et 8 indicateurs pour le GGPI (figure 2.1). Les méthodes de construction de ces deux indices sont détaillées dans la *note technique*, à l'adresse : <https://hdr.undp.org/content/paths-equal>.

Toutes les dimensions et tous les indicateurs pertinents pouvant servir à évaluer la situation des femmes ne peuvent ni ne doivent être inclus dans un indice

Encadré 2.1 Indicateurs de processus et de résultat, et pourquoi il ne faut pas les mélanger

Atteindre la parité entre les sexes et élargir le pouvoir et la liberté des femmes de faire des choix et de saisir des opportunités nécessite des normes de genre positives et l'élimination de la discrimination basée sur le genre dans les cadres juridiques. Le suivi des indicateurs de processus (qui mesurent la portée des institutions, des lois et des politiques) et des indicateurs de résultat (qui mesurent les réalisations individuelles et collectives à un moment précis) est essentiel pour suivre les progrès vers l'égalité entre les sexes¹. Il est toutefois généralement déconseillé de combiner ces deux types d'indicateurs dans un seul et même indice, à la fois d'un point de vue conceptuel et méthodologique².

Les variables de processus peuvent indiquer l'intention d'un État d'influencer les progrès futurs dans un domaine, tandis que les variables de résultat donnent une mesure concrète de la situation actuelle dans ce domaine. Intégrer les deux types de variables comporte aussi un risque de double comptabilisation³. Par exemple, un indice constitué d'indicateurs portant à la fois sur les dépenses du programme de protection sociale consacrées au soin et sur le taux d'activité pourrait entraîner une surestimation de la réussite ou de l'échec d'un pays dans ce domaine, ces deux indicateurs étant liés. Les indicateurs de processus sont aussi plus sensibles aux fluctuations de la volonté et des priorités politiques, tandis que les variables de résultat évoluent plus lentement, consolidant les effets de différents processus au fil du temps.

Mélanger les indicateurs de processus et les indicateurs de résultat sous un seul et même indice entraîne une confusion quant à ce que ce dernier mesure et révèle; les indicateurs de processus ont donc délibérément été exclus de l'indice d'autonomisation des femmes et de l'indice mondial de parité entre les sexes. Les indicateurs de processus fournissent toutefois une analyse complémentaire importante des mesures de résultats⁴. Corréler le GGPI à des mesures portant sur la réforme législative, par exemple, montre que l'existence de cadres juridiques visant à encourager et à assurer le respect de l'égalité entre les sexes (cible 5.1 des objectifs de développement) améliore l'autonomisation des femmes et les performances en matière de parité entre les sexes⁵.

Notes

1. Branisa *et al.*, 2013; HCDH, 2012; Van Staveren, 2013. **2.** DESA, 2015. **3.** Bericat, 2012; Centre commun de recherche-Commission européenne, 2008; HCDH, 2012. **4.** Plantenga *et al.*, 2009. **5.** La corrélation entre la moyenne simple des scores de réussite de l'indicateur 5.1.1 des ODD dans les domaines 1 (cadres juridiques généraux et vie publique), 2 (violence à l'égard des femmes), 3 (emploi et avantages économiques) et 4 (mariage et famille) et le WEI était de 0.65, et la corrélation avec le GGPI était de 0.62, sur la base de 89 pays disposant de données (calculs du PNUD et d'ONU Femmes; DESA, 2023 pour les données sur l'indicateur 5.1.1. des ODD). Des associations tout aussi solides ont également été observées entre l'indice les Femmes, l'Entreprise et le Droit de la Banque mondiale et le WEI (0.79) et le GGPI (0.78), sur la base de 114 pays disposant de données (calculs du PNUD et d'ONU Femmes, Banque mondiale, 2023 pour les données sur l'indice les Femmes, l'Entreprise et le Droit).

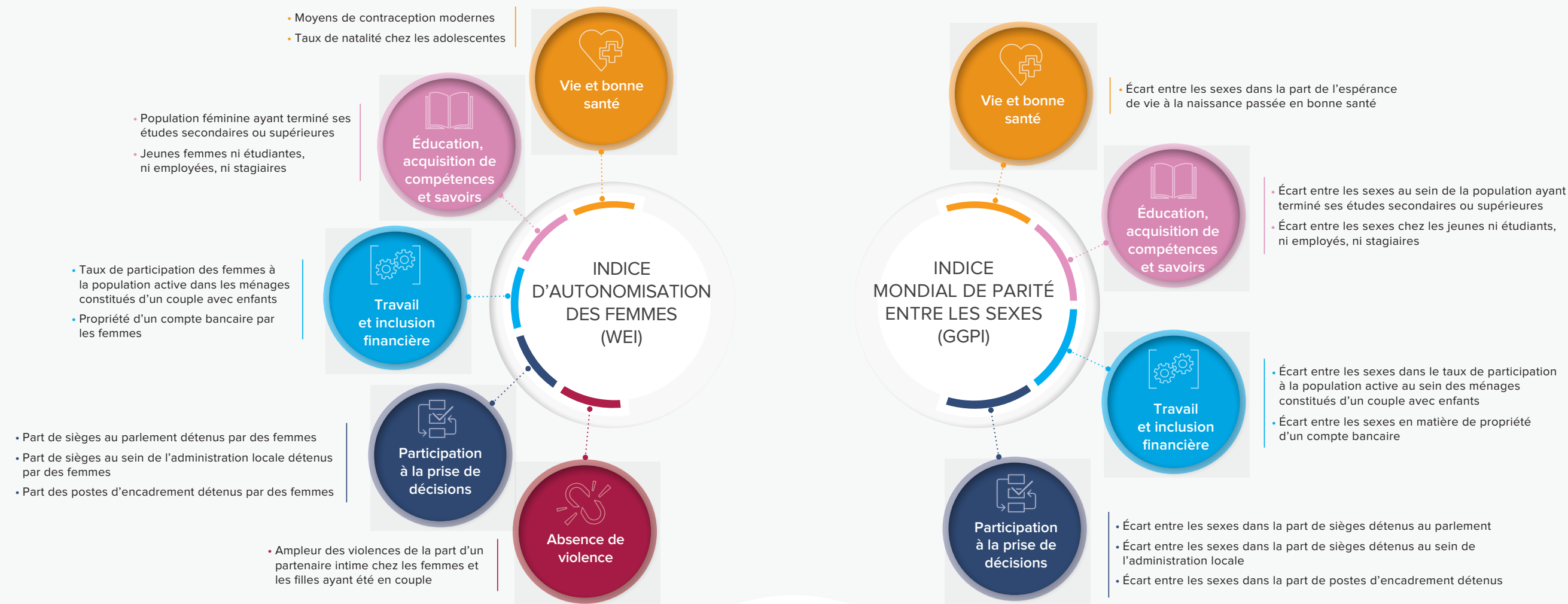
Figure 2.1 Cadre de mesure de l'autonomisation des femmes et de l'égalité entre les sexes

Un cadre de mesure multidimensionnel aligné sur les objectifs de développement durable (ODD) :

Des indices jumeaux mesurant **l'AUTONOMISATION DES FEMMES** et **l'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES**

Le WEI évalue les résultats obtenus par les femmes et les filles en matière de développement de leur capacité à faire des choix et à saisir les opportunités de la vie dans **5 dimensions**

Le GGPI évalue l'écart entre les sexes dans **4 dimensions du développement humain**



8 des 10 indicateurs choisis sont des indicateurs des ODD.

72% des indicateurs sont des indicateurs officiels des ODD.

5 des 8 indicateurs choisis sont des indicateurs des ODD.

Source: Auteurs.

Encadré 2.2 Indices de genre et tableaux de bord relatifs au genre

Les indices peuvent être utiles à l'analyse des politiques et à la prise de décisions, notamment lorsqu'ils résument bien des questions autrement complexes. Les indices composites sont donc une bonne solution pour suivre l'autonomisation des femmes et l'égalité entre les sexes. Les indices jumeaux – l'indice d'autonomisation des femmes (WEI), qui mesure le pouvoir et les libertés des femmes en termes absolus, et l'indice mondial de parité entre les sexes (GGPI), qui mesure la performance en matière de parité entre les femmes et les hommes dans les dimensions clés du développement humain – peuvent favoriser la prise de conscience, stimuler le débat politique et soutenir les efforts de plaidoyer. Mais ils ne sont pas sans limites.

Ils ne reflètent pas tous les domaines ayant une pertinence pour l'autonomisation des femmes et l'égalité entre les sexes. Par exemple, l'écart salarial, un marqueur important des disparités entre les sexes sur le marché du travail, n'est pas inclus en raison de problèmes de comparabilité et de faible couverture à l'échelle nationale. Parmi les autres domaines tout aussi limités par des manques de données importants, citons la violence commise par des partenaires non intimes, le niveau d'alphabétisation numérique, les normes sociales discriminatoires, les déséquilibres de pouvoir dans la prise de décisions au niveau du ménage, et le lien entre genre et environnement.

Alors que la disponibilité, l'accessibilité et le recours à des indicateurs de qualité sensibles au genre prennent de l'ampleur dans le cadre du suivi des objectifs de développement durable (ODD), le fait de compléter les indices par des tableaux de bord d'indicateurs peut constituer une étape intermédiaire fructueuse de la mesure de l'égalité entre les sexes comme concept complexe et multidimensionnel¹. En effet, les défenseurs et enseignants sont nombreux à favoriser² une série combinée d'indices et de tableaux de bord pour maintenir l'attention sur l'étendue et la profondeur du programme en faveur de l'autonomisation des femmes et de l'égalité entre les sexes³.

Par exemple, le Portail de données « Les femmes comptent » d'ONU Femmes contient de nombreux indicateurs sexospécifiques utilisés pour suivre les ODD, dont des indicateurs de remplacement portant sur des domaines nécessitant des travaux méthodologiques supplémentaires, comme les mesures qui apportent une visibilité au lien entre genre et environnement. Le Bureau du Rapport sur le développement humain du PNUD a, outre les trois indices composites de genre (l'indice de développement de genre, l'indice d'inégalité de genre et l'indice des normes sociales de genre), de nombreux tableaux de bord sur l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes, y compris le tableau de bord 2 : Écart entre les genres tout au long de la vie et le tableau de bord 3 : Autonomisation des femmes. À mesure que la couverture des données s'améliore, certains de ces indicateurs supplémentaires pourront être réévalués en vue de leur intégration dans le WEI et le GGPI. Il est important de noter que ces tableaux de bord d'indicateurs peuvent attirer l'attention sur les lacunes à combler rapidement en matière de données.

Notes

1. Bradley et Khor, 1993; Mason, 1986. 2. Berik, 2022. 3. Azcona *et al.*, à paraître.

composite de synthèse (encadré 2.1). Dans certains cas, des indicateurs pertinents ne peuvent être exploités parce que les données n'existent que pour certains pays. La valeur de l'indice ne peut être produite pour les pays présentant des lacunes en matière de données. Les tableaux de bord d'indicateurs constituent donc un complément important, qui présente les données relatives aux pays exclus des indices en raison d'un manque de données ou celles relatives aux indicateurs exclus des indices en raison d'une faible couverture géographique. Le WEI et le GGPI doivent donc être pris en compte dans le contexte d'un vaste tableau de bord d'indicateurs relatifs au genre (encadré 2.2).

Dimensions et indicateurs clés des indices jumeaux

Vie et bonne santé

Si la durée de vie d'un individu est importante pour le développement humain, il est tout aussi essentiel de s'intéresser à la qualité de sa vie. L'individu est-il en bonne santé? La dimension « Vie et bonne santé » reflète la capacité et la liberté de tous les individus de profiter de la vie et de jouir d'une bonne santé et de leur intégrité physique³⁶. Cette dimension englobe également l'état de santé au sens large, en termes de bien-être physique, mental et social³⁷.

Les facteurs déterminants de la santé des femmes et des hommes sont distincts, complexes et spécifiques au genre. Certains sont biologiques: les femmes ont tendance à vivre plus longtemps que les hommes, mais bon nombre de ces années supplémentaires sont passées en mauvaise santé³⁸. D'autres sont influencés par les normes relatives à la masculinité, qui peuvent démotiver les hommes à chercher à se faire soigner ou les encourager à adopter des comportements risqués³⁹. De même, les femmes et les hommes sont confrontés à des obstacles uniques en matière d'accès aux soins de santé, y compris aux services de santé sexuelle et reproductive⁴⁰. Évaluer cette dimension du point de vue du genre nécessite par conséquent de réfléchir aux différences biologiques entre les femmes et les hommes sur les plans de l'espérance de vie, de tenir compte de la qualité de vie pendant ces années supplémentaires et de reconnaître que certains aspects, comme la santé sexuelle et reproductive, ne peuvent être évalués de manière relative. La construction du WEI et du GGPI se fonde par conséquent sur différents jeux d'indicateurs dans cette dimension.

Le WEI est constitué de deux indicateurs spécifiques aux femmes portant sur la santé sexuelle et reproductive (cible 3.7 des ODD). L'indicateur « Femmes en âge de procréer (15-49 ans) dont les besoins en matière de planification familiale sont satisfaits par des moyens de contraception modernes » montre que l'accès universel à la santé et aux droits sexuels et reproductifs, y compris à la contraception moderne, est un aspect essentiel de la vie des femmes qui leur permet d'exploiter pleinement leurs capacités⁴¹. Le taux de natalité chez les adolescentes (nombre de naissances pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans) mesure l'absence de naissances chez les adolescentes. La maternité précoce est directement liée à des risques plus élevés de morbidité et de mortalité maternelles et considérée comme un obstacle à la concrétisation des capacités dans d'autres dimensions de l'autonomisation des femmes, comme la participation au marché du travail, l'accès au travail décent et à l'éducation, la réduction de la pauvreté et l'absence de violence basée sur le genre⁴². Ces deux indicateurs permettent aussi de saisir le degré d'intégrité corporelle, parce qu'ils évaluent dans quelle mesure les femmes sont libres de décider si elles veulent des enfants, et combien et à quel moment le cas échéant, et déterminent si elles ont les informations, les connaissances et les moyens (y compris l'accès aux services) nécessaires pour faire ces choix.

Pour saisir le lien entre la durée de vie et la vie en bonne santé, le GGPI évalue la différence entre les femmes et les hommes en termes de part de l'espérance de vie à la naissance passée en bonne santé. Cet indicateur est calculé comme le rapport entre l'espérance de vie en bonne santé et l'espérance de vie générale, et reflète la capacité à vivre en bonne santé jusqu'à la fin d'une vie humaine de durée normale plutôt que de mourir prématurément en raison d'une maladie ou d'un handicap. Ce rapport, ventilé par sexe, est essentiel pour déterminer si, et dans quelle mesure le cas échéant, la hausse généralisée de la longévité à laquelle on assiste dans toutes les régions du monde s'accompagne d'une amélioration de la qualité de vie, et si la plus grande espérance de vie des femmes occulte une vie passée en mauvaise santé.

Éducation, acquisition de compétences et savoirs

L'éducation et l'acquisition de compétences sont des droits intrinsèquement importants pour le développement humain, comme un moyen pour développer les autres capacités des femmes. Elles constituent une occasion d'acquérir des connaissances, d'utiliser ses sens, de faire appel à son imagination, de réfléchir et de raisonner. En tant que droit social et culturel fondamental, l'éducation peut aussi contribuer à réduire les taux de pauvreté, de mariages des enfants et de grossesses précoces, et assurer une meilleure autonomisation des filles et des femmes⁴³.

D'importantes avancées ont été enregistrées dans cette dimension. À l'échelle mondiale, en moyenne, la parité a été atteinte au niveau de l'éducation primaire et secondaire⁴⁴. Mais les filles n'ont pas toutes bénéficié de ces avancées dans les mêmes conditions. Les filles sont davantage représentées que les garçons parmi les personnes exclues du système scolaire⁴⁵. Les filles plus pauvres, en particulier celles issues de zones rurales pauvres ou de groupes marginalisés, n'ont connu que peu d'avancées⁴⁶. Les écarts en matière de niveau d'éducation entre les plus riches et les plus pauvres se sont creusés dans certains pays, en particulier dans l'éducation secondaire⁴⁷. Les retombées de la pandémie de COVID-19 ont creusé encore davantage ces écarts⁴⁸.

Le WEI et le GGPI comportent chacun deux indicateurs dans cette dimension. La « population âgée de

25 ans et plus ayant terminé ses études secondaires ou supérieures» est un indicateur d'inclusion qui recense l'obtention d'un diplôme du deuxième cycle d'enseignement secondaire et postsecondaire, utile pour permettre aux filles et aux jeunes femmes d'acquérir les compétences nécessaires à l'obtention d'un emploi. Cet indicateur est relié à la cible 4.4 des ODD. L'indicateur « Jeunes âgés de 15 à 24 ans qui ne sont ni étudiants, ni employés, ni stagiaires » (cible 8.6 des ODD) un indicateur d'exclusion, sert d'indicateur de substitution à l'exclusion des femmes d'opportunités d'apprentissage et d'acquisition de compétences. Le choix de ces indicateurs implique de reconnaître que l'apprentissage et l'acquisition de compétences sont des entreprises de toute une vie qui peuvent être obtenues par différents moyens en dehors de l'éducation formelle, comme la formation et l'expérience professionnelle⁴⁹.

Le WEI porte spécifiquement sur le niveau de réalisations des femmes dans le cadre de ces deux indicateurs, tandis que le GGPI compare la situation des femmes à celle des hommes.

Travail et inclusion financière

Les êtres humains s'épanouissent lorsqu'ils ont la possibilité de jouer, de travailler dignement, de se reposer, d'avoir des loisirs, de recevoir des soins et de prendre soin d'autrui. Mais le travail de soin non rémunéré est un obstacle bien connu à l'emploi des femmes, qui affecte le type d'emplois qu'elles occupent, leurs revenus potentiels, leur capacité d'avoir des loisirs, et leur santé⁵⁰. Le compromis entre travail non rémunéré et travail rémunéré pour les femmes a des implications pour les politiques publiques (liées à la cible 5.4 des ODD) mais est rarement visé par les principaux indices de genre en raison de l'absence de données. Les enquêtes sur l'emploi du temps sont une source indispensable de données permettant de comprendre comment les femmes et les hommes passent le temps, mais ne sont que rarement déployées, et les méthodologies varient considérablement d'un pays à l'autre. Toutefois, le lien entre la division inéquitable du travail au sein du ménage et l'accès inéquitable au marché du travail offre une approche alternative.

Le WEI et le GGPI comportent chacun deux indicateurs dans cette dimension. Le premier, « Taux d'activité

des individus en âge d'activité professionnelle maximale qui vivent dans un ménage constitué d'un couple et d'au moins un enfant de moins de 6 ans », donne un aperçu de l'omniprésence des normes sexistes qui assignent le travail de soin aux femmes et le rôle de soutien de famille aux hommes⁵¹. Les adultes en âge d'activité professionnelle maximale (âgés de 25 à 54 ans) représentent l'essentiel de la main-d'œuvre d'un pays, son segment le plus productif d'un point de vue économique. Mais les responsabilités en matière de soins signifient que de nombreuses femmes en âge d'activité professionnelle maximale ne bénéficient pas des mêmes opportunités que les hommes à participer à la main-d'œuvre⁵². En se concentrant sur la parité en matière de participation des adultes en âge d'activité professionnelle maximale avec jeunes enfants, l'indicateur donne plus de visibilité à la nature sexospécifique et interconnectée du travail rémunéré et non rémunéré⁵³.

Le deuxième indicateur, « Propriété d'un compte au sein d'une institution financière ou auprès d'un prestataire de services monétaires mobiles » (cible 8.10 des ODD), reflète la capacité des femmes à contrôler leur environnement physique et à être indépendantes sur le plan économique. Dans de nombreux pays, les femmes ne peuvent détenir un compte bancaire, emprunter de l'argent, signer un contrat ou enregistrer une entreprise en leur nom propre⁵⁴. L'accès à un compte bancaire donne aux femmes la capacité de stocker leur argent en toute sécurité et de se constituer une épargne pour l'avenir, et représente le point de départ pour accéder et utiliser d'autres services financiers⁵⁵. On a également constaté que la propriété d'un compte et la capacité à contrôler ses gains ont une influence directe sur la participation des femmes à la population active⁵⁶, et l'égalité des droits en matière de contrôle des actifs influe sur le pouvoir de négociation au sein du foyer⁵⁷.

Le WEI porte spécifiquement sur le niveau de réalisations des femmes dans le cadre de ces deux indicateurs, tandis que le GGPI compare la situation des femmes à celle des hommes.

Participation à la prise de décision

Le leadership et l'engagement politique des femmes leur permettent d'avoir voix au chapitre, d'exercer un contrôle sur leur environnement et d'orienter les

décisions qui les affectent, ainsi que leurs familles et communautés. Dans les traités et cadres internationaux des droits humains, la participation des femmes à la prise de décision politique est considérée non seulement comme un reflet de l'égalité entre les sexes en matière de participation, mais aussi comme un moyen de réduire les inégalités entre les genres⁵⁸. La participation des femmes à la prise de décisions économiques est tout aussi importante que leur participation politique pour assurer leur autonomisation et l'égalité entre les sexes. Les femmes continuent de se heurter à des obstacles qui les empêchent d'être recrutées et de bénéficier de promotions, y compris au niveau des postes de direction⁵⁹.

Le WEI et le GGPI comportent trois indicateurs dans cette dimension, pour saisir le niveau de participation des femmes à la prise de décisions politiques et économiques, en termes absolus et relatifs (par rapport aux hommes). Les deux premiers indicateurs, «part des sièges détenus au parlement» et «part de sièges détenus au sein de l'administration locale», recensent l'accès des femmes aux fonctions de direction dans la vie publique locale et nationale. Le troisième, «part de postes d'encadrement détenus», mesure la participation des femmes à la prise de décisions économiques.

Absence de violence

La violence à l'égard des femmes et des filles est depuis longtemps ignorée par les mesures de suivi et d'évaluation de l'égalité entre les sexes et de l'autonomisation des femmes à l'échelle mondiale. L'absence de violence est considérée comme une dimension à part entière du WEI, distincte de la dimension santé⁶⁰, parce que la violence à l'égard des femmes et des filles constitue une violation des droits humains qui a de vastes conséquences pour l'autonomisation des femmes dépassant la seule intégrité corporelle.

La protection contre la violence est une condition préalable à la capacité d'agir des femmes. Comme le

reconnait la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, la violence à l'égard des femmes et des filles est une expression directe du déséquilibre des rapports de force et de la domination des hommes⁶¹. Sa nature généralisée et omniprésente perpétue trop souvent les inégalités entre les sexes au sein des ménages, à l'école, au travail et dans la société au sens large. Mais les données sur la violence à l'égard des femmes et des filles étaient rarement collectées et mesurées avant l'adoption des ODD⁶². En 2015, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 a rectifié la situation en incluant l'élimination de toutes les formes de violence à l'égard de toutes les femmes et de toutes les filles dans l'ODD 5⁶³.

Le WEI comprend un indicateur spécifique aux femmes qui recense l'ampleur des violences de la part d'un partenaire intime. Il s'intéresse à la part de femmes et de filles âgées de 15 à 49 ans ayant été mariées/en couple qui déclarent avoir subi des violences physiques ou sexuelles commises par un partenaire intime, actuel ou passé, au cours de la dernière année (cible 5.2 des ODD)⁶⁴. Ces données à âge limité sont susceptibles de sous-estimer considérablement l'ampleur réelle de ce phénomène. La stigmatisation et la peur empêchent de nombreuses femmes et de nombreuses filles de prendre la parole. Une étude récente a conclu que moins de 40 pour cent des survivantes de ce type d'infractions demandent de l'aide, quelle qu'elle soit, et que moins de 10 pour cent les signalent à la police⁶⁵.

Malgré les difficultés liées à la sous-déclaration, cette dimension et ces mesures mondiales visant à saisir l'ampleur des violences de la part d'un partenaire intime sont essentielles pour surveiller la situation en matière d'autonomisation des femmes. À mesure que la disponibilité des données s'améliorera, cette dimension pourra inclure des données relatives à une tranche d'âge plus importante (femmes de 50 ans et plus) et d'autres indicateurs pertinents, dont certains mesurant la violence non conjugale.

3. Quelle est la situation en matière d'autonomisation des femmes et de parité entre les sexes?

L'indice d'autonomisation des femmes (WEI) mesure l'autonomisation des femmes dans cinq dimensions du développement humain : vie et bonne santé ; éducation, acquisition de compétences et savoirs ; travail et inclusion financière ; participation à la prise de décision ; et absence de violence. L'indice mondial de parité entre les sexes (GGPI) évalue la situation des femmes par rapport à celle des hommes dans les quatre premières dimensions, avec quelques variations d'indicateurs et un traitement différencié des variables. Cette section traite de ce que révèlent ces indices jumeaux sur la situation des femmes et des filles dans ces dimensions et sur les schémas qui ressortent dans les différents pays, le cas échéant.

L'indice d'autonomisation des femmes

Le pouvoir et la liberté de faire des choix et de saisir des opportunités demeurent pour les femmes, largement restreints dans l'ensemble. À l'échelle mondiale, les femmes peuvent atteindre, en moyenne, seulement 60,7 pour cent de leur potentiel, tel que mesuré par le WEI – ce qui signifie que le déficit d'autonomisation des femmes s'élève à presque 40 pour cent (tableau 3.1). L'autonomisation des femmes varie entre 43,2 pour cent de leur potentiel dans les pays à développement humain faible et 73,4 pour cent dans les pays à développement humain très élevé. Dans la région Afrique du Nord et Asie de l'Ouest, la région des objectifs de développement durable présentant le plus faible taux d'autonomisation des femmes, celles-ci ne peuvent atteindre que 45,8 pour cent de leur plein potentiel.

Les deux indicateurs spécifiques aux femmes dans la dimension « Vie et bonne santé » portent sur l'autonomisation des femmes en matière de santé sexuelle et reproductive. Le score moyen mondial pour cette dimension du WEI est de 0.769 sur 1,000 (voir le tableau 3.1), ce qui suggère un déficit de réalisation de plus de 20 pour cent. Il existe d'importantes variations entre les différents groupes de développement humain⁶⁶ et les régions.

Le score moyen de cette dimension varie entre 0.531 pour les pays à développement humain faible et 0.859 pour les pays à développement humain élevé. Les pays d'Afrique subsaharienne (0.519) et d'Océanie, à l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande (0.630), sont, en moyenne, à la traîne par rapport au reste du monde. Sur 195 pays, cinq ont atteint ou dépassé les 90 pour cent de demande de planification familiale satisfaite par des moyens de contraception modernes : la Belgique, le Canada, la Chine, la Finlande et la France. Des progrès importants et plus rapides sont nécessaires en Albanie, en Mauritanie, en Somalie, au Soudan du Sud et au Tchad, ainsi que dans d'autres pays, pour satisfaire la demande de planification familiale à l'aide de moyens de contraception modernes. En Angola, en Guinée équatoriale, au Mali, au Mozambique, au Niger, en République centrafricaine et au Tchad, le taux de natalité chez les adolescentes dépasse les 135 naissances pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans, soit plus de trois fois la moyenne mondiale, établie à 41,9.

L'éducation, l'acquisition de compétences et les savoirs sont un autre domaine pour lequel le potentiel des femmes est loin de ce qu'il devrait être à l'échelle mondiale. L'autonomisation des femmes dans cette dimension demeure faible dans tous les groupes de développement humain, à l'exception des pays affichant un développement humain très élevé. Le score moyen au niveau mondial pour cette dimension du WEI est de 0.531 sur 1.000 (voir tableau 3.1), et le score pour l'Asie centrale et l'Asie du Sud, l'Afrique subsaharienne, l'Océanie à l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, et l'Afrique du Nord et l'Asie de l'Ouest est inférieur à 0.500, ce qui signifie que les femmes atteignent moins de 50 pour cent de leur plein potentiel. Malgré les progrès en matière d'éducation de base, l'accès à l'éducation secondaire ou aux niveaux supérieurs demeure hors de portée de nombreuses femmes et filles. Seuls 9 des 174 pays analysés ont atteint un taux d'achèvement de 90 pour cent et plus : l'Arménie, le Bélarus,

Tableau 3.1 Un tableau hétérogène se dessine d'un groupe de développement humain et d'une région des objectifs de développement durable à l'autre, mais aucun pays n'a pleinement comblé le déficit d'autonomisation ou éliminé l'écart entre les sexes

	Score général		Vie et bonne santé		Éducation, acquisition de compétences et savoirs		Travail et inclusion financière		Participation à la prise de décision		Absence de violence
	WEI	GGPI	WEI	GGPI	WEI	GGPI	WEI	GGPI	WEI	GGPI	WEI
Monde	0.607	0.721	0.769	0.970	0.531	0.855	0.620	0.729	0.413	0.446	0.786
Groupes de développement humain											
Développement humain très élevé	0.734	0.793	0.855	0.972	0.796	0.978	0.790	0.830	0.446	0.501	0.891
Développement humain élevé	0.641	0.733	0.859	0.969	0.557	0.908	0.675	0.780	0.396	0.422	0.846
Développement humain moyen	0.533	0.629	0.772	0.968	0.404	0.715	0.502	0.579	0.384	0.390	0.713
Développement humain faible	0.432	0.603	0.531	0.971	0.322	0.680	0.421	0.645	0.316	0.310	0.664
Régions des objectifs de développement durable											
Australie et Nouvelle-Zélande	0.807	0.878	0.907	0.979	0.836	0.987	0.887	0.914	0.538	0.673	0.947
Asie centrale et Asie du Sud	0.507	0.575	0.799	0.967	0.372	0.678	0.471	0.521	0.342	0.320	0.701
Asie de l'Est et Asie du Sud-Est	0.661	0.741	0.876	0.970	0.582	0.925	0.732	0.824	0.391	0.407	0.864
Europe et Amérique du Nord	0.763	0.823	0.871	0.972	0.833	0.986	0.822	0.859	0.479	0.558	0.907
Amérique latine et Caraïbes	0.633	0.751	0.784	0.971	0.584	0.937	0.587	0.721	0.437	0.484	0.865
Afrique du Nord et Asie de l'Ouest	0.458	0.531	0.718	0.965	0.482	0.819	0.309	0.436	0.250	0.231	0.753
Océanie, à l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande	0.630	0.973	0.403	0.929	0.506
Afrique subsaharienne	0.498	0.697	0.519	0.972	0.402	0.740	0.558	0.776	0.399	0.422	0.657

.. indique que le score n'est pas disponible en raison d'un manque de données.

Source: Calculs des auteurs.

les États-Unis, la Géorgie, le Japon, le Kazakhstan, le Kirghizistan, la Lettonie et l'Ouzbékistan. Au Burundi, en Guinée, au Mali, au Niger, en République-Unie de Tanzanie et au Tchad, tous classés parmi les pays les moins avancés, moins de 5 pour cent des femmes âgées de 25 ans et plus ont terminé leurs études secondaires ou supérieures. Dans les pays en conflit ou sortant d'un conflit comme l'Afghanistan et le Yémen, plus des deux tiers des jeunes femmes et filles ne sont ni étudiantes, ni employées, ni stagiaires.

Il reste beaucoup à faire pour assurer l'inclusion pleine et entière des femmes en matière de travail et d'inclusion financière. Le score moyen mondial pour cette dimension du WEI est de 0.620 sur 1.000 (voir le tableau 3.1). De nombreuses femmes sont exclues du travail et ne bénéficient pas d'une inclusion financière pendant leurs meilleures années productives et

reproductives en raison de normes sexistes, de lois discriminatoires et d'une charge de travail domestique et de soins non rémunérés disproportionnée. En Égypte, seules 22,5 pour cent des femmes en âge d'activité professionnelle maximale (25-54 ans) vivant dans un ménage constitué d'un couple et d'au moins un enfant de moins de 6 ans participent à la population active, et seulement 24,2 pour cent des femmes de 15 ans et plus possèdent un compte dans une institution financière. Le contraste est saisissant par rapport aux femmes des 8 pays sur 158, dont l'Allemagne, l'Australie et la Suède, où l'accès à un compte dans une institution financière est universel.

La participation aux processus décisionnels est essentielle à la capacité d'action, à l'autonomisation et au développement transformateur des femmes, mais c'est dans ce domaine qu'elles se heurtent aux plus gros

obstacles. Le score moyen à l'échelle mondiale pour cette dimension du WEI est de 0.413 sur 1.000 (voir le tableau 3.1). Cela reflète la faible participation des femmes au processus décisionnel à l'échelle nationale – par exemple, au Yémen, où les femmes ne détiennent quasiment aucun siège au parlement – et à l'échelle locale, où, dans 12 pays, les femmes détiennent moins de 10 pour cent des sièges au sein de l'administration locale (y compris dans des pays à développement humain très élevé comme l'Arabie saoudite, Oman et le Panama. Le score moyen reflète également une faible participation des femmes au processus décisionnel sur le lieu de travail plus généralement, puisqu'elles détiennent 50 pour cent ou plus des postes de direction dans seulement neuf pays. Mais certains pays s'inscrivent à contre-courant de cette tendance, y compris le Cabo Verde, le Costa Rica et la Suède, où la représentation des femmes est équivalente ou supérieure à 40 pour cent pour les trois indicateurs relatifs à la prise de décision.

Enfin, le score moyen mondial de 0.786 pour la dimension du WEI relative à l'absence de violence est inacceptable (voir tableau 3.1). Le score moyen de cette dimension varie entre 0.664 pour les pays à développement humain faible et 0.891 pour les pays à développement humain très élevé. Tout score inférieur à 1.000 dans cette dimension vitale représente une violation des droits les plus fondamentaux des femmes. L'analyse par région géographique montre qu'en Océanie, à l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, et en Afrique subsaharienne, le score est inférieur à 0.700. Dans 19 pays, au moins une femme sur quatre a été soumise à des violences de la part d'un partenaire intime au cours des 12 derniers mois.

L'indice mondial de parité entre les sexes

Au niveau mondial, les femmes n'obtiennent, en moyenne, que 72,1 pour cent de ce qu'obtiennent les hommes dans les dimensions clés du développement humain – ce qui signifie que l'écart entre les sexes moyen s'élève à presque 28 pour cent (voir tableau 3.1). Les pays à développement humain très élevé réalisent les meilleures performances en matière de parité entre les sexes, avec l'écart entre les sexes le plus faible (20,7 pour cent), suivis des pays à développement humain élevé (26,7 pour cent). L'écart dans les pays à développement

humain faible (39,7 pour cent) est similaire à celui obtenu par les pays à développement humain moyen (37,1 pour cent)⁶⁷.

La région Afrique du Nord et Asie de l'Ouest est la plus éloignée de la parité entre les sexes (score de 0.531 sur 1.000), suivie par l'Asie centrale et du Sud (0.575; voir tableau 3.1). L'Asie de l'Est et l'Asie du Sud-Est (0.741), l'Amérique latine et les Caraïbes (0.751) et l'Afrique subsaharienne (0.697) sont proches de la moyenne mondiale (0.721), tandis que la région Europe et Amérique du Nord et l'Australie et la Nouvelle-Zélande présentent les écarts les plus faibles entre les sexes (respectivement 0.823 et 0.878). L'écart dans la région la moins performante est presque quatre fois plus important que celui dans la région la plus performante. Parmi les quatre dimensions du GGPI, les écarts les plus faibles concernent la dimension « Vie et bonne santé », avec un score mondial de 0.970 et seulement quelques variations minimales entre les groupes de développement humain et les régions (voir tableau 3.1).

La parité entre les sexes n'a pas été atteinte à l'échelle mondiale dans la dimension « Éducation, acquisition de compétences et savoirs ». L'écart moyen entre les sexes est de 14,5 pour cent pour cette dimension. Les pays à développement humain faible (0.680) obtiennent le score le plus faible pour cette dimension (c'est-à-dire qu'ils présentent le plus important écart entre les sexes), suivis des pays à développement humain moyen (0.715), des pays à développement humain élevé (0.908) et des pays à développement humain très élevé (0.978; voir tableau 3.1). Les régions Asie centrale et Asie du Sud (0.678) et Afrique subsaharienne (0.740) présentent les scores les plus faibles et les écarts entre les sexes les plus importants. Au Mali, seulement 3,2 pour cent des femmes âgées de 25 ans et plus ont terminé leurs études secondaires ou supérieures, contre 7,8 pour cent des hommes, et 43,3 pour cent des jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans ne sont ni scolarisées, ni employées, ni stagiaires, contre 15,2 pour cent des jeunes hommes.

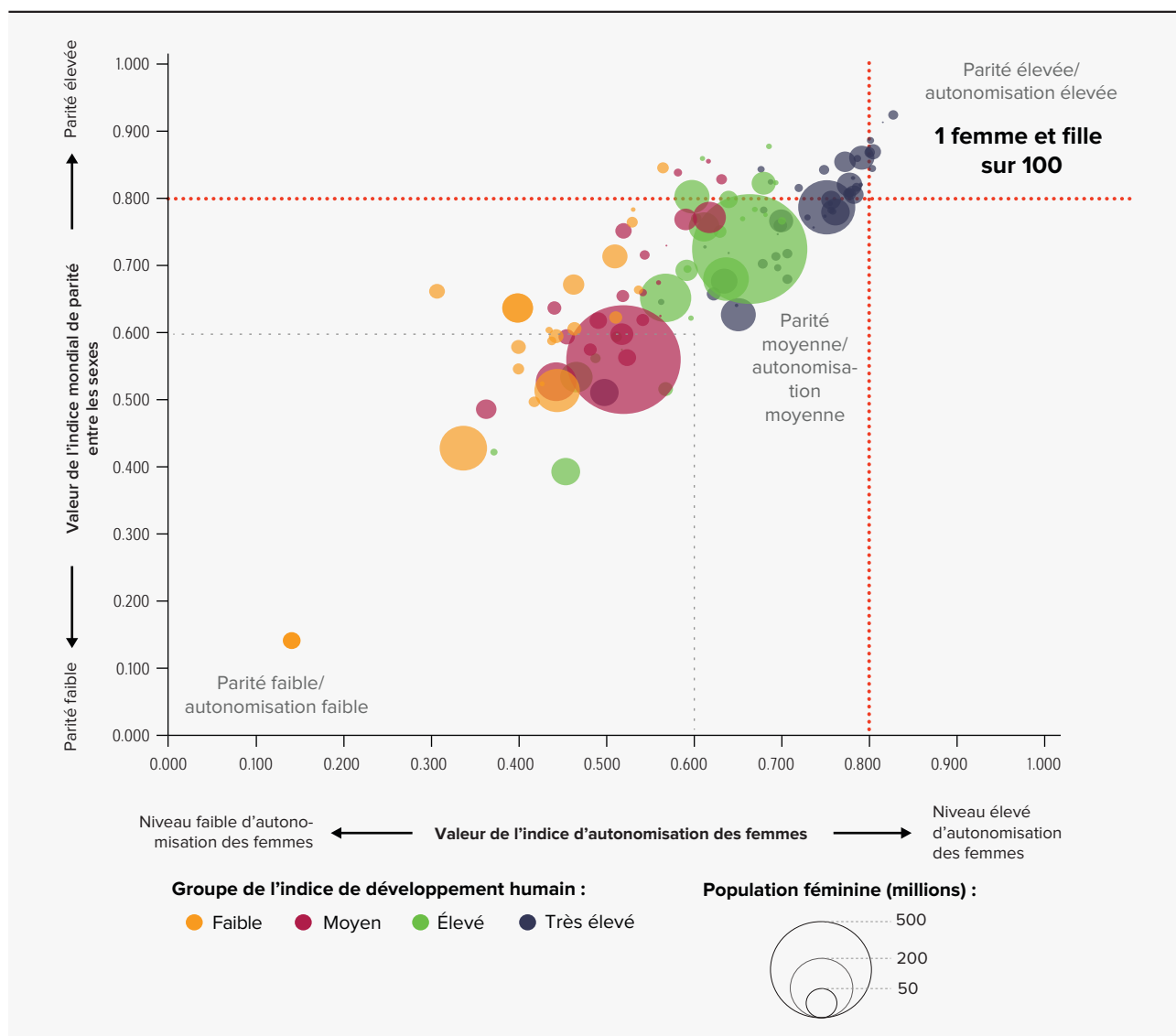
La parité entre les sexes dans la dimension « Travail et inclusion financière » du GGPI est faible dans la plupart des régions. La région Afrique du Nord et Asie de l'Ouest (0.436) affiche le score le plus faible (et donc l'écart le plus important entre les sexes) dans cette dimension, où les femmes obtiennent moins de la moitié de ce qu'obtiennent les hommes (voir tableau 3.1).

Tous les groupes de développement humain et toutes les régions présentent des écarts entre les sexes en matière de participation à la prise de décision, et ces écarts sont plus importants que ceux caractérisant les trois autres dimensions du GGPI. Dans la région Afrique du Nord et Asie de l'Ouest, l'écart moyen entre les sexes dans cette dimension atteint un niveau alarmant de 77 pour cent, ce qui signifie que la plupart des possibilités de faire évoluer la société grâce au pouvoir politique et économique sont hors d'atteinte des femmes dans cette région.

Analyse combinée de l'indice d'autonomisation des femmes et de l'indice mondial de parité entre les sexes

Le manque d'autonomisation des femmes et l'écart entre les sexes demeurent fréquents. Dans les 114 pays analysés, 3,1 milliards de femmes et de filles (soit 91,3 pour cent du nombre total de femmes et de filles) vivent dans des pays caractérisés par une autonomisation des femmes faible ou moyenne (déficit

Figure 3.1 Plus de 90 pour cent des femmes et des filles vivent dans des pays caractérisés par une autonomisation des femmes faible ou moyenne et par des performances faibles ou moyennes en matière de parité entre les sexes



Source: Calculs des auteurs; DESA (2022b) pour les données sur la population.

d'autonomisation supérieur ou égal à 20 pour cent) et par des performances faibles ou moyennes en matière de parité entre les sexes (écart entre les sexes supérieur ou égal à 20 pour cent)⁶⁸. Certaines des régions les plus peuplées du monde, y compris l'Asie centrale et l'Asie du Sud, l'Asie de l'Est et l'Asie du Sud-Est, l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Afrique du Nord et l'Asie de l'Ouest et l'Afrique subsaharienne, entrent dans cette catégorie, qui englobe des pays à développement humain faible, moyen et élevé, ainsi que 26 pays à développement humain très élevé.

Environ 8 pour cent des femmes et des filles vivent dans des pays présentant une autonomisation des femmes faible ou moyenne, mais des performances élevées en matière de parité entre les sexes (écart entre les sexes inférieur à 20 pour cent). Près des deux tiers (14 sur 23) des pays qui satisfont ces critères sont des pays à développement humain très élevé.

Le 1 pour cent de femmes et de filles restant vit dans des pays affichant une forte autonomisation des femmes (déficit d'autonomisation inférieur à 20 pour cent) et des performances élevées en matière de parité entre les sexes. Il s'agit uniquement de pays à développement humain très élevé.

Aucun pays n'a obtenu des résultats élevés en matière d'autonomisation des femmes tout en maintenant d'importants écarts entre les sexes (voir le quadrant vide en bas à droite de la figure 3.1). Cela semble suggérer qu'il est impossible d'obtenir une forte autonomisation des femmes si les performances en matière de parité entre les sexes sont faibles ou moyennes. En d'autres termes, l'autonomisation des femmes et des filles demeurera inaccessible tant que persisteront les écarts entre les sexes, et il est essentiel d'accélérer l'autonomisation des femmes pour atteindre la parité entre les sexes.

L'autonomisation des femmes et l'égalité entre les sexes sont des éléments fondamentaux du développement humain⁶⁹, mais un développement humain plus élevé ne suffit pas à lui seul à garantir l'un ou l'autre de ces résultats. Sur les 114 pays analysés, 85 enregistrent à la fois une autonomisation des femmes faible ou moyenne et des performances faibles ou moyennes en matière de parité entre les sexes (figure 3.1). Plus de la moitié de ces pays figurent dans le groupe des pays à développement humain élevé (21 pays) ou très élevé (26 pays). Cela montre qu'un développement humain élevé ne se traduit pas systématiquement par une autonomisation des femmes et par une égalité entre les sexes.

Résultats par dimension

Une longue vie ne suffit pas—la santé et la qualité de vie comptent

Dans tous les groupes de développement humain, les femmes présentent une part d'espérance de vie à la naissance passée en bonne santé légèrement inférieure à celle des hommes (85,6 pour cent, contre 88,3 pour cent à l'échelle mondiale; figure 3.2). L'écart le plus important entre les femmes et les hommes est en Afrique du Nord et en Asie de l'Ouest (respectivement 85,4 pour cent et 88,5 pour cent). La longévité varie toutefois d'un pays à l'autre, ce qui signifie que les femmes et les filles n'ont pas toutes les mêmes chances de vivre une vie longue et en bonne santé. Par exemple, une fille née au Lesotho aujourd'hui a une espérance de vie moyenne de 54,2 ans, dont 46,4 en bonne santé (85,6 pour cent), tandis que l'espérance de vie moyenne d'une fille née au Japon s'élève à 86,9 ans, dont 75,5 en bonne santé (86,8 pour cent).

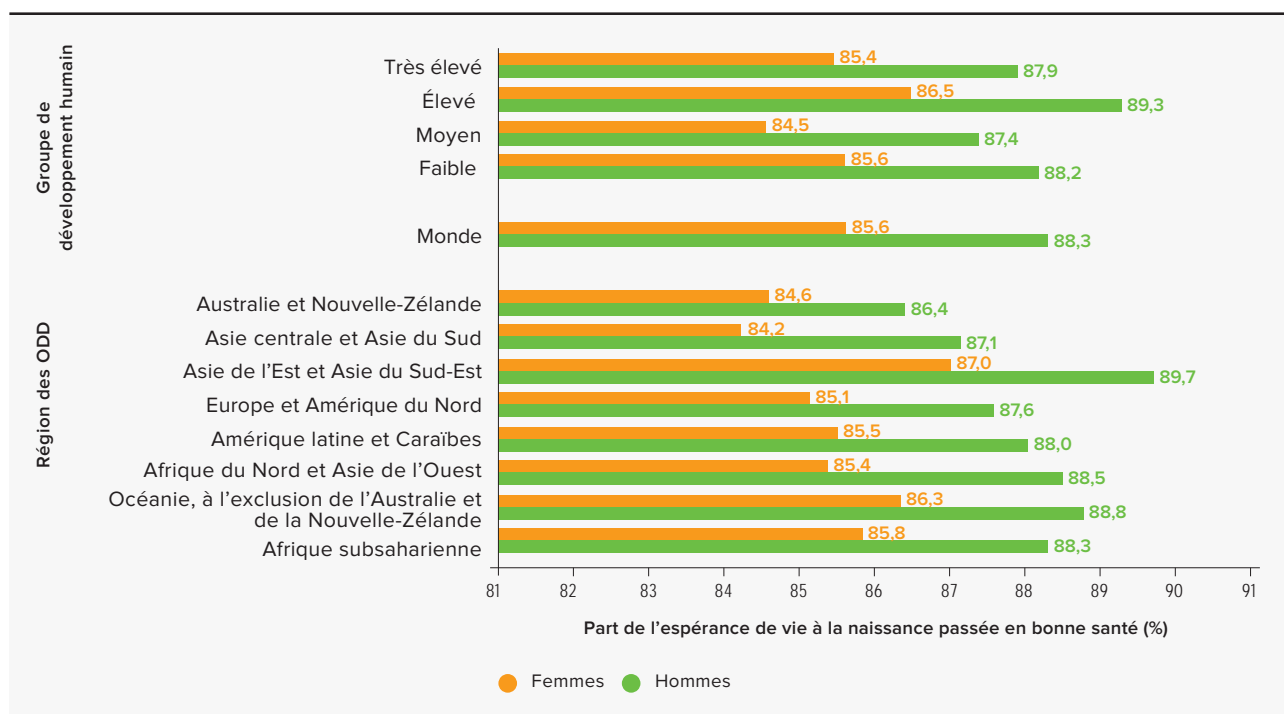
La crise multidimensionnelle mondiale et ses effets sur la santé

La pandémie de COVID-19, les changements climatiques et les conflits ont des effets collectifs sur l'espérance de vie et le nombre d'années vécues avec un handicap. Entre 2019 et 2021, l'espérance de vie s'est réduite de 1,6 an chez les femmes et de 1,8 an chez les hommes à l'échelle mondiale¹. Les femmes d'Afrique du Sud, du Botswana et d'Oman ont perdu plus de 4 ans d'espérance de vie². Alors que les personnes sont confrontées à l'isolement, au deuil, à l'incertitude économique et au bouleversement de leurs routines, les femmes semblent avoir été davantage touchées que les hommes par la plus forte augmentation des taux d'anxiété et de dépression³. Les phénomènes climatiques extrêmes comme les sécheresses et les inondations peuvent aussi contribuer à des handicaps mentaux et physiques de courte ou longue durée. À l'échelle mondiale, 108 des 191 pays et zones, qui abritent 3,7 milliards de femmes et de filles, soit 94 pour cent de la population féminine mondiale, sont fortement ou très fortement exposés aux inondations. De même, 53 des 191 pays et zones, qui abritent 1,5 milliard de femmes et de filles, soit 37,2 pour cent de la population féminine mondiale, sont fortement ou très fortement exposés aux sécheresses⁴.

Notes

1. DESA, 2022b. 2. DESA, 2022b. 3. COVID-19 Mental Disorders Collaborators, 2021. 4. Azcona *et al.*, 2023.

Figure 3.2 Les chances pour les femmes et les filles de vivre une vie longue et en bonne santé diffèrent d'un groupe de développement humain et d'une région à l'autre



Source: Calculs des auteurs à partir d'OMS (2021d).

D'importantes lacunes en matière d'autonomisation relative à la santé sexuelle et reproductive dans les pays à développement humain faible et moyen

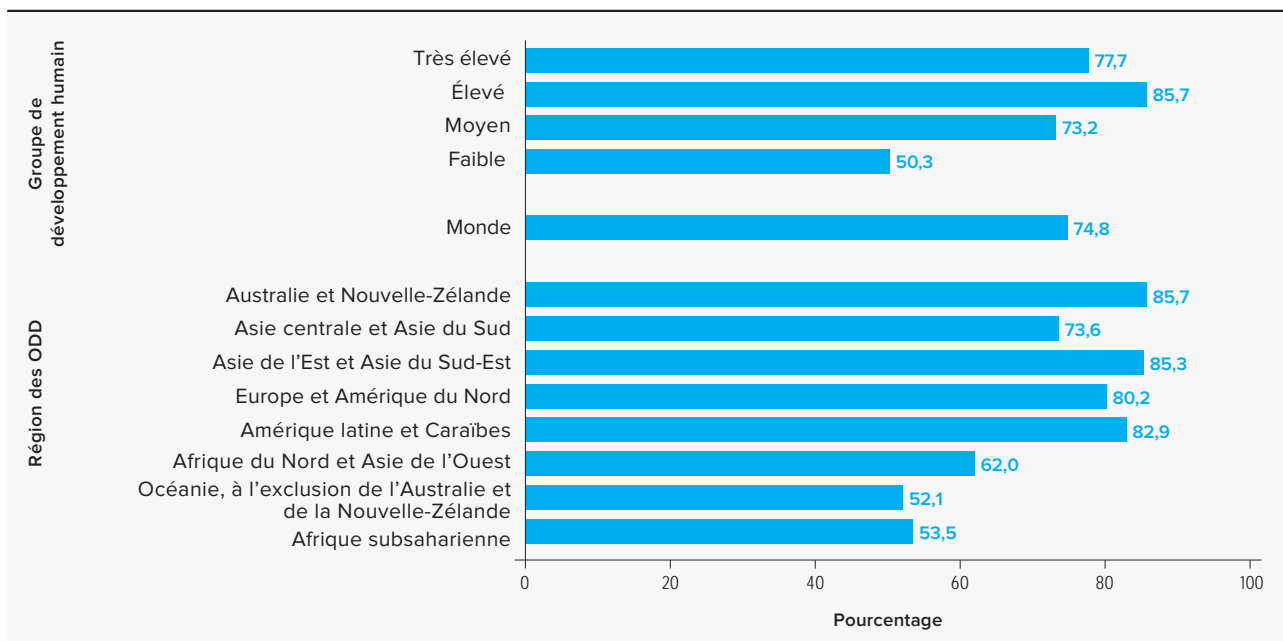
En plus de satisfaire leur droit à une vie de qualité et en bonne santé, la participation active des femmes aux décisions concernant leur propre santé peut avoir des retombées positives sur la santé de leurs proches et de leurs communautés. Les progrès en matière de demande de planification familiale satisfaite par des moyens de contraception modernes chez les femmes en âge de procréer et de taux de natalité chez les adolescentes peuvent témoigner d'une intégration de la santé sexuelle et reproductive dans les stratégies de développement nationales, ainsi que de la réussite des programmes de planification familiale⁷⁰.

La demande moyenne de planification familiale satisfaite par des moyens de contraception modernes chez les femmes en âge de procréer est faible dans les pays à développement humain faible (50,3 pour cent) et moyen (73,2 pour cent; figure 3.3). L'expérience de certains pays montre toutefois que des progrès sont possibles avec les

bonnes politiques, quel que soit le niveau de développement humain. Au Kenya, la demande de planification familiale satisfaite par des moyens de contraception modernes a augmenté de 62 pour cent entre 2000 et 2022, passant de 47,6 pour cent à 77,2 pour cent. Ces progrès sont imputables à des initiatives comme Tupange, qui cherche à étendre et intégrer les services de planification familiale dans les services de santé existants⁷¹. En partenariat avec des responsables de la santé et des groupes communautaires, Tupange a non seulement amélioré la capacité des prestataires de services et la qualité des services, mais aussi élargi la gamme de moyens de contraception modernes à la disposition des femmes des zones rurales⁷².

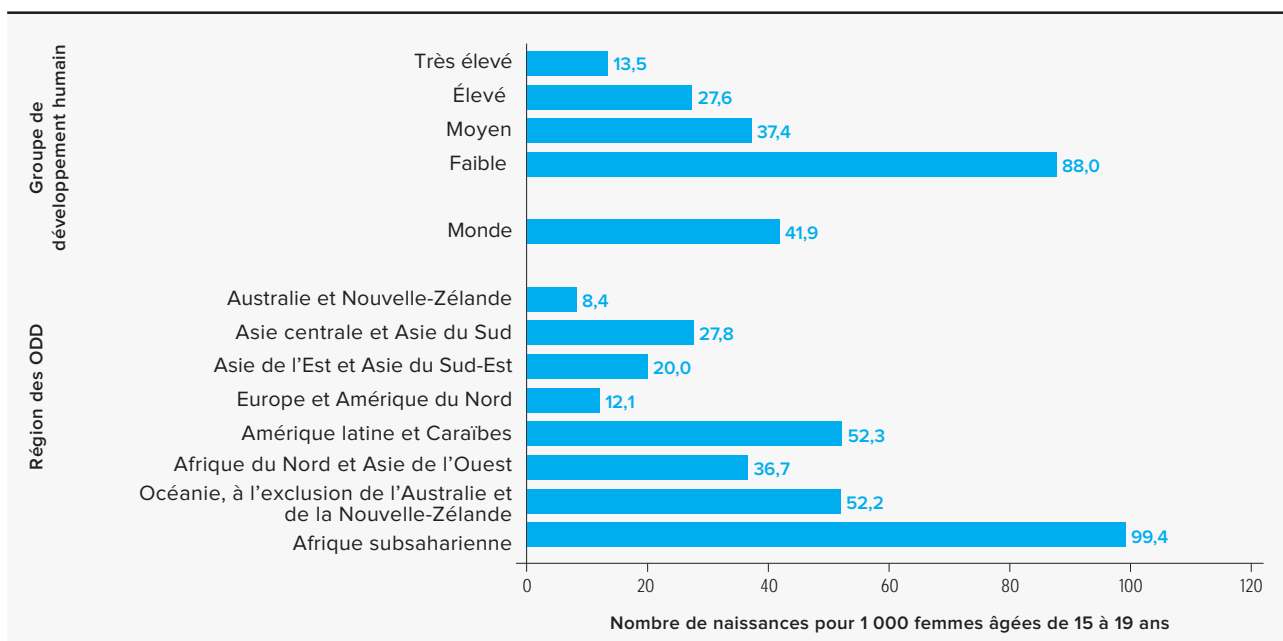
En ce qui concerne le taux de natalité chez les adolescentes, les disparités entre les groupes de développement humain sont flagrantes (figure 3.4). En 2022, ce taux était de 13,5 naissances pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans dans les pays à développement humain très élevé, mais plus de six fois plus élevé (88,0) dans les pays à développement humain faible.

Figure 3.3 Les pays à développement humain faible et moyen et quatre des huit régions des objectifs de développement durable continuent d'accuser un retard en matière de satisfaction de la demande de planification familiale par des moyens de contraception modernes



Source: DESA, 2022a.

Figure 3.4 Les pays à développement humain faible, dont un grand nombre en Afrique subsaharienne, présentent les plus forts taux de natalité chez les adolescentes du monde



Source: DESA, 2022b.

Le taux de natalité chez les adolescentes était le plus élevé en Afrique subsaharienne (99,4 naissances pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans), suivie par l'Amérique latine et les Caraïbes (52,3) et l'Océanie à l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande (52,2, voir figure 3.4). Cela accroît non seulement les vulnérabilités au cours de la vie, mais renforce aussi les inégalités sociales et économiques auxquelles ces femmes sont confrontées. L'accès limité à des moyens de

contraception modernes et la maternité précoce sont plus courants chez les femmes et les filles pauvres⁷³. En Mauritanie, les femmes du quintile le plus riche sont cinq fois plus susceptibles que les femmes du quintile le plus pauvre d'avoir leur besoin de planification familiale satisfait par des moyens de contraception modernes, tandis qu'aux Philippines, les adolescentes du quintile le plus pauvre sont huit fois plus susceptibles que celles du quintile le plus riche d'avoir un enfant⁷⁴.

Une érosion alarmante de la santé et des droits sexuels et reproductifs des femmes

Le monde assiste à un retour de bâton inquiétant contre la santé et les droits sexuels et reproductifs des femmes. Les restrictions juridiques, y compris la criminalisation de l'avortement, continuent d'aggraver les défis qu'elles doivent relever pour accéder à des soins de santé sexuels et reproductifs sûrs. En 2022, plus de 1,2 milliard de femmes et de filles en âge de procréer (15-49 ans) vivaient dans des pays et des zones ayant restreint l'accès à un avortement sûr, et 102 millions d'entre elles vivaient dans des pays où l'avortement est tout simplement interdit¹.

La pandémie de COVID-19 a pesé sur les systèmes de santé, empêchant de nombreuses femmes et filles d'accéder à des services de soins de santé sexuelle et reproductive de qualité. Ses effets directs et indirects sur la santé sexuelle et reproductive et sur la santé mentale des femmes sont indéniables, en particulier chez celles qui étaient le moins susceptibles de recevoir des soins adéquats avant la pandémie. La mortalité maternelle a augmenté d'environ 50 pour cent au Pérou et de 62 pour cent en Ouganda en raison de la pandémie². Au Canada, les femmes enceintes pendant la pandémie étaient deux fois plus susceptibles de présenter des symptômes de dépression et d'anxiété, en particulier celles issues des ménages à faibles revenus³. Nous devons globalement redoubler d'efforts pour assurer un accès universel à des services de soins de santé sexuelle et reproductive⁴, y compris en matière de planification familiale, d'information et d'éducation, d'ici à 2030.

Notes

1. ONU Femmes et DESA, 2022. 2. Calvert *et al.*, 2021. 3. Berthelot *et al.*, 2020. 4. PNUD, 2020a.

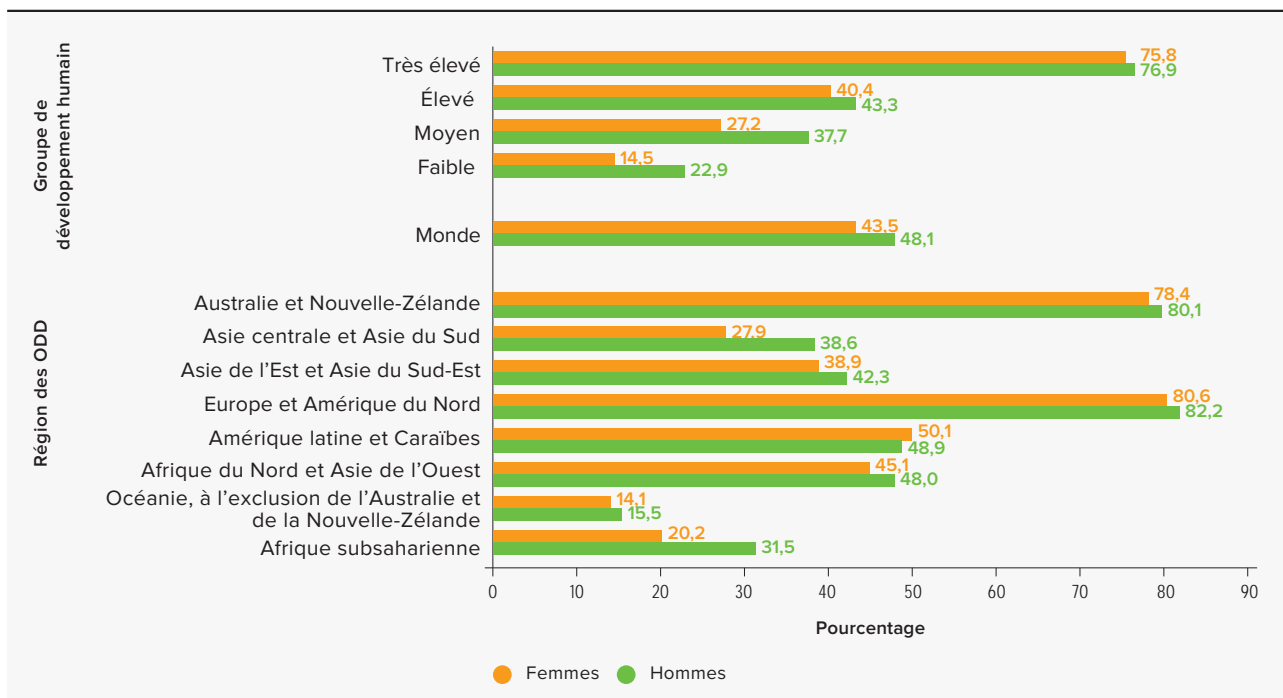
Une forte parité entre les sexes en matière d'éducation ne s'accompagne pas nécessairement de taux d'éducation élevés

Au cours des vingt dernières années, les filles ont rattrapé les garçons sur le plan des capacités de base dans le domaine éducatif. À l'échelle mondiale, l'écart entre les sexes en matière d'inscription et d'assiduité aux trois niveaux d'éducation est inférieur à un point de pourcentage⁷⁵. En 1995 dans le monde, près de 90 filles étaient inscrites à l'école primaire et secondaire pour 100 garçons; la parité a été atteinte en 2018⁷⁶. Par ailleurs, d'après les scores du Programme international pour le suivi des acquis des élèves dans 37 pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques, chez les élèves de 15 ans, les filles ont dépassé les garçons sur le plan des résultats d'apprentissage de lecture,

et obtiennent des résultats aussi bons qu'eux en mathématiques⁷⁷. Malgré ces progrès, la situation est pire pour les filles présentant des désavantages croisés de pauvreté ou de handicap: de nombreuses filles des pays les plus pauvres du monde sont encore confrontées à certaines des pires formes d'exclusion qui existent⁷⁸.

L'achèvement de leurs études secondaires aide les filles et les jeunes femmes à acquérir les compétences dont elles ont besoin pour accéder à un emploi, à un travail décent et à l'entrepreneuriat. Aujourd'hui, 75,8 pour cent des femmes âgées de 25 ans et plus dans les pays à développement humain très élevé, où l'écart entre les sexes est le plus faible, ont terminé leurs études secondaires ou supérieures (figure 3.5). Cette part est considérablement plus faible dans les pays à développement humain élevé (40,4 pour cent), moyen (27,2 pour cent) et faible (14,5 pour cent).

Figure 3.5 Les pays à développement humain très élevé et les régions Europe et Amérique du Nord et Australie et Nouvelle-Zélande sont ceux qui se rapprochent le plus de la parité en matière d'achèvement de l'enseignement secondaire



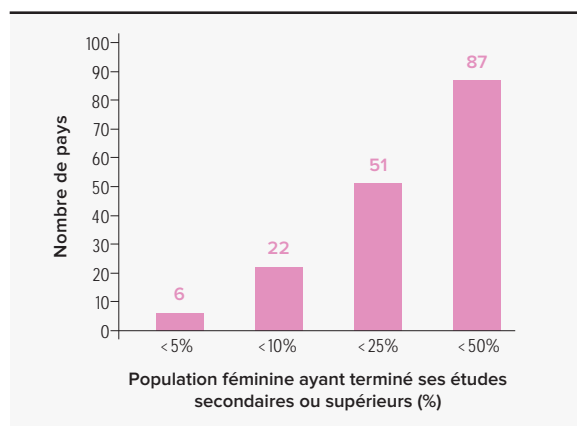
Source: Calculs des auteurs basés sur Barro et Lee (2018), Enquêtes démographiques et de santé d'ICF Macro, OCDE (2023), Institut de statistique de l'UNESCO (2023c) et Enquêtes en grappes à indicateurs multiples du Fonds des Nations Unies pour l'enfance.

Il est essentiel d'analyser l'autonomisation des femmes conjointement à la parité entre les sexes pour dresser un tableau complet des deux problématiques. Par exemple, si l'écart entre les sexes en matière d'achèvement des études secondaires ou supérieures en Afrique du Nord et en Asie de l'Ouest (0.939) est proche de celui de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande (0.978), le niveau de réalisation des femmes tel que mesuré par les taux d'achèvement diffère considérablement dans les deux régions. La part de femmes et de filles âgées de 25 ans et plus qui ont terminé leurs études secondaires ou supérieures est de 78,4 pour cent en Australie et en Nouvelle-Zélande, contre 45,1 pour cent en Afrique du Nord et en Asie de l'Ouest.

La réussite des femmes en matière d'achèvement des études secondaires demeure gravement restreinte. Dans 87 pays sur 174, moins de la moitié des femmes âgées de 25 ans ou plus ont terminé leurs études secondaires ou supérieures (figure 3.6). Dans 22 de ces pays, moins de 10 pour cent ont terminé leurs études secondaires, y compris dans six des pays les moins avancés (Burundi,

Guinée, Mali, Niger, République-Unie de Tanzanie et Tchad), où moins de 5 pour cent des femmes y sont parvenues.

Figure 3.6 Dans 87 pays, moins de 50 pour cent des femmes ont terminé leurs études secondaires



Source: Calculs des auteurs basés sur Barro et Lee (2018), Enquêtes démographiques et de santé d'ICF Macro, OCDE (2023), Institut de statistique de l'UNESCO (2023c) et Enquêtes en grappes à indicateurs multiples du Fonds des Nations Unies pour l'enfance.

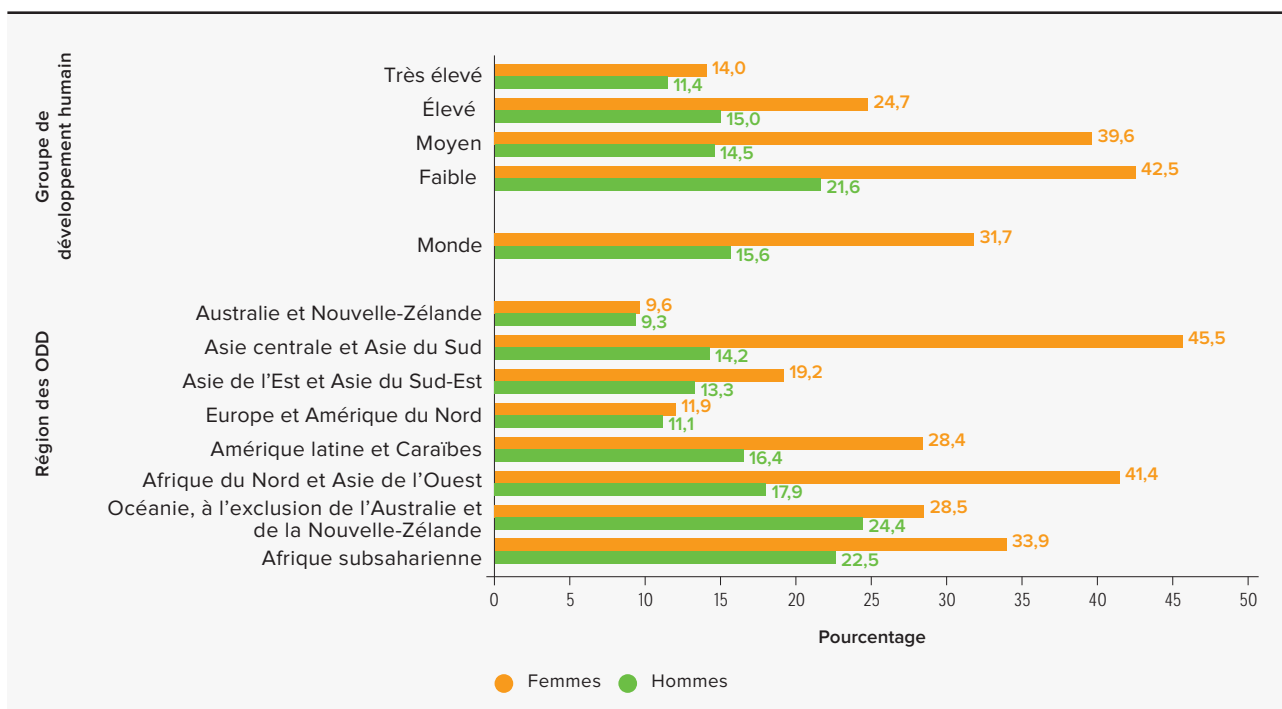
L'enseignement supérieur a suivi un schéma différent : dans la plupart des régions, l'inscription des filles dépasse désormais celle des garçons, sauf dans la région Asie centrale et Asie du Sud, caractérisé par une parité, et en Afrique subsaharienne, où en 2019, 76 femmes étaient inscrites dans l'enseignement supérieur pour 100 hommes⁷⁹. Mais les femmes sont largement concentrées dans les secteurs de l'éducation, de la santé, des arts, des sciences humaines et des sciences sociales, ce qui correspond aux conceptions traditionnelles des secteurs «féminins» et «masculins»⁸⁰. Dans 107 pays, les femmes représentent, en moyenne, 36,8 pour cent des diplômés dans les champs des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques⁸¹.

Les jeunes femmes sont plus susceptibles de se heurter à des obstacles les empêchant d'acquérir des compétences

Les capacités dans la dimension «Éducation, acquisition de compétences et savoirs» peuvent être acquises grâce à la formation ou à des expériences de travail. En

2022, près d'une jeune femme sur trois (âgées de 15 à 24 ans) à l'échelle mondiale n'était ni étudiante, ni employée, ni stagiaire. Concernant le GGPI, l'écart entre les sexes chez les jeunes ni étudiants, ni employés, ni stagiaires est particulièrement élevé dans les pays à développement humain moyen : 39,6 pour cent des jeunes femmes de ces pays ne sont ni étudiantes, ni employées, ni stagiaires, contre 14,5 pour cent de jeunes hommes (figure 3.7). En Asie centrale et en Asie du Sud, 45,5 pour cent des jeunes femmes ne sont ni étudiantes, ni employées, ni stagiaires, contre 14,2 pour cent des jeunes hommes, et ces chiffres s'élèvent à 41,4 pour cent des jeunes femmes et 17,9 pour cent des jeunes hommes en Afrique du Nord et en Asie de l'Ouest. Les jeunes femmes sont non seulement surreprésentées dans la catégorie des personnes ni étudiantes, ni employées, ni stagiaires, mais ont aussi tendance à y rester plus longtemps⁸². Cela peut s'expliquer par le besoin d'assumer les responsabilités familiales et les tâches domestiques, associé à des obstacles institutionnels, comme la discrimination sur le lieu de travail et le manque d'accès à des garderies financièrement accessibles⁸³.

Figure 3.7 Les femmes sont surreprésentées dans la catégorie des jeunes ni étudiants, ni employés, ni stagiaires



Source: OIT, 2023.

Les filles les plus pauvres et les plus marginalisées ont le plus souffert des perturbations causées par la pandémie de COVID-19 dans le secteur éducatif

La pandémie de COVID-19 a présenté un défi énorme pour l'éducation des filles, entravant leur accès à l'école et exacerbant les inégalités existantes. Les fermetures d'écoles ont augmenté le travail de soin délégué aux filles, ainsi que le risque de violence, et les chocs sanitaires et économiques les ont obligées à assumer des responsabilités génératrices de revenus, qui les ont conduites à quitter l'école¹. À l'échelle mondiale, selon les estimations, la pandémie aurait forcé entre 11 et 20 millions de filles scolarisées dans le secondaire à sortir du système scolaire. De plus, dans certains contextes, les mauvaises infrastructures, y compris l'accès limité aux technologies, et les normes sexistes ont empêché les filles d'obtenir les compétences et les outils nécessaires pour bénéficier d'un apprentissage à distance². Selon les estimations, une fille sur sept au niveau mondial (222 millions au total) n'a pu accéder aux programmes d'apprentissage à distance au moment de la fermeture des établissements scolaires³. Une perte d'acquis liée aux fermetures dues à la pandémie de COVID-19 a été observée dans 4 sur 5 des 104 pays ayant mené ce type d'études⁴.

Notes

1. Burzynska et Contreras, 2020; John *et al.*, 2020; Mendez Acosta et Evans, 2020. **2.** Fonds Malala, 2020; PNUD, 2020a. Cette statistique est passée de 10 à 20 millions de filles en âge de fréquenter l'école secondaire pouvant être déscolarisées à cause de la pandémie. L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture estime que plus de 11 millions de filles pourraient ne pas retourner à l'école après la pandémie (UNESCO, 2020b). **3.** UNICEF, 2020. Ceci est souvent imputable à de faibles infrastructures, à des niveaux de compétences informatiques plus faibles que les garçons et à des normes sexistes, qui accordent la priorité aux garçons lorsque les ressources sont rares. **4.** Assemblée générale des Nations Unies, 2023.

Les femmes en âge d'activité professionnelle maximale avec de jeunes enfants se heurtent à des obstacles importants en matière de participation au marché du travail

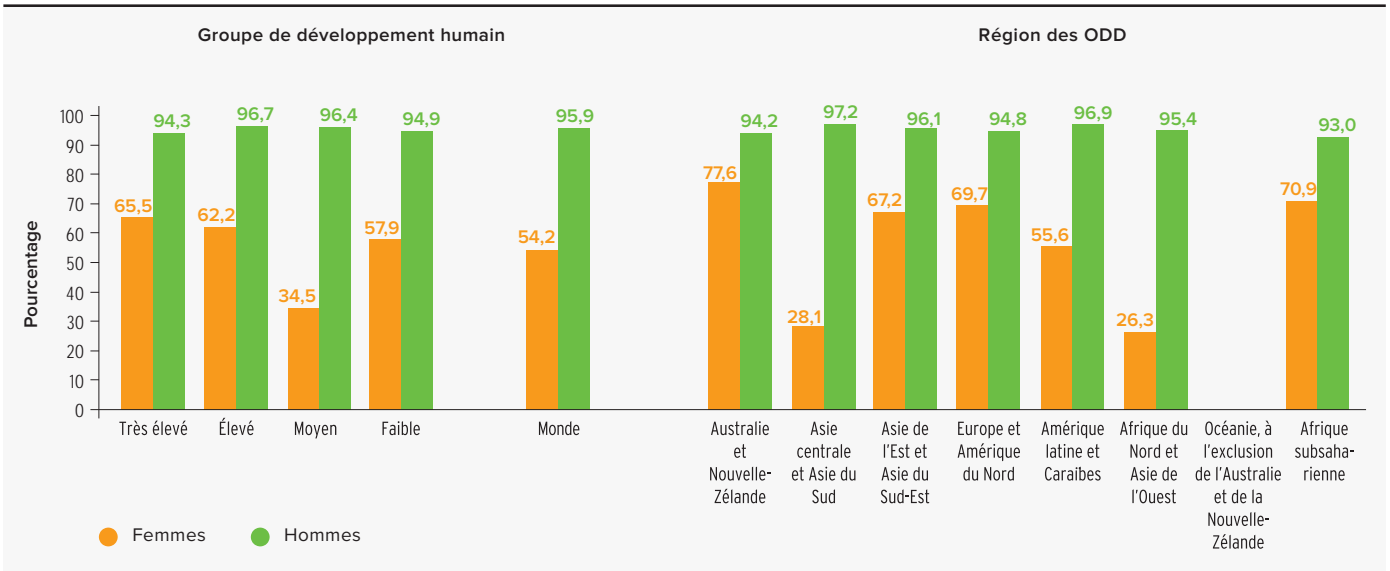
Dans la plupart des régions du monde, le niveau d'éducation des femmes a rattrapé, voire dépassé, celui des hommes, mais leur accès à un travail rémunéré demeure inégal. Les femmes doivent avoir le même accès à un travail rémunéré de qualité que les hommes, mais elles sont notamment confrontées à une répartition inégale des tâches domestiques et des soins non rémunérés à domicile⁸⁴. D'après le WEI, l'autonomisation des femmes s'élève, à l'échelle mondiale, à 62,0 pour cent de son potentiel total. En ce qui concerne le GGPI, les femmes n'obtiennent en moyenne que 72,9 pour cent de ce qu'obtiennent les hommes dans la dimension « Travail et inclusion financière ». Les différences entre les genres en termes de travail rémunéré ou non rémunéré qui découlent de déséquilibres de pouvoir et de normes sociales discriminatoires se combinent pour restreindre les choix des femmes⁸⁵. Au niveau mondial, les femmes consacrent près de 2,5 fois plus de temps que les hommes aux tâches domestiques et soins non rémunérés⁸⁶. Au rythme où vont les choses, il faudra 209 ans

pour combler l'écart entre les sexes en matière de temps consacré aux soins non rémunérés⁸⁷.

Les écarts en matière de liberté et de pouvoir se traduisent par une inégalité des choix professionnels, des revenus et de l'indépendance financière, mais aussi de la résilience face aux chocs extérieurs. Les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'occuper des postes à faibles compétences et d'avoir des conditions de travail moins favorables⁸⁸. Pour les mères de jeunes enfants, la maternité est clairement pénalisée. Le taux d'activité des femmes en âge d'activité professionnelle maximale (25-54 ans) en couple avec de jeunes enfants (femmes vivant dans un ménage constitué d'un couple et d'au moins un enfant de moins de 6 ans) est de 54,2 pour cent au niveau mondial, soit 20,8 points de pourcentage de moins que les femmes du même âge vivant seules sans partenaire de vie ou enfant (75,0 pour cent)⁸⁹. Pour les hommes, ces chiffres sont de respectivement 95,9 et 90,2 pour cent⁹⁰.

Les pays à développement humain faible, élevé et très élevé ont de meilleurs taux d'activité des femmes en couple avec de jeunes enfants que les pays à développement humain moyen. Ce schéma en U montre bien que la participation au marché du travail ne garantit pas l'accès à un travail décent (figure 3.8). Le taux d'activité des

Figure 3.8 Le taux d'activité des femmes en âge d'activité professionnelle maximale qui vivent dans un ménage constitué d'un couple et d'au moins un enfant de moins de 6 ans varie considérablement selon les régions



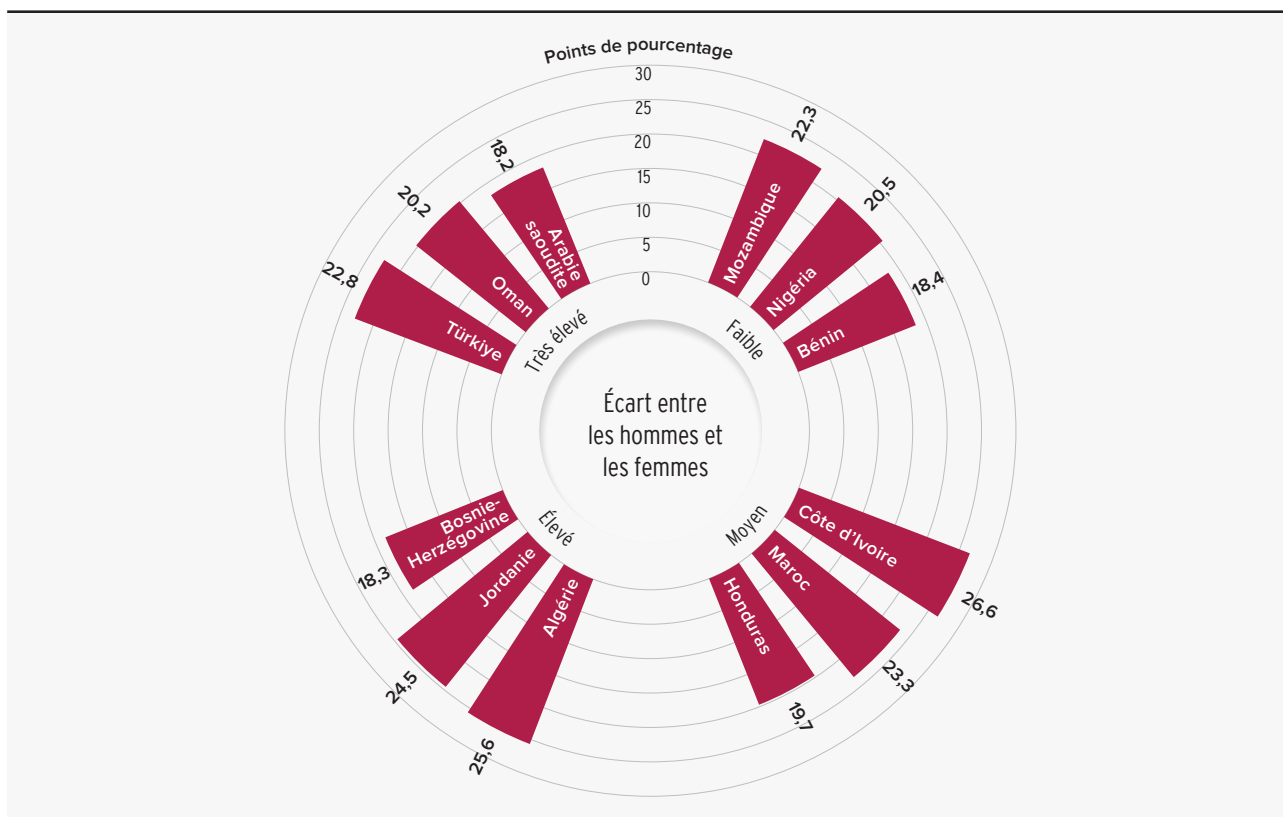
Source: OIT, 2023.

femmes en couple avec de jeunes enfants est comparable en Afrique subsaharienne (70,9 pour cent) et dans la région Europe et Amérique du Nord (69,7 pour cent), mais, en Afrique subsaharienne, elles sont surreprésentées dans la catégorie de la main-d'œuvre non rémunérée des exploitations familiales et dans des emplois peu rémunérés et caractérisés par de mauvaises conditions de travail, probablement en raison d'une détresse économique⁹¹. Par comparaison, plus de 90 pour cent des hommes en âge d'activité professionnelle maximale en couple avec de jeunes enfants participent au marché du travail dans tous les groupes de développement humain. Les écarts plus réduits en matière de taux d'activité des femmes et des hommes en âge d'activité professionnelle maximale en couple avec de jeunes enfants témoignent d'une évolution importante des normes et politiques influant sur la perception du travail de soin au sein de la société. Par opposition, un taux d'activité des mères de jeunes enfants qui demeure faible et évolue peu, voire pas du tout, au fil du temps, peut être un indicateur de l'existence de normes sociales strictes et de l'absence de soutien des politiques pour le travail de soin non rémunéré⁹². Le taux d'activité des femmes en âge d'activité professionnelle maximale en couple avec de jeunes enfants est de 26,3 pour cent en Afrique du Nord et en Asie de l'Ouest, et de 28,1 pour cent en Asie centrale et en Asie du Sud.

Des écarts notables en matière de propriété d'un compte bancaire demeurent entre les pays

Un indicateur important de l'accès des femmes aux ressources économiques est l'accès à un compte dans une institution financière ou auprès d'un prestataire de services monétaires mobiles. Le GGPI montre une quasi-parité entre les sexes dans les pays à développement humain très élevé, où l'écart entre les sexes en matière de propriété d'un compte est le plus faible (moins d'un point de pourcentage); dans une grosse douzaine de pays, la propriété d'un compte est quasi universelle. Dans les pays à développement humain faible, l'écart entre les sexes atteint en moyenne plus de 10 points de pourcentage. En Algérie, en Côte d'Ivoire, en Jordanie, au Maroc, au Mozambique, au Nigéria, à Oman et en Türkiye, il dépasse les 20 points de pourcentage (figure 3.9). L'inclusion financière, essentielle pour les femmes possédant de petites entreprises, entretient des liens étroits avec la réduction de la pauvreté⁹³. Au Bangladesh, les femmes qui travaillent à leur compte et celles qui travaillent dans le secteur du textile ont été particulièrement touchées par la pandémie de COVID-19. Le manque d'accès à des mécanismes de financement formels et à la propriété d'un compte les a rendues plus vulnérables à la perte d'emploi⁹⁴. Certains pays comptent sur les nouvelles

Figure 3.9 Des pays de tous les groupes de développement humain présentent d'importants écarts entre les sexes en matière de propriété d'un compte bancaire



Source: Banque mondiale, 2023.

technologies financières pour améliorer l'inclusion et combler l'écart entre les sexes. Mais les résultats d'une enquête menée dans 28 grandes économies montrent que le recours à ces produits est inégal : 29 pour cent des hommes utilisent des produits et services de technologie financière, contre seulement 21 pour cent des femmes⁹⁵.

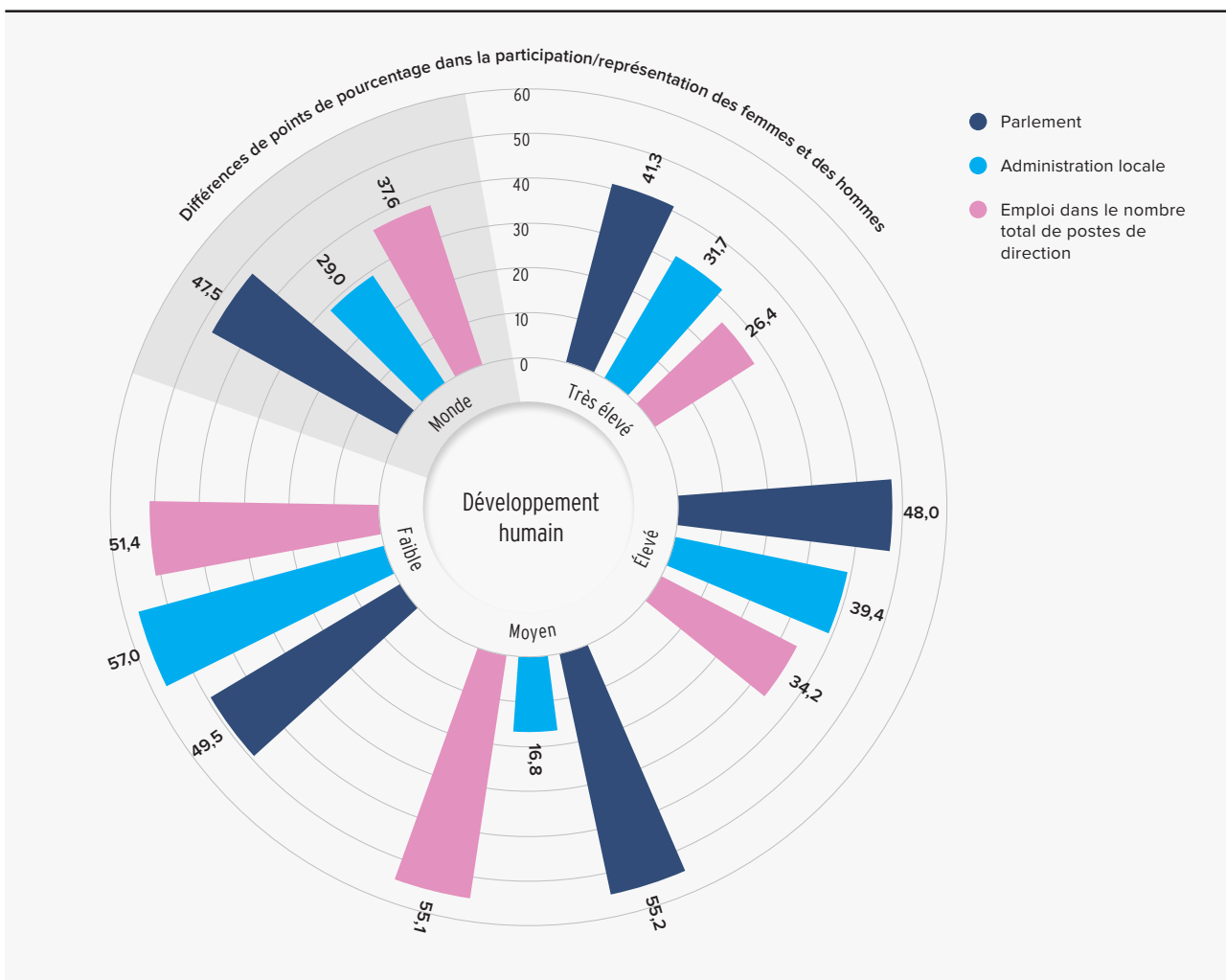
L'écart en matière de leadership est un écart de pouvoir

Les femmes ont le droit d'être entendues, consultées et représentées à tous les niveaux décisionnels au même titre que les hommes, mais se heurtent encore à un plafond de verre affectant les postes affichant plus de responsabilités, de pouvoir, de leadership et d'avantages sociaux sur les marchés, dans la vie sociale et dans la sphère politique⁹⁶. En ce qui concerne l'accès à la participation politique, les hommes et les femmes votent déjà aux mêmes taux, et dans certains pays les femmes

participent plus que les hommes. Mais lorsqu'il s'agit de fonctions où le pouvoir concentré est en jeu, les écarts entre les sexes sont plus importants⁹⁷.

Les postes à responsabilités des bureaux exécutifs et législatifs sont rarement détenus par des femmes⁹⁸. La part de femmes cheffes d'État et de gouvernement s'élève, depuis 1995, à environ 10 pour cent en moyenne⁹⁹. Dans le cadre du GGPI, les femmes n'obtiennent, en moyenne, que 44,6 pour cent de ce que les hommes obtiennent dans cette dimension, ce qui veut dire que la parité entre les sexes est loin d'être atteinte. En ce qui concerne les indicateurs de cette dimension, la différence entre la part des hommes et celle des femmes dans les postes à responsabilités au parlement et dans les administrations locales et dans les postes de direction est élevée dans tous les groupes de développement humain, témoignant ainsi du fait qu'un développement humain plus élevé ne garantit pas l'égalité entre les sexes (figure 3.10). L'écart entre les sexes au parlement varie entre 41,3 et 55,2 points de pourcentage dans tous les groupes de développement

Figure 3.10 Un développement humain plus élevé ne va pas nécessairement de pair avec l'égalité entre les sexes en matière de participation au parlement, aux administrations locales et aux postes de direction



Note: L'agrégat pour les administrations locales pour le groupe à développement humain faible est basé sur les valeurs imputées pour cet indicateur.
Source: Calculs des auteurs basés sur OIT, 2023 ; UIP, 2023 ; ONU Femmes, 2023a.

humain et entre 7,2 et 87,1 points de pourcentage entre les régions. L'Océanie, à l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande (87,1 points de pourcentage) et l'Afrique du Nord et l'Asie de l'Ouest (64,0 points de pourcentage) affichent les écarts les plus importants, et l'Australie et la Nouvelle-Zélande présentent l'écart le plus faible (7,2 points de pourcentage). Si la variation en matière de participation à l'administration locale et d'occupation d'un poste à responsabilités est considérablement plus importante, 23 pays présentent un écart supérieur à 80 points de pourcentage en matière de participation au parlement et 13 pays affichent un écart tout aussi important en matière de participation à l'administration locale. Cuba, le Mexique, le Nicaragua et le Rwanda sont les seuls pays où les femmes détiennent

une majorité de sièges au parlement, et Antigua-et-Barbuda, l'État plurinational de Bolivie et l'Islande sont les seuls pays où les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans les administrations locales.

En ce qui concerne la participation à des postes de direction, l'écart entre les sexes en matière de part d'emploi dans le total des postes de direction est particulièrement élevé dans les pays à développement humain moyen. Si 15 pays présentent encore des écarts supérieurs à 70 points de pourcentage, le nombre de femmes occupant des postes de direction est supérieur à celui des hommes au Botswana, au Burkina Faso, dans les Comores, en Jamaïque, en Jordanie, au Libéria, aux Philippines, en République démocratique populaire lao et au Togo.

Malgré les progrès enregistrés en matière de représentation, il ne suffit pas d'aider les femmes à obtenir des positions de pouvoir. Il est important de lutter contre les obstacles structurels et contre les réactions négatives suscitées par des normes de genre discriminatoires¹⁰⁰. Les femmes parlementaires citent la perturbation des processus formels, les obstacles technologiques, l'absence de garderies et le harcèlement en ligne parmi les nouveaux défis faisant obstacle à l'avancée vers des parlements et des réformes législatives sensibles à la question du genre¹⁰¹.

L'égalité entre les sexes dans la sphère politique nécessite des mesures durables et ambitieuses qui soutiennent la parité à tous les niveaux. Au Mexique, les quotas légaux de candidates aux niveaux fédéral et étatique ont atteint leur apogée lors de l'élection historique de 2018, où les femmes ont gagné 48,2 pour cent des sièges au parlement, 49,2 pour cent des sièges au Sénat et 45,0 pour cent des sièges dans les administrations locales¹⁰². Aux Émirats arabes unis, le seul pays d'Asie du l'Ouest et d'Afrique du Nord à atteindre la parité au parlement, un quota fixé par décret présidentiel a permis de faire passer la part de sièges parlementaires détenus par des femmes à 50 pour cent depuis l'élection de 2019¹⁰³.

La violence à l'égard des femmes et des filles empêche l'autonomisation

Les femmes et les filles sont soumises à différentes formes croisées de violence (physiques, sexuelles, économiques et psychologiques), perpétrées principalement par les hommes, dans différents contextes, en temps de paix ou de conflit, et dans différentes sphères (relations intimes, famille, communauté, en ligne et sphère publique)¹⁰⁴. Près d'une femme sur trois (736 millions) âgée de 15 ans et plus a subi des violences de la part d'un partenaire intime ou des violences sexuelles non conjugales au moins une fois dans sa vie (figure 3.11)¹⁰⁵. Le WEI est le premier indice mondial des Nations Unies sur l'autonomisation des femmes à considérer la violence à l'égard des femmes et des filles comme une dimension autonome, montrant ainsi qu'il s'agit de l'une des formes les plus graves de privation de capacités qui soient, qui touche et limite les autres formes de capacités et de fonctionnements dans les dimensions restantes.

L'autonomisation des femmes dans cette dimension du WEI s'élève à 78,6 pour cent, avec des variations importantes entre les groupes de développement humain et les régions. La violence à l'égard des femmes et des

Figure 3.11 Estimations mondiales relatives à la violence à l'égard des femmes



Source: Élaboration des auteurs à partir d'OMS, pour le groupe de travail interinstitutions des Nations Unies sur les estimations et données relatives à la violence à l'égard des femmes (2021).

filles ne doit pas être tolérée, et l'autonomisation dans cette dimension ne devrait en aucun cas être inférieure à 100 pour cent. En termes réels, ce chiffre signifie donc que des millions de femmes ne sont pas à l'abri des violences physiques et sexuelles. Selon la toute dernière estimation disponible, 245 millions de femmes âgées de 15 ans ou plus ayant été mariées ou en couple ont signalé avoir subi des violences physiques ou sexuelles au cours des 12 derniers mois¹⁰⁶. Pourtant, les enquêtes et études ont tendance à sous-estimer la véritable ampleur de ce phénomène¹⁰⁷, puisque le nombre de femmes ne signalant pas ces infractions et ne demandant pas d'aide dépasse les 60 pour cent, et moins de 10 pour cent de celles qui le font ont appelé à la police¹⁰⁸.

Si les violences affectent les femmes et les filles dans tous les pays quels que soient leur revenu, leur situation géographique, leur niveau d'éducation, leur situation au regard du handicap et leur origine ethnique ou raciale, certaines études précisent que celles qui souffrent de formes multiples de discrimination et celles qui sont particulièrement marginalisées sont les plus exposées. C'est le cas notamment des femmes autochtones; des personnes qui s'identifient comme lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, queer, intersexes ou comme ayant toute autre orientation sexuelle ou identité de genre; des femmes en situation de handicap; et des femmes ayant un statut migratoire incertain¹⁰⁹.

Ces dernières années, un nombre croissant de mouvements mondiaux et nationaux comme #MeToo,

#Time'sUp, #UnVioladorEnTuCamino et #NiUnaMenos ont vu le jour pour exiger une redevabilité accrue et davantage d'actions¹¹⁰. Faire évoluer les attitudes stéréotypées et les normes sociales est essentiel pour créer des cultures de non-violence et d'égalité¹¹¹. Il reste pourtant d'importants écarts en matière d'élaboration, de mise en œuvre et d'exécution des lois et politiques. Par exemple, en 2022, 28 pays et zones n'avaient pas de lois sur la violence domestique¹¹² et 43 manquaient de législation traitant spécifiquement du harcèlement sexuel au travail¹¹³.

Le Koweït et Madagascar ont enregistré des avancées en 2020, avec l'introduction d'une législation complète sur la violence domestique¹¹⁴. La nouvelle loi du Koweït interdit toute forme de violence domestique de nature physique, psychologique, sexuelle ou financière et prévoit des ordonnances et des services de protection pour les survivantes. Elle appelle à la création de refuges, d'une ligne d'assistance téléphonique et de services de conseils et d'assistance juridique pour les survivantes de la violence domestique. Malgré ces efforts, les victimes et les survivantes manquent trop souvent de protection et d'accès à des services de soutien complets¹¹⁵.

Pendant la pandémie de COVID-19, la pandémie fantôme de violence à l'égard des femmes et des filles, et en particulier de violence domestique, s'est intensifiée¹¹⁶. Avec la mise en œuvre des mesures de confinement, les femmes ayant des partenaires violents se sont davantage retrouvées isolées des personnes et des ressources pouvant leur venir en aide.

4. D'importants progrès ont été réalisés en matière d'égalité et d'autonomisation des femmes et des filles, mais les défis sont encore nombreux

Les indices jumeaux présentés dans ce rapport, l'indice d'autonomisation des femmes (WEI) et l'indice mondial de parité entre les sexes (GGPI), offrent une perspective différente mais complémentaire qui permet d'évaluer le développement humain, le pouvoir et la liberté des femmes de faire leurs propres choix.

Avec moins de dix ans pour atteindre les objectifs de développement durable, le monde a encore beaucoup de chemin à parcourir pour réaliser pleinement les droits et libertés fondamentales de femmes et des filles. Aujourd'hui, moins de 1 pour cent des femmes et des filles vivent dans un pays caractérisé par une forte autonomisation des femmes et un faible écart entre les sexes. Aucun des 114 pays analysés n'a encore atteint l'autonomisation totale des femmes ou la parité entre les sexes. Et aucun pays n'a un niveau élevé d'autonomisation des femmes mais des performances faibles ou moyennes en matière de parité entre les sexes, ce qui suggère que cela n'est pas possible. Si les pays avec un développement humain plus élevé affichent généralement des écarts entre les sexes moins importants, les nouveaux indices suggèrent qu'un développement humain plus élevé ne suffit pas à lui seul à assurer l'autonomisation des femmes et des filles et l'égalité entre les sexes.

À l'avenir, il sera essentiel de combler les manques de données dans la mesure des dimensions émergentes et de longue date de la fragilité sociétale, qui touchent les femmes et les filles de manière disproportionnée mais qui ne figurent pas encore dans le WEI et le GGPI expérimentaux en raison d'un manque de données et de lacunes méthodologiques. Parmi les principaux domaines de travail futurs, citons la mesure de la vulnérabilité résultant des changements et des urgences climatiques, la situation et le bien-être des femmes et des filles confrontées à des inégalités croisées, et le rôle joué par l'intelligence artificielle et d'autres technologies dans la

lutte contre les préjugés sexospécifiques institutionnels – ou leur enracinement. S'il est bien connu que les femmes et les filles ont moins accès aux téléphones portables, aux ordinateurs et à l'Internet, et sont moins susceptibles d'avoir les compétences requises pour les utiliser¹¹⁷, nous manquons de données sur les aspects sexospécifiques des autres formes d'avancées technologiques et leur propension non seulement à renforcer les préjugés existants mais aussi à les multiplier et à perpétuer les inégalités entre les genres¹¹⁸.

De plus, si la participation des femmes à la prise de décisions du ménage et leur accès aux revenus et autres actifs du foyer sont essentiels¹¹⁹, l'absence de données a empêché d'intégrer les informations sur ces domaines importants dans les indices. Un engagement à l'échelle nationale, régionale et mondiale à produire des données, preuves et connaissances sur la situation et le bien-être des femmes peut jouer un rôle crucial dans l'avancement du programme favorisant l'autonomisation des femmes et l'égalité entre les sexes. De même, l'analyse approfondie des inégalités croisées supposera d'élargir les informations sur différents groupes de femmes et de filles, y compris celles en situation de handicap, vivant avec le VIH ou confrontées à la discrimination raciale/ethnique; les migrantes, réfugiées ou déplacées; et les victimes de discrimination fondée sur leur orientation sexuelle ou leur identité de genre¹²⁰. Le développement humain des femmes nécessite également des normes de genre positives et l'éradication de la discrimination basée sur le genre dans les cadres juridiques¹²¹. Les préjugés sexistes ancrés dans les institutions, les lois, les politiques et les affectations budgétaires ont une incidence majeure sur les inégalités existantes.

Dans un contexte d'incertitude caractérisé par l'existence de crises croisées, il est plus important que jamais d'identifier les obstacles à la réduction des écarts entre les sexes et à l'autonomisation des

femmes. Des actions audacieuses sont nécessaires pour lutter contre les obstacles structurels et éradiquer l'exclusion. Les conclusions de ce rapport portent sur les cinq domaines dans lesquels il est urgent de prendre des mesures stratégiques :

- Les politiques sanitaires doivent reconnaître les besoins différents des femmes et des hommes tout au long de la vie et soutenir et favoriser une vie en bonne santé pour tous et toutes. L'accès universel à la santé sexuelle et reproductive doit être pleinement intégré dans les stratégies nationales de développement, y compris par le déploiement universel des programmes de planification familiale.
- L'égalité d'accès à l'éducation et à l'apprentissage doit aller au-delà de la parité dans l'agrégat. Nous devons redoubler d'efforts pour atteindre les femmes et les filles les plus marginalisées et assurer ainsi la parité à l'échelle infranationale. Il est important de combler les lacunes en matière de compétences et de qualité de l'éducation, notamment dans les domaines des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques et par l'apprentissage numérique, pour autonomiser les femmes et les filles à l'ère numérique.
- Il faut investir davantage dans les politiques et services qui concernent l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle et aider les familles ayant des besoins en matière de soins. Cela suppose de reconnaître la valeur économique du travail de soin non rémunéré, d'investir dans l'accès à des services de garderie de qualité et abordables, et de mettre en œuvre des régimes de congés parentaux et des modalités de travail souples pour les mères et les pères. L'accès à des institutions financières et à des comptes

bancaires est essentiel pour la sécurité et l'autonomie économiques des femmes. L'égalité de rémunération pour un travail de valeur égale est essentielle pour atteindre l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes, et celle-ci peut et doit être mise en place¹²².

- Nous devons déployer des efforts supplémentaires pour favoriser la participation des femmes à tous les niveaux et dans toutes les sphères de la vie publique au même titre que les hommes. Cela suppose de définir des objectifs, des plans d'action et des calendriers pour atteindre la parité entre les sexes; d'éliminer les lois, politiques et réglementations qui discriminent les femmes; et de lutter contre les normes sociales sexospécifiques partiales qui empêchent les femmes d'accéder aux fonctions de leaders.
- Des mesures exhaustives axées sur la prévention, la modification des normes sociales et l'élimination des lois et politiques discriminatoires sont nécessaires pour lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles. Il est également impératif de fournir aux survivantes des services essentiels tels que refuges, soins de santé exhaustifs et soutien psychosocial.

Ces mesures visent à favoriser les changements normatifs et structurels, élargir les opportunités et donner aux femmes et aux filles les capacités nécessaires pour mener une vie qu'elles apprécient et ont des raisons d'apprécier. Associées à d'autres investissements multisectoriels en faveur de la dignité et des droits humains des femmes et des filles tout au long de leur vie, elles jettent les bases de la concrétisation des promesses de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Notes

- 1 Kabeer (1999) définit l'autonomisation comme la capacité des personnes à élargir leurs choix de vie, en particulier lorsque cette capacité était auparavant limitée ou déniée. De même, le WEI définit l'autonomisation comme le développement de la capacité des femmes à s'exprimer, à faire des choix et à saisir les opportunités de la vie. Il porte sur les dimensions dans lesquelles les femmes et les filles sont confrontées à des discriminations qui entravent leurs libertés fondamentales et leurs droits.
- 2 PNUD, 2019. La situation varie toutefois d'un pays à l'autre, et l'Afghanistan est la seule exception. En effet, dans ce pays, les filles de plus de 12 ans n'ont plus le droit d'aller à l'école depuis septembre 2021, et l'enseignement supérieur pour les étudiantes a été suspendu jusqu'à nouvel ordre en décembre 2022 (UNESCO, 2023a).
- 3 DESA, 2023 ; UNICEF, 2018 et 2021. L'ampleur des mutilations génitales féminines a globalement baissé ces trente dernières années, mais les progrès sont inégaux d'un pays à l'autre, et le rythme de déclin a été irrégulier. Les mariages d'enfants sont en baisse à l'échelle mondiale : la part de femmes mariées pendant leur enfance est passée d'une sur quatre à environ une sur cinq entre 2001 et 2021.
- 4 DESA, 2023.
- 5 OMS, 2019a et 2023.
- 6 DESA, 2020a.
- 7 ONU Femmes, 2021c.
- 8 DESA, 2020b ; ONU Femmes, 2020a.
- 9 ONU Femmes, 2020a.
- 10 Gordon *et al.*, 2019 ; Remme *et al.*, 2020.
- 11 ONU Femmes, 2020a.
- 12 OIT, 2023.
- 13 OIT, 2022 ; ONU Femmes, 2020b et 2020c ; ONU Femmes et DESA, 2020.
- 14 PNUD, 2022a ; ONU Femmes, 2018a.
- 15 OMS, 2021a.
- 16 PNUD, 2023.
- 17 PNUD, 2022b.
- 18 OMS, 2021c.
- 19 La plateforme Human Climate Horizons, développée par le PNUD et par le Climate Impact Lab (<http://horizons.hdr.undp.org>) fournit des données et une analyse détaillées montrant comment les changements climatiques exacerberont les inégalités et creuseront les écarts en matière de développement humain.
- 20 HCR, 2023.
- 21 ONU Femmes (à paraître), mise à jour d'ONU Femmes (2020c).
- 22 ONU Femmes, 2020f.
- 23 OIT, 2021a.
- 24 Bateman et Ross, 2020 ; Cohen et Hsu, 2020 ; Haridasani Gupta, 2020 ; Power, 2020 ; ONU Femmes, 2020c.
- 25 PNUD, 2023.
- 26 Shulla *et al.*, 2021 ; DESA, 2020d.
- 27 ONU Femmes, 2021b.
- 28 ONU Femmes 2018a, 2021b.
- 29 L'autonomisation des femmes et des filles et l'égalité entre les sexes sont des défis multidimensionnels. Un indice composite de l'égalité des genres englobe des données multidimensionnelles pertinentes au regard des politiques qui fournissent une mesure de synthèse utile aux responsables politiques. Les indices composites de l'égalité des genres ont été inventés par le Bureau du Rapport sur le développement humain du PNUD et publiés pour la première fois dans le Rapport sur le développement humain de 1995 (PNUD, 1995). Les indices de genre du PNUD ont été révisés à plusieurs reprises au fil des ans, à mesure de l'évolution des concepts et des méthodologies et de l'amélioration de la collecte de données.
- 30 Guterres, 2020.
- 31 HCDH, 2017.
- 32 Evans et Nambiar, 2013.
- 33 Fukuda-Parr et Cid-Martinez, 2019.
- 34 Les nouveaux indices de genre s'inscrivent dans une longue tradition de suivi des progrès dans les dimensions clés du développement humain par l'approche par les capacités. Mais ils s'inspirent également des principes d'égalité entre les sexes énoncés dans des traités et cadres internationaux clés portant sur les droits humains, comme la Déclaration universelle des droits de l'homme (Nations Unies, 1948), la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (Nations Unies, 1979) et la Déclaration et le Programme d'action de Beijing (Nations Unies, 1995). Les ambitions de ces instruments fondamentaux en matière d'égalité entre les sexes se superposent à celles de cadres ultérieurs comme le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Nations Unies, 2015). Pour plus d'informations sur les aspects conceptuels des nouveaux indices, voir Berik (2022).
- 35 Les critères de simplicité et de transparence sont essentiels pour garantir que ces indices soient faciles à exploiter et puissent être décomposés en indicateurs ou valeurs sous-jacents. Voir Azcona *et al.* (à paraître) et OCDE (2008).
- 36 L'égalité des chances entre les femmes et les hommes en termes d'accès aux services de soins de santé et de traitement au sein de ces services est reconnue par la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (Nations Unies, 1979) et par la Déclaration et le Programme d'action de Beijing (Nations Unies, 1995). L'appel à l'action des États dans cette dimension est par ailleurs réaffirmé dans l'ODD 3 (Nations Unies, 2015).
- 37 Voir le préambule de la Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé, telle qu'adoptée par la Conférence internationale de la Santé, tenue à New York du 19 juin au 22 juillet 1946 (OMS, 1948).
- 38 IHME, 2018.
- 39 Ragonese et Barker, 2019.
- 40 OMS, 2019b.
- 41 DESA, 2020c.
- 42 UNICEF, 2021.
- 43 Kalamar *et al.*, 2016 ; Wodon *et al.*, 2017.
- 44 UNESCO, 2020b et 2023b. Atteindre l'égalité dans ce domaine a pendant longtemps été une priorité pour les dirigeants mondiaux. Par exemple, l'article 10 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes appelle les États à garantir les mêmes possibilités et un traitement égal pour les femmes et les hommes dans le secteur éducatif (Nations Unies, 1979). De même, figurent parmi les 12 domaines critiques de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing la baisse des inégalités d'accès et les contenus différenciés en matière d'éducation et de formation (Nations Unies, 1995). Ces recommandations ont été élargies dans les conclusions concertées de la Commission de la condition de la femme (Nations Unies, 2021).
- 45 Selon les estimations, 32 millions de filles en âge d'aller à l'école primaire ne sont pas scolarisées, contre 27 millions de garçons (UNESCO, 2019).
- 46 UNESCO, 2020b.
- 47 D'après une analyse réalisée par ONU Femmes à partir des données d'ICF International 2023, l'écart en matière d'accès à l'enseignement secondaire ou supérieur entre les femmes

- des ménages les plus riches et celles issues des ménages les plus pauvres s'est creusé depuis les années 1990 dans 24 des 29 pays disposant d'enquêtes démographiques et de santé pour 2014 ou plus tard et pour lesquels au moins un cycle d'enquête a été réalisé dans les années 1990. Au Mozambique en 2018, moins de 4 pour cent des femmes des ménages les plus pauvres étaient parvenues au niveau secondaire ou supérieur, contre 68 pour cent des femmes des ménages les plus riches. Par comparaison, les différences de taux d'achèvement entre les femmes pauvres et les femmes riches étaient tout aussi démesurées en 1997 (0,2 pour cent et 18 pour cent).
- 48 Mendez Acosta et Evans, 2020 ; Université d'Oxford, 2021.
- 49 L'indicateur « Jeunes ni étudiants, ni employés, ni stagiaires » peut servir à comprendre et à lutter contre plusieurs vulnérabilités auxquelles sont confrontés les jeunes du monde entier, comme la déscolarisation précoce, mais, tout comme la participation au marché du travail, il s'agit d'un mauvais indicateur de la qualité de l'emploi. Les mesures qualitatives nécessaires pour se faire une idée précise de la qualité de l'emploi font souvent défaut à l'échelle mondiale.
- 50 L'article 11 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes encourage les États à soutenir les parents en leur permettant de combiner leurs obligations familiales avec leurs responsabilités professionnelles, notamment en favorisant la création de garderies d'enfants, l'accès aux congés maternité et la protection contre la discrimination au travail en raison de leur mariage ou de leur maternité (Nations Unies, 1979).
- 51 Les enfants ne sont pas les seuls membres du ménage à avoir besoin de soins : d'autres adultes, y compris les seniors, peuvent avoir besoin de soins et d'une supervision importants. Mais il n'existe aucune donnée à l'échelle mondiale sur les taux d'activité des femmes et des hommes qui fournissent des soins non rémunérés à plein temps ou à temps partiel à d'autres adultes au sein de la famille ou du ménage. De plus, de nombreux adultes âgés au sein du ménage, plutôt que de nécessiter des soins, partagent les responsabilités en matière de soins (par exemple, les grands-parents prennent soin des petits-enfants). Voir ONU Femmes (2019).
- 52 OIT, 2018 et 2022 ; OCDE, 2018 ; ONU Femmes, 2020b.
- 53 OIT, 2018 ; OCDE, 2018 ; ONU Femmes, 2020b et 2020e. Le taux d'activité est parfois utilisé comme mesure de substitution évaluant l'évolution du niveau de vie. Ceci est problématique, le fait de participer à la population active ne donnant aucune information sur le niveau de rémunération ou sur l'accès à un revenu décent. Les individus peuvent faire partie de la population active mais être au chômage, sous-employés, travailler à temps partiel ou travailler comme main-d'œuvre non rémunérée dans une entreprise ou exploitation familiale. Pourtant, lorsque le taux d'activité est ventilé simultanément par sexe, composition du ménage et présence de jeunes enfants, il peut être une bonne mesure de substitution pour comprendre comment la distribution inéquitable des responsabilités domestiques et de soin au sein du ménage contribue à l'inégalité d'accès aux opportunités en dehors du ménage, en particulier sur le marché du travail.
- 54 Banque mondiale, 2023.
- 55 Demirgüç-Kunt *et al.*, 2017.
- 56 Field *et al.*, 2016.
- 57 La recherche sur les droits fonciers des femmes, par exemple, montre qu'elles ont un plus grand pouvoir de négociation lorsque leurs droits fonciers sont garantis. Voir Agarwal (2003), Daley *et al.* (2010) et Banque mondiale (2021a).
- 58 Les articles 7 et 8 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes confient aux États la mission de garantir l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie politique et publique, et en matière de représentation de leur gouvernement (Nations Unies, 1979). La Déclaration et le Programme d'action de Beijing énoncent l'obligation pour les gouvernements d'encourager la représentation des femmes au pouvoir et dans la prise de décisions à différents niveaux et dans différentes branches du gouvernement, ainsi qu'à des postes de direction au sein d'organes de décision économique (Nations Unies, 1995). Plus récemment, la cible 5.5 des objectifs de développement durable a appelé les États à garantir la participation pleine et effective des femmes aux fonctions de direction dans la vie politique, économique et publique (Nations Unies, 2015).
- 59 OIT, 2019a ; ONU Femmes et DESA, 2022.
- 60 Nussbaum (2011, p. 33), par exemple, définit l'intégrité physique comme « le fait d'être à l'abri des agressions violentes, y compris sexuelles et domestiques ; et le fait d'avoir des opportunités de satisfaction sexuelle et d'avoir le choix en matière de reproduction ». Robeyns (2017, p. 41) décrit la violence à la lumière de fonctionnements « mauvais » ou négatifs sans lesquels la vie serait plus agréable.
- 61 Voir la Recommandation générale no 19 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (Nations Unies, 1992 et 2004), qui invite les États à recueillir et déclarer des données sur l'ampleur de la violence à l'égard des femmes et sur la prestation de services aux victimes, ainsi que sur les mesures, législatives ou autres, prises pour protéger les femmes contre la violence, en particulier le harcèlement au travail, les abus au sein de la famille et les violences sexuelles. Voir aussi la Recommandation générale no 35, plus récente, sur la violence à l'égard des femmes fondée sur le genre (Nations Unies, 2017).
- 62 Hsu et Kovacevic, 2017.
- 63 Nations Unies, 2015.
- 64 Les autres formes de violence, y compris économiques et psychologiques, sont tout aussi importantes ; mais les données sur ces formes de violences ne sont pas collectées de manière uniforme entre les pays. Là où des données sont collectées sur ces formes de violences, elles répondent à différentes définitions et ne sont donc pas nécessairement comparables d'un contexte local, d'un pays et d'une région à l'autre. Pour plus d'informations sur les défis liés à la production de données mondiales sur l'ampleur de ces formes de violences, voir OMS (2021a).
- 65 DESA, 2015.
- 66 Le Rapport sur le développement humain 2014 a introduit des seuils fixes pour quatre catégories de réalisations en matière de développement humain (faible, moyen, élevé et très élevé). Ces seuils correspondent aux valeurs de l'indice de développement humain qui dépendent des quartiles de répartition de la moyenne des indicateurs du composant pour la période 2004-2013 (PNUD 2014).
- 67 En règle générale, un développement humain plus élevé (tel que mesuré par l'indice de développement humain) va de pair avec des scores plus élevés du GGPI. Toutefois, de nombreux pays affichant un développement humain plus faible obtiennent aussi de bons scores dans le cadre du cet indice. C'est le cas notamment lorsque la parité a été atteinte mais qu'elle s'accompagne d'un faible développement humain (voir Azcona *et al.*, à paraître).
- 68 Les pays et les régions présentant une auto-nomisation des femmes faible ou moyenne et des performances faibles ou moyennes en matière de parité entre les sexes sont ceux obtenant un score de 0.800 ou moins dans le cadre du WEI et du GGPI. Les valeurs seuils sont basées sur les scores par quartiles pour le GGPI pour 114 pays.
- 69 Hsu et Kovacevic, 2015.
- 70 Hellwig *et al.*, 2019.
- 71 Cahill *et al.*, 2018.
- 72 Cahill *et al.*, 2018.
- 73 OMS, 2020.
- 74 Calculs d'ONU Femmes et du PNUD basés sur les données de l'OMS (2021e).
- 75 UNESCO, 2020b et 2023b.
- 76 UNESCO, 2020b.
- 77 Dans 47 pays non membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques faisant partie du Programme international pour le suivi des acquis des élèves, les filles obtiennent de meilleurs scores en lecture, et 9 filles sur 10 obtiennent des scores aussi bon que les garçons en mathématiques (OCDE, 2019).
- 78 UNESCO, 2020a.
- 79 UNESCO, 2021a et 2023b. À l'échelle mondiale, l'inscription des filles dans l'enseignement supérieur a triplé entre 1995 et 2018. Mais les écarts en matière de capacités améliorées, par exemple l'inscription dans les champs des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques, restent importants. L'écart en matière d'inscription dans l'enseignement supérieur est particulièrement élevé dans les pays à développement humain moyen (UNESCO, 2020c). Ces schémas sont maintenus aux stades ultérieurs de la vie, où les femmes continuent d'être

- sous-représentées dans les emplois dans les champs des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques, un phénomène souvent comparé à un « tuyau percé » puisqu'elles « fuient » la recherche et le monde universitaire pour se tourner vers d'autres carrières (Grogan, 2019 ; Sheltzer et Smith, 2014). Selon les données de 69 pays, les femmes employées dans les sciences, les technologies, l'ingénierie et les mathématiques (valeur médiane ; les données sont une série expérimentale puisqu'il n'existe aucune définition approuvée à l'échelle internationale pour les métiers des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques, qui peuvent aller du développement de logiciels à l'assistance médicale ; voir OIT, 2020a).
- 80 OCDE, 2017 ; PNUD, 2019, 2020b ; UNESCO, 2020b.
- 81 Analyse d'ONU Femmes et du PNUD basée sur les données d'UNESCO (2020c).
- 82 OIT, 2019b.
- 83 La recherche dans ce domaine indique que le mariage et la maternité constituent un point de césure pour les jeunes femmes, à l'occasion duquel elles quittent le système éducatif et intègrent la catégorie des jeunes ni étudiants, ni employés, ni stagiaires (OIT, 2019b).
- 84 OIT, 2019a. Les normes sexistes et discriminatoires bien ancrées empêchent de répartir inégalement les responsabilités en matière de soins entre les hommes et les femmes et l'accès de ces dernières au marché du travail. Par exemple, d'après l'indice des normes sociales de genre, près de la moitié des hommes dans le monde estiment que les femmes ne doivent pas avoir le même droit à un travail que les hommes (PNUD, 2023). Mais les normes sociales peuvent évoluer, et évoluent bel et bien.
- 85 PNUD, 2020b.
- 86 DESA, 2023.
- 87 OIT, 2019a.
- 88 OIT, 2019a.
- 89 Basé sur 113 pays pour lesquels des données d'enquêtes récentes (2010-2020) sur la participation au marché du travail, par sexe et composition du ménage, étaient disponibles. ONU Femmes, 2021a.
- 90 Voir le tableau 3 en annexe et ONU Femmes, 2021a.
- 91 La détresse économique peut pousser les femmes à exercer des activités précaires, informelles et peu rémunérées (ONU Femmes 2019, 2020b).
- 92 ONU Femmes, 2020b.
- 93 Gutiérrez-Romero et Ahamed, 2021.
- 94 OIT, 2020b ; Jaim, 2020.
- 95 Shin *et al.*, 2021.
- 96 PNUD, 2023. Il est essentiel de produire de nouvelles mesures et statistiques, comme l'indice des normes sociales de genre, qui rendent visibles les préjugés et attitudes envers l'égalité entre les sexes afin de mieux étayer les politiques tenant compte des normes, de cibler directement les normes sociales et de rééquilibrer les rapports de force inégaux. S'attaquer aux préjugés pourrait changer le cours des choses en matière d'égalité entre les sexes, parce qu'il ne s'agit pas seulement d'un écart entre les sexes, mais surtout d'un écart de pouvoir (Rivera-Vázquez, 2020).
- 97 Au 1er janvier 2023, les femmes occupaient la fonction de chef d'État ou de gouvernement dans seulement 31 pays, seuls 22,8 pour cent des ministres étaient des femmes, seulement 22,5 pour cent des présidents de parlement étaient des femmes et le nombre de pays sans femme au gouvernement avait augmenté au cours de l'année précédente (UIP, 2023 ; ONU Femmes et UIP, 2023). La non-participation des femmes à la prise de décisions limite la portée et l'impact des efforts de relèvement faisant suite à la pandémie ou à d'autres catastrophes et la possibilité de redynamiser les économies et les sociétés. Selon certaines études, les économies dans lesquelles les femmes étaient mieux représentées au sein du pouvoir législatif national étaient plus susceptibles d'adopter des lois sur le harcèlement sexuel, le viol, le divorce et les violences domestiques (Banque mondiale, 2021a). Seuls 8 des 137 pays étudiés avaient mis en place un groupe de travail paritaire sur le COVID-19. Dans 26 pays, ce groupe de travail ne comptait aucune femme (PNUD et ONU Femmes, 2021).
- 98 PNUD 2019 et 2020b ; ONU Femmes, 2021c.
- 99 PNUD, 2023.
- 100 Les enquêtes menées sur les attitudes montrent qu'au niveau mondial, 49 pour cent des personnes estiment encore que les hommes sont de meilleurs dirigeants politiques que les femmes, et plus de 43 pour cent pensent qu'ils sont plus aptes à diriger des entreprises (PNUD, 2023). Le mouvement organisé d'opposition à la participation des femmes à la vie publique peut être fort et violent. D'autres obstacles, comme les taux de pauvreté plus élevés, le manque d'accès à la finance, aux services et aux droits sexuels et reproductifs, et les plus grandes responsabilités des femmes en matière de soins limitent encore davantage leur pleine participation.
- 101 UIP et ONU Femmes, 2021.
- 102 UIP, 2021 ; ONU Femmes, 2021d. Ces quotas avaient été progressivement accrus, passant de 30 pour cent en 2003 à 50 pour cent en 2014, parallèlement à l'adoption de règles strictes sur la façon dont les partis pouvaient remplir les quotas (Hinojosa et Piscopo, 2018).
- 103 Le pays est aussi le premier de la région à avoir eu une femme à la tête du parlement (UIP, 2022 et 2023).
- 104 Nations Unies, 2004.
- 105 OMS, 2021b.
- 106 OMS, 2021a.
- 107 Hsu et Kovacevic, 2017. Cela peut être dû au fait qu'il est notoirement difficile de collecter ces données lorsque les victimes craignent de se manifester, ou, tragiquement, ressentent de la honte. Les données peuvent aussi être sensibles d'un point de vue politique, en particulier dans certaines cultures.
- 108 DESA, 2015.
- 109 Manjoo, 2012 ; ONU Femmes, 2020g.
- 110 ONU Femmes, 2018b.
- 111 Les données des enquêtes démographiques et de santé montrent que le nombre d'hommes justifiant les coups portés à leurs femmes aujourd'hui a baissé dans 21 des 23 pays ayant mené au moins trois enquêtes depuis le début des années 2000 (2013 ou plus tard). Le rythme du changement varie toutefois considérablement à l'échelle nationale. Par exemple, en Éthiopie, la part d'hommes donnant au moins une justification aux coups portés à leurs femmes est passé de 74,8 pour cent en 2000 à 27,6 pour cent en 2016. Des gains certes moins spectaculaires mais tout aussi importants ont été observés en Ouganda à la même période (de 63,6 pour cent à 40,1 pour cent). Les 23 pays concernés étaient l'Arménie, le Bénin, l'Éthiopie, le Ghana, Haïti, l'Indonésie, le Kenya, le Lesotho, Madagascar, le Malawi, le Mali, le Mozambique, la Namibie, le Népal, le Nigéria, l'Ouganda, la République dominicaine, la République-Unie de Tanzanie, le Rwanda, le Sénégal, la Sierra Leone, la Zambie et le Zimbabwe (ICF International, 2023).
- 112 Banque mondiale, 2021.
- 113 Banque mondiale, 2021.
- 114 Banque mondiale, 2021. La nouvelle loi de Madagascar a mis en place des sanctions pénales pour les différentes formes de violence basée sur le genre, comme les violences physiques, psychologiques, émotionnelles et économiques dans les sphères privée et publique, ainsi qu'une procédure pour obtenir des ordonnances de protection. La nouvelle loi dispose par ailleurs que l'État doit aider les survivantes par l'intermédiaire du système de santé, des services d'aide psychologique et juridique et en affectant les ressources nécessaires.
- 115 Starrs *et al.*, 2018.
- 116 ONU Femmes, 2020d.
- 117 UNESCO et Coalition des compétences d'EQUALS, 2019.
- 118 D'Ignazio et Klein, 2020.
- 119 Baland et Ziparo, 2018.
- 120 Aucune norme internationale n'existe à l'heure actuelle pour collecter et mesurer des données sur l'identité de genre. Mais plusieurs pays, y compris l'Australie, le Bangladesh, le Canada, les États-Unis, l'Inde, le Népal, la Nouvelle-Zélande, le Pakistan et le Royaume-Uni, élaborent et testent différentes approches (voir ONU Femmes, 2018a).
- 121 Hyland *et al.*, 2020. Il existe d'importantes corrélations positives entre les lois plus égalitaires relatives aux femmes au sein de la population active et un marché du travail plus égalitaire, par exemple une meilleure participation des femmes au marché du travail et la réduction de l'écart salarial entre hommes et femmes.
- 122 Un exemple récent d'égalité de rémunération pour un travail de valeur égale concerne l'équipe féminine de football des États-Unis, qui a conclu un accord historique avec la Fédération américaine de football en mai 2022 pour recevoir le même salaire que l'équipe masculine (Hernandez, 2022).

Références bibliographiques

- Agarwal, B., 2003.** «Gender and Land Rights Revisited: Exploring New Prospects via the State, Family and Market.» *Journal of Agrarian Change* 3(1–2): 184–224.
- Assemblée générale des Nations Unies, 2023.** «Point sur les objectifs de développement durable: vers un plan de sauvetage pour l'humanité et la planète». Rapport du Secrétaire général (édition spéciale) (version préliminaire non éditée). New York.
- Azcona, G., Bhatt, A., Brauchle, J. et Fortuny, G., 2023.** «From Commodity to Common Good: A feminist agenda to tackle the World's Water crisis». ONU Femmes, New York.
- Azcona, G., Bhatt, A., Hsu, Y., Humbert, A. L., Kovacevic, M. et Permanyer, I., à paraître.** «Technical Paper on the Construction of a Revised and Improved Set of Gender Indices on Gender Equality and Women's Empowerment». ONU Femmes et Programme des Nations Unies pour le développement, New York.
- Baland, J. M. et Ziparo, R., 2018.** «Intra-Household Bargaining in Poor Countries». In : Anderson, S., Beaman, L. et Platteau, J. P. (dir.), *Towards Gender Equity in Development*. Oxford, Royaume-Uni: Oxford University Press.
- Banque mondiale, 2021.** *Les femmes, l'entreprise et le droit 2021*. Washington.
- Banque mondiale, 2023.** Base de données Les femmes, l'entreprise et le droit. Washington. <https://wbl.banquemondiale.org/fr/wbl>. Consulté le 12 juin 2023.
- Barro, R. J. et Lee, J.-W., 2018.** Jeu de données sur le niveau d'éducation, Révision de juin 2018. <http://www.barrolee.com>. Consulté le 13 janvier 2021.
- Bateman, N. et Ross, M., 2020.** «Why Has COVID-19 Been Especially Harmful for Working Women?» *Brookings Essays*. Octobre 2020. <https://www.brookings.edu/essay/why-has-covid-19-been-especially-harmful-for-working-women/>. Consulté le 3 août 2021.
- Bericat, E., 2012.** «The European Gender Equality Index: Conceptual and Analytical Issues». *Social Indicators Research* 108(1): 1–28.
- Berik, G., 2022.** «Toward Improved Measures of Gender Inequality: An Evaluation of UNDP's Gender Inequality Index and A Proposal». Série de documents de réflexion d'ONU Femmes, New York.
- Berthelot, N., Lemieux, R., Garon-Bissonnette, J., Drouin-Maziade, C., Martel, E. et Maziade, M., 2020.** «Uptrend in Distress and Psychiatric Symptomatology in Pregnant Women during the Coronavirus Disease 2019 Pandemic.» *Acta Obstetrica et Gynecologica Scandinavica* 99(7): 848–855. <https://doi.org/10.1111/aogs.13925>.
- Bradley, K. et Khor, D., 1993.** «Towards an Integration of Theory and Research on the Status of Women». *Gender and Society* 7(3): 347–78.
- Branisa, B., Klasen, S., Ziegler, M., Drechsler, D. et Jutting, J., 2013.** «The Institutional Basis of Gender Inequality: The Social Institutions and Gender Index (SI-GI)». *Feminist Economics* 20(2): 29–64.
- Burzynska, K. et Contreras, G., 2020.** «Gendered Effects of School Closures during the Covid-19 Pandemic». *The Lancet* 395(10242): 1968.
- Cahill, N., Sonneveldt, E., Stover, J., Weinberger, M., Williamson, J., Wei, C., Brown, W. et Alkema, L., 2018.** «Modern Contraceptive Use, Unmet Need, and Demand Satisfied among Women of Reproductive Age Who Are Married or in a Union in the Focus Countries of the Family Planning 2020 Initiative: A Systematic Analysis Using the Family Planning Estimation Tool». *The Lancet* 391(10123): 870–882.
- Calvert, C., John, J., Nzvere, F. P., Cresswell, J. A., Fawcus, S., Fottrell, E., Say, L. et Graham, W. J., 2021.** «Maternal Mortality in the Covid-19 Pandemic: Findings from a Rapid Systematic Review». *Global Health Action* 14(sup1): 1974677.
- Centre commun de recherche-Commission européenne, 2008.** *Handbook on Constructing Composite Indicators: Methodology and User Guide*. Paris: Éditions OCDE.
- Cohen, P. et Hsu, T., 2020.** «Pandemic Could Scar a Generation of Working Mothers». *New York Times*, 30 juin. <https://www.nytimes.com/2020/06/03/business/economy/coronavirus-working-women.html>. Consulté le 3 août 2021.
- COVID-19 Mental Disorders Collaborators (Santomauro, D. F., Mantilla Herrera, A. M., Shadid, J., Zheng, P., Ashbaugh, C., Pigott, D. M., Abbafati, C. et al.), 2021.** «Global Prevalence and Burden of Depressive and Anxiety Disorders in 204 Countries and Territories in 2020 due to the COVID-19 Pandemic». *The Lancet* 398: 1700–12.
- D'Ignazio, C. et Klein, L., 2020.** *Data Feminism*. Cambridge: MIT Press.
- Daley, E., Dore-Weeks, R. et Umuhoza, C., 2010.** «Ahead of the Game: Land Tenure Reform in Rwanda and the Process of Securing Women's Land Rights». *Journal of Eastern African Studies* 4(1): 131–152.
- Demirgüç-Kunt, A., Klapper, L., Singer, D., Ansar, A. et Hess, J., 2017.** *Base de données Global Findex 2017: Mesurer l'inclusion financière et la révolution techno-financière*. Washington: Banque mondiale.
- DESA (Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies), 2015.** *Les femmes dans le monde, 2015. Des chiffres et des idées*. Chapitre 6. New York.
- DESA (Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies), 2020a.** *Rapport sur les objectifs de développement durable 2020*. New York.
- DESA (Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies), 2020b.** *Les femmes dans le monde, 2020. Des chiffres et des idées*. New York.
- DESA (Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies), 2020c.** *World Family Planning 2020 Highlights: Accelerating Action to Ensure Universal Access to Family Planning*. New York.
- DESA (Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies), 2020.** «Impact of Covid-19 on SDG Progress: A Statistical Perspective». Policy Brief 81. New York. <https://www.un.org/development/desa/dpad/publication/un-desa-policy-brief-81-impact-of-covid-19-on-sdg-progress-a-statistical-perspective/>. Consulté le 3 août 2021.
- DESA (Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies), 2022a.** Estimates and Projections of Family Planning Indicators 2022. <https://www.un.org/development/desa/pd/data/family-planning-indicators>. Consulté le 3 avril 2023.
- DESA (Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies), 2022b.** World Population Prospects: The 2022 Revision. New York. <https://population.un.org/wpp/>. Consulté le 3 avril 2023.
- DESA (Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies), 2023.** Sustainable Development Goals Indicator database. <https://unsstats.un.org/sdgs/indicators/database/>. Consulté le 12 juin 2023.
- Evans, A. et Nambiar, D., 2013.** «Collective Action and Women's Agency: A Background Paper». Women's Voice, Agency, & Participation Research Series 2013, n° 4. Groupe de la Banque mondiale, Washington.
- Field, E., Pande, R., Rigol, N., Schaner, S. et Troyer Moore, C., 2016.** «On Her Account: Can Strengthening Women's Financial Control Boost Female Labor Supply?». Document de travail, Harvard Business School, Cambridge.
- Fonds Malala, 2020.** *Girls' Education and Covid-19: What Past Shocks Can Teach Us about Mitigating the Impact of Pandemics*. Washington.

- Fukuda-Parr, S. et Cid-Martinez, I., 2019.** «Capability Approach and Human Development». In : Nissanke, M. et Ocampo, J. A. (dir.), *The Palgrave Handbook of Development Economics: Critical Reflections and Emerging Policy Perspectives*. New York : Palgrave Macmillan.
- Gordon, R., Marston, L., Rose, P. et Zubairi, A., 2019.** «12 Years of Quality Education for All Girls: A Commonwealth Perspective». REAL Centre, Université de Cambridge, Cambridge, Royaume-Uni.
- Grogan, K. E., 2019.** «How the Entire Scientific Community Can Confront Gender Bias in the Workplace». *Nature Ecology & Evolution* 3(1): 3–6.
- Guterres, A., 2020.** «L'écart de pouvoir entre les genres». <https://www.un.org/sg/fr/content/sg/articles/2020-03-02/the-gender-power-gap>. Consulté le 12 juillet 2021.
- Gutiérrez-Romero, R. et Ahamed, M., 2021.** «COVID-19 Response Needs to Broaden Financial Inclusion to Curb the Rise in Poverty». *World Development* 138 : 105229.
- Haridasani Gupta, A., 2020.** «Why Did Hundreds of Thousands of Women Drop Out of the Work Force?». *New York Times*, 13 octobre. <https://www.nytimes.com/2020/10/03/us/jobs-women-dropping-out-workforce-wage-gap-gender.html>. Consulté le 8 juillet 2021.
- HCDH (Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme), 2012.** *Indicateurs des droits de l'homme : Guide pour mesurer et mettre en œuvre*. Genève.
- HCDH (Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme), 2017.** *Moyens de garantir l'exercice du droit à l'éducation par toutes les filles dans des conditions d'égalité : Rapport du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme*. Genève.
- HCR (Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés), 2023.** *Refugee Data Finder*. <https://www.unhcr.org/refugee-statistics/>. Consulté le 1er juillet 2022.
- Hellwig, F., Coll, C. V. N., Ewerling, F. et Barros, A. J. D., 2019.** «Time Trends in Demand for Family Planning Satisfied: Analysis of 73 Countries Using National Health Surveys over a 24-Year Period». *Journal of Global Health* 9(2).
- Hernandez, J., 2022.** «The U.S. Men's and Women's Soccer Teams Will Be Paid Equally under a New Deal». NPR, 18 mai. <https://www.npr.org/2022/05/18/1099697799/us-soccer-equal-pay-agreement-women>. Consulté le 26 juin 2023.
- Hinojosa, M. et Piscopo, J. M., 2018.** «Women Won Big in Mexico's Elections—Taking Nearly Half the Legislature's Seats. Here's Why». *The Washington Post*, 11 juillet. <https://www.washingtonpost.com/news/monkey-cage/wp/2018/07/11/women-won-big-in-mexicos-elections-taking-nearly-half-the-legislatures-seats-heres-why/>. Consulté le 12 avril 2021.
- Hsu, Y.-C. et Kovacevic, M., 2015.** «Gender Equality in Human Development—Measurement Revisited». Document de synthèse 2015, Bureau du Rapport sur le développement humain du PNUD.
- Hsu, Y.-C. et Kovacevic, M., 2017.** «Violence against Women: Unacceptable and Unmeasured». Communiqué de presse, 22 novembre, Programme des Nations Unies pour le développement, Bureau du Rapport sur le développement humain. <http://www.hdr.undp.org/en/content/violence-against-women-unacceptable-and-unmeasured>. Consulté le 8 juin 2021.
- Hyland, M., Djankov, S. et Goldberg, P. K., 2020.** «Gendered Laws and Women in the Workforce». *American Economic Review: Insights* 2(4): 475–90.
- ICF International, 2023.** «The DHS Program STATcompiler». <https://www.statcompiler.com>. Consulté le 26 juin 2023.
- IHME (Institute for Health Metrics and Evaluation), 2018.** *Findings from the Global Burden of Disease Study 2017*. Seattle.
- Institut de statistique de l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture), 2023c.** Portail des développeurs de l'ISU, Service de téléchargement de données en masse. <https://apiportal.uis.unesco.org/bdds>. Consulté le 3 avril 2023.
- Jaim, J., 2020.** «Exist or Exit? Women Business-owners in Bangladesh during COVID-19». *Gender, Work and Organization* 28(S1): 209–226.
- John, N., Casey, C. E., Carino, G. et McGovern, T., 2020.** «Lessons Never Learned: Crisis and Gender-based Violence». *Developing World Bioethics* 20(2): 65–68.
- Kabeer, N., 1999.** «Resources, Agency, Achievement: Reflections on the Measurement of Women's Empowerment». *Development and Change* 30(3): 435–464.
- Kalamar, A. M., Lee-Rife, S. et Hindin, M. J., 2016.** «Interventions to Prevent Child Marriage among Young People in Low- and Middle-Income Countries: A Systematic Review of the Published and Gray Literature». *Journal of Adolescent Health* 59 : S16–S21.
- Manjoo, R., 2012.** «The Continuum of Violence against Women and the Challenges of Effective Redress». *International Human Rights Law Review* 1(1).
- Mason, K. O., 1986.** «The Status of Women: Conceptual and Methodological Issues in Demographic Studies». *Sociological Forum* 1(2): 284–300.
- Mendez Acosta, A. et Evans, D., 2020.** «Covid-19 and Girls' Education: What We Know So Far and What We Expect». Washington: Center for Global Development. <https://www.cgdev.org/blog/covid-19-and-girls-education-what-we-know-so-far-and-what-we-expect-happen>. Consulté le 5 avril 2021.
- Nations Unies, 1948.** «Déclaration universelle des droits de l'homme». Paris.
- Nations Unies, 1979.** «Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes». *Recueil des traités* 1249: 13. New York.
- Nations Unies, 1992.** «Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes». Recommandation générale n° 19: Violence à l'égard des femmes. Onzième session. A/47/38. New York.
- Nations Unies, 1995.** *Déclaration et Programme d'action de Beijing, adoptés lors de la quatrième Conférence mondiale des femmes*. 27 octobre. New York.
- Nations Unies, 2004.** «Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes». Recommandation générale n° 25 concernant le premier paragraphe de l'article 4 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, portant sur les mesures temporaires spéciales. Trentième session. New York.
- Nations Unies, 2015.** *Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030*. A/RES/70/1. 21 octobre. New York. https://unctad.org/system/files/official-document/ares70d1_fr.pdf. Consulté le 16 juin 2021.
- Nations Unies, 2017.** «Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes». Recommandation générale n° 35 sur la violence à l'égard des femmes fondée sur le genre, portant actualisation de la recommandation générale n° 19. CEDAW/C/CG/35. New York.
- Nations Unies, 2021.** «Commission de la condition de la femme : Participation pleine et effective des femmes à la prise de décisions dans la sphère publique et élimination de la violence, en vue d'atteindre l'égalité des sexes et l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles». 65^e session. E/CN.6/2021/3. 15–26 mars. New York.
- Nussbaum, M., 2011.** *Creating Capabilities*. Cambridge: Harvard University Press.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), 2008.** *Handbook on Constructing Composite Indicators. Methodology and User Guide*. Paris.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), 2017.** *Atteindre l'égalité femmes-hommes : Un combat difficile*. Paris.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), 2018.** *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2018*. «Un départ groupé, des trajectoires différentes : pourquoi l'écart de revenus du travail entre hommes et femmes se creuse au cours de la vie active». Paris. <https://doi.org/10.1787/g2g9ed68-fr>. Consulté le 16 juin 2021.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), 2019.** *Résultats du PISA 2018 (Volume 1) : Savoirs et savoir-faire des élèves*. Paris.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), 2023.** *OECD.Stat*. <https://www.oecd.org/fr/publications/resultats-du-pisa-2018-volume-1-ec30bc50-fr.htm>. Consulté le 4 avril 2023.
- OIT (Organisation internationale du Travail), 2018.** «Qu'est-ce qui pénalise les femmes face à l'emploi?». InfoStories de l'OIT. <https://www.ilo.org/infostories/fr-FR/Stories/Employment/barriers-women>. Consulté le 8 juillet 2021.
- OIT (Organisation internationale du Travail), 2019a.** *Une avancée décisive vers l'égalité entre hommes et femmes : Un meilleur avenir du travail pour tous*. Genève.

- OIT (Organisation internationale du Travail), 2019b.** « Young People Not in Employment, Education or Training ». Résumé technique 3, Genève.
- OIT (Organisation internationale du Travail), 2020a.** « Combien de femmes travaillent dans les STEM? ». <https://ilostat.ilo.org/fr/how-many-women-work-in-stem/>. Consulté le 22 avril 2021.
- OIT (Organisation internationale du Travail), 2020b.** « Gendered Impacts of COVID-19 on the Garment Sector ». ILO Brief, novembre. Genève. https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---asia/---ro-bangkok/---sro-bangkok/documents/publication/wcms_760374.pdf. Consulté le 16 juin 2021.
- OIT (Organisation internationale du Travail), 2021a.** *Observatoire de l'OIT : le COVID-19 et le monde du travail*. Septième édition. Genève.
- OIT (Organisation internationale du Travail), 2022.** *Selon de nouvelles estimations mondiales, plus de 2 millions de mères quitteront la main-d'œuvre en 2020*. Genève.
- OIT (Organisation internationale du Travail), 2023.** Base de données ILOSTAT. <https://ilostat.ilo.org/fr/data/>. Consulté le 12 juin 2023.
- OMS (Organisation mondiale de la Santé), 1948.** *Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé*. Genève.
- OMS (Organisation mondiale de la Santé), 2019a.** *Statistiques sanitaires mondiales 2019. Surveiller la santé pour les ODD*. Genève.
- OMS (Organisation mondiale de la Santé), 2019b.** *Breaking Barriers: Towards More Gender-Responsive and Equitable Health Systems*. Genève.
- OMS (Organisation mondiale de la Santé), 2020.** « Planification familiale/méthodes de contraception: Principaux faits ». <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/family-planning-contraception>. Consulté le 16 juin 2023.
- OMS (Organisation mondiale de la Santé), 2021a.** *Estimations sur l'ampleur de la violence à l'égard des femmes, 2018: Estimations sur l'ampleur à l'échelle mondiale, régionale et nationale des violences de la part d'un partenaire intime à l'égard des femmes et estimations sur l'ampleur à l'échelle mondiale et régionale des violences sexuelles non conjugales à l'égard des femmes*. Genève.
- OMS (Organisation mondiale de la Santé), 2021b.** « Une omniprésence dévastatrice : une femme sur trois dans le monde est victime de violence ». Communiqué commun, 9 mars. Genève. <https://www.who.int/fr/news/item/09-03-2021-devastatingly-pervasive-1-in-3-women-globally-experience-violence>. Consulté le 16 juin 2021.
- OMS (Organisation mondiale de la Santé), 2021c.** Tableau de bord Coronavirus (COVID-19) de l'OMS. <https://covid19.who.int/>. Consulté le 11 juillet 2021.
- OMS (Organisation mondiale de la Santé), 2021d.** Observatoire mondial de la Santé. <https://apps.who.int/gho/data/>. Consulté le 25 mars 2021.
- OMS (Organisation mondiale de la Santé), 2021e.** Health Equity Monitor Database. <https://www.who.int/data/gho/health-equity/health-equity-monitor-database>. Consulté le 10 mai 2021.
- OMS (Organisation mondiale de la Santé), 2023.** *Statistiques sanitaires mondiales 2023*. Genève. <https://www.who.int/publications/i/item/9789240074323>. Consulté le 12 juin 2023.
- OMS (Organisation mondiale de la Santé), pour le groupe de travail interinstitutions des Nations Unies sur les estimations et données relatives à la violence à l'égard des femmes, 2021.** *Estimations sur l'ampleur de la violence à l'égard des femmes, 2018: Estimations sur l'ampleur à l'échelle mondiale, régionale et nationale des violences de la part d'un partenaire intime à l'égard des femmes et estimations sur l'ampleur à l'échelle mondiale et régionale des violences sexuelles non conjugales à l'égard des femmes*. Genève. <https://www.who.int/publications/i/item/9789240022256>. Consulté le 3 avril 2023.
- ONU Femmes (Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes), 2018a.** *Traduire les promesses en actions: l'égalité des sexes dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030*. New York.
- ONU Femmes (Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes), 2018b.** « L'heure est venue: la solidarité féminine en action ». *Chronique ONU*. <https://www.un.org/fr/chronicle/article/lheure-est-venue-la-solidarite-feminine-en-action>. Consulté le 16 juin 2021.
- ONU Femmes (Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes), 2019.** *Le progrès des femmes dans le monde 2019–2020: Les familles dans un monde en changement*. New York.
- ONU Femmes (Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes), 2020a.** *Égalité des sexes: le point sur les droits des femmes 25 ans après Beijing*. New York.
- ONU Femmes (Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes), 2020b.** « Spotlight on SDG 8: The Impact of Marriage and Children on Labour Market Participation ». New York.
- ONU Femmes (Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes), 2020c.** *From Insights to Action: Gender Equality in the Wake of COVID-19*. New York.
- ONU Femmes (Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes), 2020d.** « Covid-19 and Violence Against Women and Girls: Understanding the Shadow Pandemic ». Policy Brief 17. New York.
- ONU Femmes (Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes), 2020e.** « Fallout of COVID-19: Working Moms Are Being Squeezed Out of the Labour Force ». Research Highlight. New York. <https://data.unwomen.org/features/fallout-covid-19-working-moms-are-being-squeezed-out-labour-force>. Consulté le 16 juin 2021.
- ONU Femmes (Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes), 2020f.** « COVID-19 and Its Economic Toll on Women: The Story behind the Numbers ». 16 septembre. New York. <https://www.unwomen.org/en/news/stories/2020/9/feature-covid-19-economic-impacts-on-women>. Consulté le 16 juin 2021.
- ONU Femmes (Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes), 2020g.** *Sexual Harassment against Women with Disabilities in the World of Work and on Campus*. New York.
- ONU Femmes (Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes), 2021a.** Portail de données « Les femmes comptent ». <https://data.unwomen.org/data-portal>. Consulté le 12 avril 2021.
- ONU Femmes (Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes), 2021b.** « We Now Have More Gender-related SDG Data than Ever, but Is It Enough? ». Research Highlight. New York : ONU Femmes. <https://data.unwomen.org/features/we-now-have-more-gender-related-sdg-data-ever-it-enough>. Consulté le 16 juin 2021.
- ONU Femmes (Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes), 2021c.** « Faits et chiffres: Le leadership et la participation des femmes à la vie politique. » <https://www.unwomen.org/fr/what-we-do/leadership-and-political-participation/facts-and-figures>. Consulté le 12 juin 2023.
- ONU Femmes (Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes), 2021d.** « Représentation des femmes dans le gouvernement local: Analyse mondiale ». <https://www.unwomen.org/sites/default/files/2022-01/Womens-representation-in-local-government-fr.pdf>. Consulté le 12 juin 2023.
- ONU Femmes (Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes), 2023.** Women in Local Government Knowledge Hub. <https://localgov.unwomen.org/data>. Consulté le 12 juin 2023.
- ONU Femmes (Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes), à paraître.** Resilient Women, Resilient World Dashboard.
- ONU Femmes (Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes) et UIP (Union interparlementaire). 2023.** « Femmes en politique: 2023 ». <https://www.unwomen.org/fr/digital-library/publications/2023/03/women-in-politics-map-2023>. Consulté le 12 juin 2023.
- ONU Femmes (Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes) et DESA (Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies), 2020.** *Progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable: Gros plan sur l'égalité des sexes 2020*. New York.
- ONU Femmes (Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes) et DESA (Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies), 2022.** *Progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable: Gros plan sur l'égalité des sexes 2022*. New York.

- Plantenga, J., Remery, C., Figueiredo, H. et Smith, M., 2009.** «Towards a European Union Gender Equality Index». *Journal of European Social Policy* 19(1) : 19–33.
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement), 1995.** *Rapport sur le développement humain 1995: Égalité des sexes et développement humain*. New York: Oxford University Press.
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement), 2014.** *Rapport sur le développement humain 2014: Pérenniser le progrès humain: réduire les vulnérabilités et renforcer la résilience*. New York.
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement), 2019.** *Rapport sur le développement humain 2019: Au-delà des revenus, des moyennes et du temps présent: les inégalités de développement humain au XXI^e siècle*. New York.
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement), 2020a.** «Gender Inequality and the COVID-19 Crisis: A Human Development Perspective». Document de travail sur le développement humain. New York.
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement), 2020b.** *2020 Human Development Perspectives: Tackling Social Norms: A Game Changer for Gender Inequalities*. New York.
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement), 2022a.** *Rapport spécial 2022*. New York.
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement), 2022b.** *Rapport sur le développement humain 2021-2022: Temps incertains, vies bouleversées: façonner notre avenir dans un monde en mutation*. New York.
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement), 2023.** *2023 Gender Social Norms Index: Breaking Down Gender Biases: Shifting Social Norms towards Gender Equality*. New York.
- PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement) et ONU Femmes (Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes), 2021.** COVID-19 Global Gender Response Tracker. COVID-19 Data Futures Platform. New York. <https://data.unpd.org/gendertacker/>. Consulté le 16 juin 2021.
- Power, K., 2020.** «The COVID-19 Pandemic Has Increased the Care Burden of Women and Families». *Sustainability: Science, Practice and Policy* 16(1) : 67–73. <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/15487733.2020.1776561>. Consulté le 16 juin 2021.
- Ragonese, C. et Barker, G., 2019.** «Understanding Masculinities to Improve Men's Health». *The Lancet* 394(10194) : 198–199.
- Remme, M., Vassall, A., Fernando, G. et Bloom, D. E., 2020.** «Investing in the Health of Girls and Women: A Best Buy for Sustainable Development». *BMJ* 369.
- Rivera-Vázquez, C., 2020.** «Tracking Attitudes on Gender Equality». New York. <http://www.hdr.unpd.org/en/content/tracking-attitudes-gender-equality>. Consulté le 16 juin 2021.
- Robeyns, I., 2017.** *Wellbeing, Freedom and Social Justice: The Capability Approach Re-examined*. Cambridge, Royaume-Uni: Open Book Publishers.
- Sheltzer, J. M. et Smith, J. C., 2014.** «Elite Male Faculty in the Life Sciences Employ Fewer Women». *Proceedings of the National Academy of Sciences* 111(28) : 10107–10112.
- Shin, H. S., Gambacorta, L., Frost, J., Doerr, S. et Chen, S., 2021.** «The Fintech Gender Gap». BIS Working Papers 931, Banque des règlements internationaux, Bâle, Suisse.
- Shulla, K., Voigt, B.-F., Cibian, S., Scandone, G., Martinez, E., Nelkovski, F. et Salehi, P., 2021.** «Effects of Covid-19 on the Sustainable Development Goals (SDGs)». *Discover Sustainability* 2(1) : 1–19.
- Starrs, A. M., Ezeh, A. C., Barker, G., Basu, A., Bertrand, J. T., Blum, R., Coll-Seck, A. M. et al., 2018.** «Accelerate Progress—Sexual and Reproductive Health and Rights for All: Report of the Guttmacher–Lancet Commission». *The Lancet Commissions* 391(10140) : 2642–2692.
- UIP (Union interparlementaire), 2021.** «Les femmes en politique: 2021». Infographie. <https://www.ipu.org/fr/femmes-politique-2021>. Consulté le 8 juin 2021.
- UIP (Union interparlementaire), 2022.** *Les femmes au parlement en 2022*. Genève.
- UIP (Union interparlementaire), 2023.** «Pourcentage de femmes dans les parlements nationaux». *Parline: Données mondiales sur les parlements nationaux*. <https://data.ipu.org/fr/women-ranking?month=5&year=2023>. Consulté le 12 juin 2023.
- UIP (Union interparlementaire) et ONU Femmes, 2021.** «Dialogue interparlementaire sur la reprise post-COVID-19 respectueuse de l'égalité des sexes: Les parlements sensibles au genre et les réformes législatives intégrant la dimension de genre». Réunion virtuelle, 21 avril.
- UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture), 2019.** «New Methodology Shows that 258 Million Children, Adolescents and Youth Are Out of School». Fact Sheet 56, Paris. <http://uis.unesco.org/sites/default/files/documents/new-methodology-shows-258-million-children-adolescents-and-youth-are-out-school.pdf>. Consulté le 16 juin 2021.
- UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture), 2020a.** «#Son éducation, notre avenir: fiche d'information sur l'éducation des filles». Fiche d'information, Paris. https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000372963_fre. Consulté le 16 juin 2021.
- UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture), 2020b.** *Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2020. Une nouvelle génération: 25 ans d'efforts pour atteindre l'égalité des genres dans l'éducation*. Paris.
- UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture), 2020c.** UIS.Stat [base de données]. Paris. <https://data.uis.unesco.org/>. Consulté le 31 mars 2021.
- UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture), 2021a.** «Women in Higher Education: Has the Female Advantage Put an End to Gender Inequalities?». Institut international de l'UNESCO pour l'enseignement supérieur en Amérique latine et dans les Caraïbes. Paris.
- UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture), 2023a.** «Éducation pour les filles afghanes!». <https://www.unesco.org/fr/articles/education-pour-les-filles-afghanes>. Consulté le 12 juin 2023.
- UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture), 2023b.** *Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2022: Rapport sur l'égalité des genres, approfondir le débat sur les enfants et les jeunes encore laissés de côté*. Paris. <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000382496>. Consulté le 12 juin 2023.
- UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) et Coalition des compétences d'EQUALS, 2019.** «Je rougirais si je pouvais: réduire la fracture numérique entre les genres par l'éducation». Paris.
- UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance), 2018.** «25 millions de mariages d'enfants évités au cours de la dernière décennie grâce à une accélération des progrès, selon de nouvelles estimations de l'UNICEF». Communiqué de presse, 6 mars. <https://www.unicef.org/fr/communiqu%C3%A9s-de-presse/25-millions-de-mariages-denfants-%C3%A9vit%C3%A9s-au-cours-de-la-derni%C3%A8re-d%C3%A9cennie>. Consulté le 24 juin 2021.
- UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance), 2020.** «COVID-19 and Girls' Education in East Asia and Pacific». UNICEF Education COVID-19 Response Issue Brief. New York. https://www.unicef.org/eap/media/7146/file/Issue_Brief%3A_Issue_Brief%3A_COVID-19_and_Girls%E2%80%99_Education_in_East_Asia_and_Pacific.pdf. Consulté le 16 juin 2021.
- UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance), 2021.** «Early Childbearing». <https://data.unicef.org/topic/child-health/adolescent-health/>. Consulté le 8 juillet 2021.
- Université d'Oxford, 2021.** «COVID-19: Inequalities Widen for Poorest Young People in Developing Countries». 4 mars 2021. <https://www.ox.ac.uk/news/2021-03-04-covid-19-inequalities-widen-poorest-young-people-developing-countries>. Consulté le 16 juin 2021.
- UNSD (Division de la statistique des Nations Unies), 2023.** Base de données sur les indicateurs mondiaux des ODD. New York. <https://unstats.un.org/sdgs/indicators/database/>. Consulté le 12 juin 2023.
- Van Staveren, I., 2013.** «To Measure is to Know? A Comparative Analysis of Gender Indices». *Review of Social Economy* 71(3) : 339–372.
- Wodon, Q., Male, C., Nayihouba, A., Onagorwu, A., Savadogo, A., Yedan, A., Edmeades, J. et al., 2017.** *Economic Impacts of Child Marriage: Global Synthesis Report*. Washington: Banque mondiale et International Center for Research on Women.

Annexe statistique

Guide de lecture

Les trois tableaux en annexe montrent la situation en matière d'autonomisation des femmes et de parité entre les sexes en partant des données disponibles pour 2022 et les années précédentes.

Pour les indicateurs qui sont des indicateurs mondiaux des objectifs de développement durable ou qui peuvent servir au suivi des progrès vers des objectifs spécifiques, les en-têtes des tableaux comprennent les objectifs et cibles correspondants.

Sauf indication contraire, les tableaux s'appuient sur les données qui étaient à la disposition du PNUD et d'ONU Femmes au 31 mars 2023. Tous les indices et indicateurs, ainsi qu'une note technique sur le calcul des indices jumeaux et les sources d'information supplémentaires, sont disponibles à l'adresse <https://hdr.undp.org/content/paths-equal>.

L'analyse de la robustesse et de la fiabilité a montré que pour la plupart des pays, les différences dans les valeurs de l'indice d'autonomisation des femmes (WEI) et de l'indice mondial de parité entre les sexes (GGPI) ne sont pas statistiquement significatives à la quatrième décimale. Les valeurs du WEI et du GGPI sont par conséquent présentées avec trois décimales.

Tableaux statistiques

Le tableau 1, Indices jumeaux, groupe de développement humain et région des objectifs de développement durable, résume les performances du WEI et du GGPI. Il présente les valeurs et la catégorie de performances concernant le WEI et le GGPI pour 2022. Il présente aussi le groupe de développement humain de chaque pays, et la région des ODD à laquelle ils appartiennent.

Le tableau 2, Indice d'autonomisation des femmes et ses composantes, présente une mesure composite du niveau d'autonomisation des femmes à l'aide de cinq dimensions: vie et bonne santé (deux indicateurs); éducation, acquisition de compétences et savoirs (deux indicateurs); travail et inclusion financière (deux

indicateurs); participation à la prise de décision (trois indicateurs); et absence de violence (un indicateur). Une valeur du WEI proche de 1 indique une meilleure autonomisation dans les cinq dimensions, tandis qu'une valeur proche de 0 correspond à une autonomisation plus faible.

Le tableau 3, Indice mondial de parité entre les sexes et ses composantes, évalue les réalisations relatives des femmes et des hommes dans quatre dimensions: vie et bonne santé (un indicateur); éducation, acquisition de compétences et savoirs (deux indicateurs); travail et inclusion financière (deux indicateurs); et participation à la prise de décision (trois indicateurs). Une valeur de GGPI inférieure à 1 signifie que, en moyenne, les femmes sont moins performantes que les hommes dans quatre dimensions, et une valeur supérieure à 1 indique que les femmes sont plus performantes que les hommes.

Sources et définitions

Sauf indication contraire, ONU Femmes et le PNUD utilisent des données provenant d'organismes internationaux de données ayant le mandat, les ressources et l'expertise pour collecter des données nationales sur des indicateurs spécifiques. Les définitions des indicateurs et les sources des composantes originales des données sont précisées à la fin de chaque tableau, et les sources détaillées sont fournies dans les *Références statistiques*.

Afin de garantir une couverture nationale suffisante permettant à un ensemble considérable de pays d'être classés dans le cadre des indices, des efforts supplémentaires pour exploiter de nouvelles sources de données ont été déployés dans le cadre de collaborations avec des commissions et organes régionaux des Nations Unies (Commission économique pour l'Afrique, Commission économique pour l'Europe, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique et Commission économique et sociale pour l'Asie

occidentale), ainsi qu'avec les points focaux des bureaux régionaux d'ONU Femmes et des instituts statistiques nationaux nommés pour représenter leur pays au sein du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable.

Les valeurs relatives aux séries chronologiques des indices jumeaux ne sont pas présentées dans ce rapport en raison d'un manque de données.

Groupes de l'indice d'autonomisation des femmes

Les groupes du WEI sont déterminés à partir de seuils fixes qui dépendent des quartiles de répartition des scores du GGPI (voir ci-dessous) pour refléter le niveau d'autonomisation des femmes que les pays doivent viser. Les seuils correspondent à un WEI: inférieur à 0.600 (autonomisation faible), situé entre 0.600 et 0.699 (autonomisation moyenne inférieure), situé entre 0.700 et 0.799 (autonomisation moyenne supérieure) et supérieur ou égal à 0.800 (autonomisation élevée).

Groupes de l'indice mondial de parité entre les sexes

Les groupes du GGPI sont définis à partir de seuils fixes qui dépendent des quartiles de répartition des scores du GGPI. Les seuils correspondent à un GGPI: inférieur à 0.600 (faible performance en matière de parité entre les sexes), situé entre 0.600 et 0.699 (performance moyenne inférieure), situé entre 0.700 et 0.799 (performance moyenne supérieure) et supérieur ou égal à 0.800 (performance élevée). Les pays affichant une valeur de GGPI supérieure ou égale à 1 sont catégorisés comme présentant une performance élevée en matière de parité entre les sexes.

Groupes de pays et agrégats

Les tableaux présentent des agrégats pondérés pour plusieurs groupes de pays. Les agrégats ne sont généralement affichés que lorsque les données sont disponibles pour au moins la moitié des pays et représentent au moins les deux tiers de la population dans ce groupe. Les agrégats pour chaque groupe ne concernent que les pays pour lesquels des données sont disponibles.

Classification du développement humain

Les classifications de l'indice de développement humain sont établies à partir de seuils fixes de l'IDH qui dépendent des quartiles de répartition des indicateurs du composant. Les seuils correspondent à un IDH: inférieur à 0.550 (développement humain faible), situé entre 0.550 et 0.699 (développement humain moyen), situé entre 0.700 et 0.799 (développement humain élevé) et supérieur ou égal à 0.800 (développement humain très élevé). L'année de référence des données pour l'IDH est 2021.

Groupes régionaux

Les groupes régionaux des ODD sont établis à partir des classifications régionales des ODD de la Division de la statistique des Nations Unies (voir <https://unstats.un.org/sdgs/indicators/regional-groups/>).

Les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement sont définis selon les classifications des Nations Unies (voir <https://www.un.org/ohrlls/fr>).

L'agrégat de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) renvoie aux 38 États membres de l'OCDE (voir <https://www.oecd.org/fr/apropos/membres-et-partenaires/#d.fr.533032>).

Notes sur les pays

Les données relatives à la Chine excluent la Région administrative spéciale de Hong-Kong, la Région administrative spéciale de Macao et la Province chinoise de Taïwan.

Depuis le 2 mai 2016, la Tchéquie est le nom abrégé à utiliser pour la République tchèque.

Depuis le 1^{er} juin 2018, le Royaume d'Eswatini est le nom du pays anciennement connu sous le nom de Swaziland.

Depuis le 14 février 2019, la République de Macédoine du Nord (nom abrégé: Macédoine du Nord) est le nom du pays anciennement connu sous le nom de République yougoslave de Macédoine.

Depuis le 1^{er} juin 2022, la Türkiye est le nom du pays anciennement connu sous le nom de Turquie.

Symboles

Un tiret entre deux années, par exemple 2012-2022, indique que les données correspondent à l'année la plus récente disponible pendant la période indiquée. Les symboles suivants sont utilisés dans les tableaux :

- .. Non disponible
- 0 ou 0.0 Nul ou négligeable
- Non applicable.

Remerciements statistiques

Les indices composites et autres ressources statistiques du rapport proviennent d'une large gamme des fournisseurs internationaux de données les plus respectés dans leurs champs spécialisés respectifs. Le PNUD et ONU Femmes tiennent à remercier particulièrement Robert Barro (Université Harvard) et Jong-Wha Lee (Université de Corée); la Banque mondiale; le Centre pour les femmes américaines et la politique; la Commission économique pour l'Afrique; la Commission

économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes; la Commission économique pour l'Europe; la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique; la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale; le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies; Eurostat; le Fonds des Nations Unies pour l'enfance; le Groupe de travail interinstitutions des Nations Unies sur les estimations et données relatives à la violence à l'égard des femmes (Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Fonds des Nations Unies pour la population, Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, Division de la statistique des Nations Unies, ONU Femmes, Organisation mondiale de la Santé); ICF Macro; l'Institut de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture; l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes; l'Institute for Health Metrics and Evaluation; le Minnesota Population Center; l'Organisation de coopération et de développement économiques; l'Organisation internationale du Travail; l'Organisation mondiale de la Santé; l'Union interparlementaire.

TABLEAU 1

Indices jumeaux, groupe de développement humain et région des objectifs de développement durable

	Indice d'autonomisation des femmes (WEI)	Groupe d'autonomisation des femmes	Indice mondial de parité entre les sexes (GGPI)	Groupe relatif à la parité entre les sexes	Groupe de développement humain	Région des objectifs de développement durable
	Valeur		Valeur			
	2022	2022	2022	2022	2021	
Australie	0,805	Élevé	0,870	Élevé	Très élevé	Australie et Nouvelle-Zélande
Belgique	0,801	Élevé	0,869	Élevé	Très élevé	Europe et Amérique du Nord
Danemark	0,804	Élevé	0,845	Élevé	Très élevé	Europe et Amérique du Nord
Islande	0,816	Élevé	0,914	Élevé	Très élevé	Europe et Amérique du Nord
Norvège	0,802	Élevé	0,887	Élevé	Très élevé	Europe et Amérique du Nord
Suède	0,828	Élevé	0,925	Élevé	Très élevé	Europe et Amérique du Nord
Autriche	0,778	Moyen supérieur	0,808	Élevé	Très élevé	Europe et Amérique du Nord
Bulgarie	0,701	Moyen supérieur	0,767	Moyen supérieur	Élevé	Europe et Amérique du Nord
Canada	0,783	Moyen supérieur	0,806	Élevé	Très élevé	Europe et Amérique du Nord
Croatie	0,730	Moyen supérieur	0,772	Moyen supérieur	Très élevé	Europe et Amérique du Nord
Tchéquie	0,707	Moyen supérieur	0,680	Moyen inférieur	Très élevé	Europe et Amérique du Nord
Estonie	0,750	Moyen supérieur	0,774	Moyen supérieur	Très élevé	Europe et Amérique du Nord
Finlande	0,787	Moyen supérieur	0,860	Élevé	Très élevé	Europe et Amérique du Nord
France	0,792	Moyen supérieur	0,861	Élevé	Très élevé	Europe et Amérique du Nord
Allemagne	0,762	Moyen supérieur	0,780	Moyen supérieur	Très élevé	Europe et Amérique du Nord
Hongrie	0,707	Moyen supérieur	0,718	Moyen supérieur	Très élevé	Europe et Amérique du Nord
Irlande	0,759	Moyen supérieur	0,781	Moyen supérieur	Très élevé	Europe et Amérique du Nord
Italie	0,700	Moyen supérieur	0,767	Moyen supérieur	Très élevé	Europe et Amérique du Nord
Lettonie	0,782	Moyen supérieur	0,831	Élevé	Très élevé	Europe et Amérique du Nord
Lituanie	0,756	Moyen supérieur	0,793	Moyen supérieur	Très élevé	Europe et Amérique du Nord
Luxembourg	0,737	Moyen supérieur	0,757	Moyen supérieur	Très élevé	Europe et Amérique du Nord
Pays-Bas	0,778	Moyen supérieur	0,807	Élevé	Très élevé	Europe et Amérique du Nord
Pologne	0,757	Moyen supérieur	0,798	Moyen supérieur	Très élevé	Europe et Amérique du Nord
Portugal	0,749	Moyen supérieur	0,843	Élevé	Très élevé	Europe et Amérique du Nord
Serbie	0,720	Moyen supérieur	0,816	Élevé	Très élevé	Europe et Amérique du Nord
Singapour	0,757	Moyen supérieur	0,783	Moyen supérieur	Très élevé	Asie de l'Est et Asie du Sud-Est
Slovénie	0,791	Moyen supérieur	0,821	Élevé	Très élevé	Europe et Amérique du Nord
Espagne	0,773	Moyen supérieur	0,855	Élevé	Très élevé	Europe et Amérique du Nord
Suisse	0,786	Moyen supérieur	0,817	Élevé	Très élevé	Europe et Amérique du Nord
Royaume-Uni	0,778	Moyen supérieur	0,821	Élevé	Très élevé	Europe et Amérique du Nord
États-Unis	0,752	Moyen supérieur	0,787	Moyen supérieur	Très élevé	Europe et Amérique du Nord
Albanie	0,610	Moyen inférieur	0,860	Élevé	Élevé	Europe et Amérique du Nord
Arménie	0,656	Moyen inférieur	0,770	Moyen supérieur	Élevé	Afrique du Nord et Asie de l'Ouest
Bolivie (État plurinational de)	0,632	Moyen inférieur	0,829	Élevé	Moyen	Amérique latine et Caraïbes
B Brésil	0,637	Moyen inférieur	0,680	Moyen inférieur	Élevé	Amérique latine et Caraïbes
Chili	0,699	Moyen inférieur	0,760	Moyen supérieur	Très élevé	Amérique latine et Caraïbes
Chine	0,664	Moyen inférieur	0,725	Moyen supérieur	Élevé	Asie de l'Est et Asie du Sud-Est
Costa Rica	0,677	Moyen inférieur	0,844	Élevé	Très élevé	Amérique latine et Caraïbes
Chypre	0,649	Moyen inférieur	0,641	Moyen inférieur	Très élevé	Afrique du Nord et Asie de l'Ouest
République dominicaine	0,603	Moyen inférieur	0,771	Moyen supérieur	Élevé	Amérique latine et Caraïbes
Équateur	0,630	Moyen inférieur	0,751	Moyen supérieur	Élevé	Amérique latine et Caraïbes
Grèce	0,679	Moyen inférieur	0,703	Moyen supérieur	Très élevé	Europe et Amérique du Nord
Israël	0,694	Moyen inférieur	0,714	Moyen supérieur	Très élevé	Afrique du Nord et Asie de l'Ouest
Jamaïque	0,694	Moyen inférieur	0,824	Élevé	Élevé	Amérique latine et Caraïbes
Japon	0,651	Moyen inférieur	0,627	Moyen inférieur	Très élevé	Asie de l'Est et Asie du Sud-Est
Malte	0,696	Moyen inférieur	0,747	Moyen supérieur	Très élevé	Europe et Amérique du Nord
Maurice	0,613	Moyen inférieur	0,728	Moyen supérieur	Très élevé	Afrique subsaharienne
Moldova (République de)	0,686	Moyen inférieur	0,878	Élevé	Élevé	Europe et Amérique du Nord
Mongolie	0,670	Moyen inférieur	0,784	Moyen supérieur	Élevé	Asie de l'Est et Asie du Sud-Est
Monténégro	0,640	Moyen inférieur	0,719	Moyen supérieur	Très élevé	Europe et Amérique du Nord
Namibie	0,617	Moyen inférieur	0,856	Élevé	Moyen	Afrique subsaharienne
Macédoine du Nord	0,682	Moyen inférieur	0,776	Moyen supérieur	Élevé	Europe et Amérique du Nord
Pérou	0,640	Moyen inférieur	0,799	Moyen supérieur	Élevé	Amérique latine et Caraïbes
Philippines	0,618	Moyen inférieur	0,772	Moyen supérieur	Moyen	Asie de l'Est et Asie du Sud-Est
Roumanie	0,623	Moyen inférieur	0,658	Moyen inférieur	Très élevé	Europe et Amérique du Nord
Slovaquie	0,696	Moyen inférieur	0,697	Moyen inférieur	Très élevé	Europe et Amérique du Nord
Afrique du Sud	0,680	Moyen inférieur	0,823	Élevé	Élevé	Afrique subsaharienne
Thaïlande	0,635	Moyen inférieur	0,677	Moyen inférieur	Très élevé	Asie de l'Est et Asie du Sud-Est
Émirats arabes unis	0,680	Moyen inférieur	0,783	Moyen supérieur	Très élevé	Afrique du Nord et Asie de l'Ouest
Uruguay	0,688	Moyen inférieur	0,825	Élevé	Très élevé	Amérique latine et Caraïbes
Viet Nam	0,612	Moyen inférieur	0,758	Moyen supérieur	Élevé	Asie de l'Est et Asie du Sud-Est
Bangladesh	0,443	Faible	0,527	Faible	Moyen	Asie centrale et Asie du Sud

Suite -

TABLEAU 1

	Indice d'autonomisation des femmes (WEI)	Groupe d'autonomisation des femmes	Indice mondial de parité entre les sexes (GGPI)	Groupe relatif à la parité entre les sexes	Groupe de développement humain	Région des objectifs de développement durable
	Valeur		Valeur			
	2022	2022	2022	2022	2021	
Belize	0,569	Faible	0,730	Moyen supérieur	Moyen	Amérique latine et Caraïbes
Bénin	0,418	Faible	0,497	Faible	Faible	Afrique subsaharienne
Bhoutan	0,562	Faible	0,625	Moyen inférieur	Moyen	Asie centrale et Asie du Sud
Bosnie-Herzégovine	0,597	Faible	0,622	Moyen inférieur	Élevé	Europe et Amérique du Nord
Botswana	0,560	Faible	0,675	Moyen inférieur	Moyen	Afrique subsaharienne
Burkina Faso	0,443	Faible	0,595	Faible	Faible	Afrique subsaharienne
Burundi	0,530	Faible	0,765	Moyen supérieur	Faible	Afrique subsaharienne
Cambodge	0,542	Faible	0,619	Moyen inférieur	Moyen	Asie de l'Est et Asie du Sud-Est
Cameroun	0,520	Faible	0,752	Moyen supérieur	Moyen	Afrique subsaharienne
Colombie	0,592	Faible	0,693	Moyen inférieur	Élevé	Amérique latine et Caraïbes
Congo (République démocratique du)	0,399	Faible	0,637	Moyen inférieur	Faible	Afrique subsaharienne
Côte d'Ivoire	0,455	Faible	0,594	Faible	Moyen	Afrique subsaharienne
Égypte	0,466	Faible	0,534	Faible	Élevé	Afrique du Nord et Asie de l'Ouest
El Salvador	0,542	Faible	0,660	Moyen inférieur	Moyen	Amérique latine et Caraïbes
Gambie	0,427	Faible	0,524	Faible	Faible	Afrique subsaharienne
Ghana	0,524	Faible	0,563	Faible	Moyen	Afrique subsaharienne
Guatemala	0,482	Faible	0,575	Faible	Moyen	Amérique latine et Caraïbes
Guinée	0,400	Faible	0,546	Faible	Faible	Afrique subsaharienne
Honduras	0,544	Faible	0,716	Moyen supérieur	Moyen	Amérique latine et Caraïbes
Inde	0,520	Faible	0,560	Faible	Moyen	Asie centrale et Asie du Sud
Indonésie	0,568	Faible	0,652	Moyen inférieur	Élevé	Asie de l'Est et Asie du Sud-Est
Iran (République islamique d')	0,454	Faible	0,393	Faible	Élevé	Asie centrale et Asie du Sud
Iraq	0,363	Faible	0,486	Faible	Moyen	Afrique du Nord et Asie de l'Ouest
Jordanie	0,488	Faible	0,562	Faible	Élevé	Afrique du Nord et Asie de l'Ouest
Kenya	0,591	Faible	0,769	Moyen supérieur	Moyen	Afrique subsaharienne
République démocratique populaire lao	0,582	Faible	0,839	Élevé	Moyen	Asie de l'Est et Asie du Sud-Est
Liban	0,372	Faible	0,422	Faible	Élevé	Afrique du Nord et Asie de l'Ouest
Lesotho	0,531	Faible	0,784	Moyen supérieur	Faible	Afrique subsaharienne
Libéria	0,435	Faible	0,604	Moyen inférieur	Faible	Afrique subsaharienne
Malawi	0,464	Faible	0,606	Moyen inférieur	Faible	Afrique subsaharienne
Maldives	0,518	Faible	0,575	Faible	Élevé	Asie centrale et Asie du Sud
Mali	0,400	Faible	0,579	Faible	Faible	Afrique subsaharienne
Mexique	0,598	Faible	0,803	Élevé	Élevé	Amérique latine et Caraïbes
Myanmar	0,518	Faible	0,598	Faible	Moyen	Asie de l'Est et Asie du Sud-Est
Népal	0,491	Faible	0,618	Moyen inférieur	Moyen	Asie centrale et Asie du Sud
Niger	0,307	Faible	0,662	Moyen inférieur	Faible	Afrique subsaharienne
Nigéria	0,444	Faible	0,514	Faible	Faible	Afrique subsaharienne
Pakistan	0,337	Faible	0,428	Faible	Faible	Asie centrale et Asie du Sud
Panama	0,563	Faible	0,646	Moyen inférieur	Très élevé	Amérique latine et Caraïbes
Paraguay	0,593	Faible	0,695	Moyen inférieur	Élevé	Amérique latine et Caraïbes
Rwanda	0,565	Faible	0,846	Élevé	Faible	Afrique subsaharienne
Sénégal	0,511	Faible	0,623	Moyen inférieur	Faible	Afrique subsaharienne
Sierra Leone	0,438	Faible	0,588	Faible	Faible	Afrique subsaharienne
Sri Lanka	0,568	Faible	0,516	Faible	Élevé	Asie centrale et Asie du Sud
Tanzanie (République-Unie de)	0,510	Faible	0,714	Moyen supérieur	Faible	Afrique subsaharienne
Togo	0,537	Faible	0,664	Moyen inférieur	Faible	Afrique subsaharienne
Tunisie	0,512	Faible	0,594	Faible	Élevé	Afrique du Nord et Asie de l'Ouest
Türkiye	0,498	Faible	0,511	Faible	Très élevé	Afrique du Nord et Asie de l'Ouest
Ouganda	0,463	Faible	0,672	Moyen inférieur	Faible	Afrique subsaharienne
Yémen	0,141	Faible	0,141	Faible	Faible	Afrique du Nord et Asie de l'Ouest
Zambie	0,441	Faible	0,637	Moyen inférieur	Moyen	Afrique subsaharienne
Zimbabwe	0,519	Faible	0,655	Moyen inférieur	Moyen	Afrique subsaharienne
Pays ou territoires ayant des données incomplètes						
Afghanistan	Faible	Asie centrale et Asie du Sud
Algérie	Élevé	Afrique du Nord et Asie de l'Ouest
Andorre	Très élevé	Europe et Amérique du Nord
Angola	Moyen	Afrique subsaharienne
Antigua-et-Barbuda	Élevé	Amérique latine et Caraïbes
Argentine	Très élevé	Amérique latine et Caraïbes
Azerbaïdjan	Élevé	Afrique du Nord et Asie de l'Ouest
Bahamas	Très élevé	Amérique latine et Caraïbes

Suite →

TABLEAU 1

	Indice d'autonomisation des femmes (WEI)	Groupe d'autonomisation des femmes	Indice mondial de parité entre les sexes (GGPI)	Groupe relatif à la parité entre les sexes	Groupe de développement humain	Région des objectifs de développement durable
	Valeur		Valeur			
	2022	2022	2022	2022	2021	
Bahreïn	Très élevé	Afrique du Nord et Asie de l'Ouest
Barbade	Élevé	Amérique latine et Caraïbes
Bélarus	Très élevé	Europe et Amérique du Nord
Brunéï Darussalam	Très élevé	Asie de l'Est et Asie du Sud-Est
Cabo Verde	Moyen	Afrique subsaharienne
République centrafricaine	Faible	Afrique subsaharienne
Tchad	Faible	Afrique subsaharienne
Comores	Moyen	Afrique subsaharienne
Congo	Moyen	Afrique subsaharienne
Cuba	Élevé	Amérique latine et Caraïbes
Djibouti	Faible	Afrique subsaharienne
Dominique	Élevé	Amérique latine et Caraïbes
Guinée équatoriale	Moyen	Afrique subsaharienne
Érythrée	Faible	Afrique subsaharienne
Eswatini (Royaume d')	Moyen	Afrique subsaharienne
Éthiopie	Faible	Afrique subsaharienne
Fidji	Élevé	Océanie (à l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande)
Gabon	Élevé	Afrique subsaharienne
Géorgie	Très élevé	Afrique du Nord et Asie de l'Ouest
Grenade	Élevé	Amérique latine et Caraïbes
Guinée-Bissau	Faible	Afrique subsaharienne
Guyana	Élevé	Amérique latine et Caraïbes
Haïti	Faible	Amérique latine et Caraïbes
Hong Kong, Chine (RAS)	Très élevé	Asie de l'Est et Asie du Sud-Est
Kazakhstan	Très élevé	Asie centrale et Asie du Sud
Kiribati	Moyen	Océanie (à l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande)
Corée (République populaire démocratique de)	Autres pays ou territoires	Asie de l'Est et Asie du Sud-Est
Corée (République de)	Très élevé	Asie de l'Est et Asie du Sud-Est
Koweït	Très élevé	Afrique du Nord et Asie de l'Ouest
Kirghizistan	Moyen	Asie centrale et Asie du Sud
Libye	Élevé	Afrique du Nord et Asie de l'Ouest
Liechtenstein	Très élevé	Europe et Amérique du Nord
Madagascar	Faible	Afrique subsaharienne
Malaisie	Très élevé	Asie de l'Est et Asie du Sud-Est
Îles Marshall	Moyen	Océanie (à l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande)
Mauritanie	Moyen	Afrique subsaharienne
Micronésie (États fédérés de)	Moyen	Océanie (à l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande)
Monaco	Autres pays ou territoires	Europe et Amérique du Nord
Maroc	Moyen	Afrique du Nord et Asie de l'Ouest
Mozambique	Faible	Afrique subsaharienne
Nauru	Autres pays ou territoires	Océanie (à l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande)
Nouvelle-Zélande	Très élevé	Australie et Nouvelle-Zélande
Nicaragua	Moyen	Amérique latine et Caraïbes
Oman	Très élevé	Afrique du Nord et Asie de l'Ouest
Palaos	Élevé	Océanie (à l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande)
Palestine	Élevé	Afrique du Nord et Asie de l'Ouest
Papouasie-Nouvelle-Guinée	Moyen	Océanie (à l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande)
Qatar	Très élevé	Afrique du Nord et Asie de l'Ouest
Fédération de Russie	Très élevé	Europe et Amérique du Nord
Saint-Kitts-et-Nevis	Élevé	Amérique latine et Caraïbes
Sainte-Lucie	Élevé	Amérique latine et Caraïbes
Saint-Vincent-et-les Grenadines	Élevé	Amérique latine et Caraïbes
Samoa	Élevé	Océanie (à l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande)
Saint-Marin	Très élevé	Europe et Amérique du Nord
Sao Tomé-et-Principe	Moyen	Afrique subsaharienne
Arabie saoudite	Très élevé	Afrique du Nord et Asie de l'Ouest
Seychelles	Élevé	Afrique subsaharienne
Îles Salomon	Moyen	Océanie (à l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande)
Somalie	Autres pays ou territoires	Afrique subsaharienne
Soudan du Sud	Faible	Afrique subsaharienne

Suite -

TABLEAU 1

	Indice d'autonomisation des femmes (WEI)	Groupe d'autonomisation des femmes	Indice mondial de parité entre les sexes (GGPI)	Groupe relatif à la parité entre les sexes	Groupe de développement humain	Région des objectifs de développement durable
	Valeur		Valeur			
	2022	2022	2022	2022	2021	
Soudan	Faible	Afrique du Nord et Asie de l'Ouest
Suriname	Élevé	Amérique latine et Caraïbes
République arabe syrienne	Moyen	Afrique du Nord et Asie de l'Ouest
Tadjikistan	Moyen	Asie centrale et Asie du Sud
Timor-Leste	Moyen	Asie de l'Est et Asie du Sud-Est
Tonga	Élevé	Océanie (à l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande)
Trinité-et-Tobago	Très élevé	Amérique latine et Caraïbes
Turkménistan	Élevé	Asie centrale et Asie du Sud
Tuvalu	Moyen	Océanie (à l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande)
Ukraine	Élevé	Europe et Amérique du Nord
Ouzbékistan	Élevé	Asie centrale et Asie du Sud
Vanuatu	Moyen	Océanie (à l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande)
Vénézuéla (République bolivarienne du)	Moyen	Amérique latine et Caraïbes
Groupes de développement humain						
Développement humain très élevé	0,734	-	0,793	-	-	-
Développement humain élevé	0,641	-	0,733	-	-	-
Développement humain moyen	0,533	-	0,629	-	-	-
Développement humain faible	0,432	-	0,603	-	-	-
Régions des objectifs de développement durable						
Australie et Nouvelle-Zélande	0,807	-	0,878	-	-	-
Asie centrale et Asie du Sud	0,507	-	0,575	-	-	-
Asie de l'Est et Asie du Sud-Est	0,661	-	0,741	-	-	-
Europe et Amérique du Nord	0,763	-	0,823	-	-	-
Amérique latine et Caraïbes	0,633	-	0,751	-	-	-
Afrique du Nord et Asie de l'Ouest	0,458	-	0,531	-	-	-
Océanie, à l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande	..	-	..	-	-	-
Afrique subsaharienne	0,498	-	0,697	-	-	-
Pays les moins avancés	0,459	-	0,649	-	-	-
Petits États insulaires en développement	..	-	..	-	-	-
Organisation de coopération et de développement économiques	0,733	-	0,802	-	-	-
Monde	0,607	-	0,721	-	-	-

Note : Ce tableau est une reproduction de la version originale anglaise du rapport. Les pays apparaissent donc dans l'ordre alphabétique anglais.

Définitions

Indice d'autonomisation des femmes (WEI) : Indice composite qui mesure le degré d'autonomisation des femmes dans cinq dimensions : vie et bonne santé (y compris l'intégrité physique) ; éducation, acquisition de compétences et savoirs ; travail et inclusion financière ; participation à la prise de décision ; et absence de violence. Voir la note technique pour plus de détails sur les modes de calcul du WEI.

Groupe d'autonomisation des femmes : Les groupes sont établis à partir de seuils fixes qui dépendent des quartiles de répartition des scores du GGPI pour refléter le niveau d'autonomisation des femmes que les pays doivent viser. Les seuils correspondent à un WEI : inférieur à 0,600 (autonomisation faible), situé entre 0,600 et 0,699 (autonomisation moyenne inférieure), situé entre 0,700 et 0,799 (autonomisation moyenne supérieure) et supérieur ou égal à 0,800 (autonomisation élevée).

Indice mondial de parité entre les sexes (GGPI) : Indice composite montrant la situation des femmes par rapport à celles des hommes en matière de réalisations dans quatre dimensions du développement humain : vie et bonne santé ; éducation, acquisition de compétences et savoirs ; travail et inclusion financière ; et participation à la prise de décision. Voir la note technique pour plus de détails sur les modes de calcul du GGPI.

Groupe relatif à la parité entre les sexes : Groupes établis à partir de seuils fixes qui dépendent des quartiles de répartition des scores du GGPI. Les seuils correspondent à un GGPI : inférieur à 0,600 (faible performance en matière de parité entre les sexes), situé entre 0,600 et 0,699 (performance moyenne inférieure), situé entre 0,700 et 0,799 (performance moyenne supérieure) et supérieur ou égal à 0,800 (performance élevée).

Groupe de développement humain : Groupes établis à partir de seuils fixes de l'indice de développement humain (IDH) qui dépendent des quartiles de répartition des indicateurs du composant. Les seuils correspondent à un IDH : inférieur à 0,550 (développement humain faible), situé entre 0,550 et 0,699 (développement humain moyen), situé entre 0,700 et 0,799 (développement humain élevé) et supérieur ou égal à 0,800 (développement humain très élevé).

Région des objectifs de développement durable : Régions basées sur les classifications régionales des objectifs de développement durable établies par la Division de la statistique des Nations Unies. Pour la liste complète des pays de chaque région, voir <https://unstats.un.org/sdgs/indicators/regional-groups/>.

Sources principales de données

Colonnes 1 et 2 : Calculs du PNUD et d'ONU Femmes fondés sur les données issues des sources suivantes : Banque mondiale (2023), Barro et Lee (2018), DESA (2022a, 2022b), Institut de statistique de l'UNESCO (2023), OIT (2023), OMS pour le groupe de travail interinstitutions des Nations Unies sur les estimations et données relatives à la violence à l'égard des femmes (2021), ONU Femmes (2023) et UIP (2023).

Colonnes 3 et 4 : Calculs du PNUD et d'ONU Femmes fondés sur les données issues des sources suivantes : Banque mondiale (2023), Barro et Lee (2018), Institut de statistique de l'UNESCO (2023), OIT (2023), OMS (2021), ONU Femmes (2023) et UIP (2023).

Colonne 5 : Calculs du PNUD basés sur les données de l'IDH 2021 (PNUD, 2022).

Colonne 6 : Basé sur les classifications régionales des objectifs de développement durable établies par la Division de la statistique des Nations Unies.

TABLEAU 2

L'indice d'autonomisation des femmes et ses composantes

Indice d'autonomisation des femmes (WEI)	ODD 3.7		ODD 3.7		ODD 8.6		ODD 8.10		ODD 5.5		ODD 5.5		ODD 5.2	
	Vie et bonne santé		Éducation, acquisition de compétences et savoirs		Travail et inclusion financière		Participation à la prise de décision		Absence de violence					
	Femmes en âge de procréer dont le besoin de planification familiale est satisfait par des moyens modernes		Population féminine ayant terminé ses études secondaires ou supérieures		Taux d'activité des femmes en âge d'activité professionnelle maximale qui vivent dans un ménage constitué d'un couple et d'au moins un enfant de moins de 6 ans		Part de sièges occupés par des femmes		Femmes et filles ayant été en couple victimes de violences physiques ou sexuelles commises par un partenaire intime, actuel ou passé, au cours des 12 derniers mois					
	Taux de natalité chez les adolescentes		Jeunes femmes ni étudiantes, ni employées, ni stagiaires		Femmes propriétaires d'un compte au sein d'une institution financière ou auprès d'un prestataire de services monétaires mobiles		Part des postes d'encadrement détenus par des femmes							
Valeur	(nombre de naissances pour 1000 femmes âgées de 15 à 19 ans)		(% âges 25 ans et plus)		(% âges 15-24)		(% de la population âgée de 15 ans et plus)		Au parlement		Dans l'administration locale		(% âges 15-49)	
	2022	2022	2022	2022 ^a	2012-2022 ^b	2012-2022 ^b	2021	2023	2015-2022 ^b	2012-2022 ^b	2018			
Niveau élevé d'autonomisation des femmes														
Australie	0,805	85,3	7,7	79,1	9,0	77,6 ^{c,d}	100,0	44,5	33,9	39,7	3			
Belgique	0,801	90,3	5,1	72,3 ^e	6,6	79,6	98,7	43,3	39,0	35,4	5			
Danemark	0,804	87,8	1,8	80,2	7,2	81,9 ^{f,g}	100,0	43,6	37,0	28,2	3			
Islande	0,816	80,1 ^h	5,1	73,8	4,6	68,2 ⁱ	100,0	47,6	51,3	37,6	3			
Norvège	0,802	88,6	2,2	79,3 ^e	5,7	63,8	100,0	46,2	40,8	33,5	4			
Suède	0,828	86,7	3,3	77,9 ^e	4,7	82,8 ⁱ	100,0	46,4	44,0	43,0	6			
Niveau moyen supérieur d'autonomisation des femmes														
Autriche	0,778	88,7	5,2	76,2 ^e	10,3	76,5	100,0	40,6	26,3	35,5	4			
Bulgarie	0,701	70,9	38,2	76,9	15,4	72,0	84,3	24,2	27,2	38,3	6			
Canada	0,783	92,5	6,6	86,6 ^e	10,6	74,3 ^{k,l,m}	99,5	35,2	26,6	35,5	3			
Croatie	0,730	63,6	8,2	81,2 ⁿ	13,3	77,4	90,0	31,8	30,0	28,9	4			
Tchéquie	0,707	83,3	9,4	87,8 ^e	8,4	39,0	93,4	23,8	29,0	28,4	4			
Estonie	0,750	77,8	8,1	86,1	9,7	53,7	99,6	27,7	29,5	41,2	4			
Finlande	0,787	90,5	4,1	79,4 ^e	6,9	60,2 ⁱ	99,1	45,5	40,2	36,5	8			
France	0,792	91,2	9,4	70,9 ^e	10,4	77,4	100,0	36,8	42,3	37,8	5			
Allemagne	0,762	87,3	7,2	80,7	7,7	70,1	100,0	35,5	30,3	29,2	5,4 ^o			
Hongrie	0,707	79,2	21,9	76,4	13,2	76,5	86,9	13,1	30,5	36,6	6			
Irlande	0,759	88,4	5,9	75,7 ^e	6,8	71,8	99,5	27,4	23,9	38,0	3			
Italie	0,700	74,1	3,9	51,8	20,0	59,6	97,1	33,0	32,4	28,6	4			
Lettonie	0,782	80,9	10,5	93,5 ^e	9,1	75,2	97,6	29,0	30,5	45,9	6			
Lituanie	0,756	72,6	9,7	89,0	10,9	83,2	90,4	28,4	29,4	37,0	5			
Luxembourg	0,737	80,1 ^h	4,2	72,5 ⁿ	7,4	77,6	98,2 ^p	35,0	25,1	21,9	4			
Pays-Bas	0,778	88,4	2,7	69,8	5,0	85,0	99,5	37,8	35,0	26,0	5			
Pologne	0,757	72,1	9,2	85,9	11,9	66,9	95,7	27,5	30,4	43,0	3			
Portugal	0,749	78,8	7,1	44,4	7,4	91,1	90,2	36,1	31,7 ^{q,r}	38,0	4			
Serbie	0,720	49,7	14,4	69,9 ^e	15,7	74,1	89,8	34,8	37,6	33,0	4			
Singapour	0,757	77,5	2,5	72,3	6,0	67,7 ^{s,t}	96,9	29,1	- ¹	38,1	2			
Slovénie	0,791	78,6	4,4	80,3 ^e	6,4	93,0 ^u	98,2	31,5	34,9	34,0	3			
Espagne	0,773	86,3	6,3	53,4	10,1	81,0	97,5	41,0	38,6	33,3	3			
Suisse	0,786	88,6	2,2	84,4 ^e	9,1	57,1 ⁱ	99,0	39,3	39,0	31,5	2			
Royaume-Uni	0,778	85,9	10,0	80,1	10,6	75,0	99,9	31,5	35,3	36,8	4			
États-Unis	0,752	80,3	15,1	91,3	11,7	68,3	96,8	27,9	26,2 ^v	41,0	6			
Niveau moyen inférieur d'autonomisation des femmes														
Albanie	0,610	10,5	14,5	54,4 ⁿ	25,5	70,0	45,7	35,7	43,6	34,1	6			
Arménie	0,656	44,5	18,3	90,0	17,4	59,2	52,2	35,5	28,0	29,7	5			
Bolivie (État plurinational de)	0,632	59,9	63,1	45,9	15,0	54,3	63,3	48,2	50,4	35,2	18			
B Brésil	0,637	89,3	43,6	55,5	28,3	60,9	80,9	17,7	15,7	38,8	6			
Chili	0,699	84,8	22,8	62,9	18,3	54,2	86,6	32,7	33,6	30,4	6			
Chine	0,664	92,0	11,1	32,4 ⁿ	18,5 ^w	70,8 ^e	87,3	24,9	32,2	25,0 ^e	8			
Costa Rica	0,677	83,7	35,7	41,5	22,6	53,1	61,1	47,4	45,5	40,2	7			
Chypre	0,649	63,6 ^h	6,8	73,4	13,7	75,5	92,7	14,3	16,1	21,0	3			
République dominicaine	0,603	81,9	63,2	47,2	33,6	60,2	49,0	25,7	29,2	42,8	10			
Équateur	0,630	81,3	62,1	45,2	27,2	59,3	58,0	38,7	27,2	37,8	8			
Grèce	0,679	66,0	8,3	62,3	12,0	69,6	93,4	21,0	21,8 ^{q,r}	29,6	5			
Israël	0,694	68,6	7,4	85,0 ^e	17,2	76,7 ^{s,t}	91,9	24,2	17,1	29,0	6			
Jamaïque	0,694	79,1	32,0	63,1	31,5	78,8	71,6	31,0	18,3	56,7	7			
Japon	0,651	68,0	2,8	91,6	3,8	65,4 ^v	98,8	15,5	15,6	12,9	4			
Malte	0,696	75,0	11,5	47,1	13,7	75,8	95,3	27,8	26,3	28,9	4			
Maurice	0,613	56,9	24,0	52,6 ⁿ	33,3	56,1	89,4	20,0	24,4	39,4	13,2 ^o			
Moldova (République de)	0,686	63,7	27,2	73,6 ^e	13,3	51,3 ^{s,t}	62,9	38,6	35,6	44,6	9			

Suite -

TABLEAU 2

	ODD 3.7		ODD 3.7		ODD 8.6		ODD 8.10		ODD 5.5		ODD 5.5		ODD 5.2	
	Vie et bonne santé		Éducation, acquisition de compétences et savoirs		Travail et inclusion financière		Participation à la prise de décision		Absence de violence					
	Femmes en âge de procréer dont le besoin de planification familiale est satisfait par des moyens modernes		Population féminine ayant terminé ses études secondaires ou supérieures		Taux d'activité des femmes en âge d'activité professionnelle maximale qui vivent dans un ménage constitué d'un couple et d'au moins un enfant de moins de 6 ans		Femmes propriétaires d'un compte au sein d'une institution financière ou auprès d'un prestataire de services monétaires mobiles		Part de sièges occupés par des femmes		Part des postes d'encadrement détenus par des femmes		Femmes et filles ayant été en couple victimes de violences physiques ou sexuelles commises par un partenaire intime, actuel ou passé, au cours des 12 derniers mois	
	Indice d'autonomisation des femmes (WEI)	(nombre de naissances pour 1000 femmes âgées de 15 à 19 ans)	(% âges 15-49)	(% âges 25 ans et plus)	(% âges 15-24)	(% âges 25-54)	(% de la population âgée de 15 ans et plus)	Au parlement	Dans l'administration locale	(%)	(%)	(% âges 15-49)		
Valeur	2022	2022	2022 ^a	2012-2022 ^b	2012-2022 ^b	2021	2023	2015-2022 ^b	2012-2022 ^b	2018				
Mongolie	0,670	69,8	25,0	50,5	18,1	66,8	99,0	17,1	27,2	45,7	12			
Monténégro	0,640	41,2	9,7	77,6 ^e	20,7	39,1	67,6 ^p	28,4	32,7	32,1	4			
Namibie	0,617	83,0	63,1	22,3 ⁿ	34,3	73,3	69,3	35,6	44,9	43,6	16			
Macédoine du Nord	0,682	37,4	16,1	61,7	17,9	75,5	79,9	42,5	36,7 ^{ar}	21,6	4			
Pérou	0,640	70,3	56,1	49,9	26,0	67,6	53,0	38,8	41,4	35,4	11			
Philippines	0,618	58,6	48,1	59,2	20,8	42,9	47,4	27,5	29,1	53,4	6			
Roumanie	0,623	74,6	35,4	66,0 ^e	21,5	60,5	65,7	18,9	14,1	35,8	7			
Slovaquie	0,696	78,2	26,6	85,0 ^e	11,5	39,4	94,0	22,0	26,9	38,0	6			
Afrique du Sud	0,680	81,8	60,9	52,8 ^e	32,4	75,9 ^{kl,m}	86,2	46,1 ^{aa}	40,7	31,6	13			
Thaïlande	0,635	89,9	31,6	36,4 ^e	18,2	62,2	92,7	14,4	20,4	35,5	9			
Émirats arabes unis	0,680	60,7	2,8	73,1	17,7	37,8 ^c	86,7	50,0	- ^t	23,1	17,9 ^o			
Uruguay	0,688	86,6	35,2	36,8	16,5	77,3	75,7	26,9	31,7	39,2	4			
Viet Nam	0,612	77,5	35,0	30,4 ^e	12,7	88,1	30,4 ^p	30,3	29,0	25,6	10			
Niveau faible d'autonomisation des femmes														
Bangladesh	0,443	73,7	73,3	28,9 ^e	44,6	42,7	43,5	20,9	23,4	10,7	23			
Belize	0,569	71,1	56,6	45,8	41,3	42,1	52,3 ^{ab}	23,9	31,5	39,4	8			
Bénin	0,418	33,7	90,8	22,4	40,7	68,9	39,8	25,7	3,5	13,7	15			
Bhoutan	0,562	80,4	18,5	13,8	12,2	72,9	27,7 ^{ab}	16,9	12,8	39,7	9			
Bosnie-Herzégovine	0,597	39,7	9,4	59,4	19,9	56,7	70,4	17,5	19,6	24,2	3			
Botswana	0,560	86,4	48,3	37,6	40,4	65,6	46,8 ^p	11,1	14,9	58,5	17			
Burkina Faso	0,443	57,6	108,7	5,3 ^e	49,1	56,5 ^c	30,7	16,9	12,7	58,1	11			
Burundi	0,530	47,9	52,6	4,2 ^e	10,9	93,8	6,7 ^{ab}	38,9	33,3	33,8	22			
Cambodge	0,542	63,6	45,7	6,4 ⁿ	12,6	82,3	32,5	19,3	16,9	31,0	9			
Cameroun	0,520	49,0	108,6	18,6 ⁿ	23,1	69,7 ^{cac,ad}	49,3	31,1	24,5	49,3	22			
Colombie	0,592	87,0	57,6	55,4	35,7	54,3	56,2	29,4	17,9	35,3	12			
Congo (République démocratique du)	0,399	33,6	107,5	21,6 ⁿ	33,9	73,3	24,2 ^p	14,8	- ^t	41,9	36			
Côte d'Ivoire	0,455	47,1	103,3	16,5 ⁿ	31,5	64,8	37,4	15,9	15,0	30,7	16			
Égypte	0,466	80,6	43,6	72,3 ⁿ	42,2	22,5	24,2	22,9	- ^t	12,4	15			
El Salvador	0,542	81,5	54,5	32,0	37,4	40,3	29,2	27,4	30,4	41,1	6			
Gambie	0,427	43,9	60,7	14,8	29,7	55,4	24,8 ^p	8,6	13,8	19,6	10			
Ghana	0,524	49,8	63,4	26,1 ⁿ	25,3	80,9	62,6	14,5	3,8	33,7	10			
Guatemala	0,482	70,7	63,2	23,7 ^e	45,8	38,7	42,1 ^p	19,4	11,4	36,8	7			
Guinée	0,400	40,7	112,2	3,7 ^e	41,5	65,0 ^c	24,0	29,6	15,9	23,4	21			
Honduras	0,544	79,2	71,3	28,3 ^e	40,9	50,6	28,9	27,3	38,9	40,1	7			
Inde	0,520	77,5	16,3	24,9	43,5	27,1	77,6	14,7	44,4	15,9	18			
Indonésie	0,568	81,2	32,9	34,6	27,2	55,0 ^{lm}	52,3	21,6	15,7	31,7	9			
Iran (République islamique d')	0,454	76,5	29,7	54,3 ^e	39,0	10,3 ^{c,ae}	85,1	5,6	5,1	19,0	18			
Iraq	0,363	58,0	61,2	31,1 ⁿ	52,7	9,7	14,9	28,9	- ^t	15,0	16,6 ^o			
Jordanie	0,488	57,0	24,9	49,9	38,3	9,9 ^{c,af}	34,1	13,3	24,9	57,2	13			
Kenya	0,591	77,2	62,6	22,6 ⁿ	24,3	67,1	75,4	24,6	33,5	49,6	23			
République démocratique populaire lao	0,582	71,5	71,8	16,7	27,9	69,9	37,9	22,0	32,2	59,0	8			
Liban	0,372	62,4	20,0	32,5	28,9	22,5	16,6	6,3	4,0	21,2	18,2 ^o			
Lesotho	0,531	82,9	89,1	18,7 ^{ao}	42,1	60,8 ^c	46,5 ^p	26,0	41,3	33,8	16			
Libéria	0,435	49,5	122,0	17,0	41,6	73,1 ^{ad}	44,2	9,7	- ^t	52,5	27			
Malawi	0,464	78,1	117,2	12,4 ⁿ	24,9	68,9	38,1	20,7	14,6	15,6	17			
Maldives	0,518	33,5	6,8	9,1 ⁿ	28,5	46,5 ^c	74,2 ^p	4,6	39,5	18,7	6			
Mali	0,400	45,5	147,7	3,2	43,3	56,9	41,2	28,6	25,3	17,4	18			
Mexique	0,598	81,6	53,7	35,2	26,7	42,2	33,3 ^p	50,1	47,5	38,5	10			
Myanmar	0,518	78,7	32,8	21,9	20,7	43,9	46,2	15,0 ^{ah}	- ^t	27,8	11			
Népal	0,491	63,5	63,4	18,5 ⁿ	45,8	33,7	49,9	33,9	41,3	13,2	11			
Niger	0,307	40,5	168,0	4,0 ⁿ	77,2	67,7	10,9 ^p	30,7	27,1	49,3	13			

Suite →

TABLEAU 2

	ODD 3.7		ODD 3.7		ODD 8.6		ODD 8.10		ODD 5.5		ODD 5.5		ODD 5.2	
	Vie et bonne santé		Éducation, acquisition de compétences et savoirs		Travail et inclusion financière		Participation à la prise de décision		Absence de violence					
	Femmes en âge de procréer dont le besoin de planification familiale est satisfait par des moyens modernes		Population féminine ayant terminé ses études secondaires ou supérieures		Taux d'activité des femmes en âge d'activité professionnelle maximale qui vivent dans un ménage constitué d'un couple et d'au moins un enfant de moins de 6 ans		Femmes propriétaires d'un compte au sein d'une institution financière ou auprès d'un prestataire de services monétaires mobiles		Part de sièges occupés par des femmes		Part des postes d'encadrement détenus par des femmes		Femmes et filles ayant été en couple victimes de violences physiques ou sexuelles commises par un partenaire intime, actuel ou passé, au cours des 12 derniers mois	
	Indice d'autonomisation des femmes (WEI)	Taux de natalité chez les adolescentes	(nombre de naissances pour 1000 femmes âgées de 15 à 19 ans)	Jeunes femmes ni étudiantes, ni employées, ni stagiaires	(% âges 15-49)	(% âges 25 ans et plus)	(% âges 15-24)	(% âges 25-54)	(% de la population âgée de 15 ans et plus)	Au parlement	Dans l'administration locale	(%)	(%)	(% âges 15-49)
Valeur	2022	2022	2022 ^a	2012-2022 ^b	2012-2022 ^b	2021	2023	2015-2022 ^b	2012-2022 ^b	2018				
Nigéria	0,444	41,3	99,6	36,9 ^{ah}	43,5	74,7	35,0	4,5 ^{aj}	11,1	30,4	13			
Pakistan	0,337	52,8	41,2	10,1	56,4	29,5	13,5	20,1	16,8	5,7	16			
Panama	0,563	73,3	68,5	53,5	22,2	51,0	43,1	22,5	9,0	39,3	8			
Paraguay	0,593	82,2	69,9	43,5	27,6	60,8	55,4	16,8	20,8	40,0	6			
Rwanda	0,565	74,2	32,2	9,1 ^e	30,8	64,3	45,0 ^p	54,7	43,6	35,0	23			
Sénégal	0,511	55,9	64,6	5,6 ^e	45,9	63,4 ^{ak}	50,3	46,1	47,2	15,2	12			
Sierra Leone	0,438	56,8	97,9	7,8	34,8	65,0	24,8	13,0	18,2	35,9	20			
Sri Lanka	0,568	73,7	15,4	64,0	27,5	31,7	89,3	5,3	10,9	27,0	4			
Tanzanie (République-Unie de)	0,510	62,0	123,4	4,0 ^e	19,3	86,1	46,0	37,4	30,7	27,9	24			
Togo	0,537	46,8	77,0	8,4 ⁿ	31,5	85,1 ^k	44,3	19,8	13,0	70,1	13			
Tunisie	0,512	69,6	6,6	37,0	34,5	34,4	28,8	16,2	48,5	10,5	10			
Türkiye	0,498	61,4	15,7	37,7 ^e	32,4	33,0	62,6	17,4	10,1	19,7	12			
Ouganda	0,463	61,1	105,7	10,8 ^{al}	38,4	39,7	65,1	33,8	22,1	35,0	26			
Yémen	0,141	49,1	52,5	12,4	69,7	6,6	17 ^{ab}	0,3	- ¹	4,1	18,2 ^o			
Zambie	0,441	68,2	116,1	20,5 ⁿ	36,2	55,8	45,0	15,0	7,1	43,3	28			
Zimbabwe	0,519	85,8	92,6	18,6 ^e	35,6	59,8 ^{am}	54,0	33,6	12,0	34,0	18			
Pays ou territoires ayant des données incomplètes														
Afghanistan	..	47,7	79,7	5,2	81,3	23,4	4,7	27,2 ^{ah}	..	4,9	35			
Algérie	..	71,3	11,6	37,8 ^e	31,7	..	31,2	6,8	17,6	8,4	18,1 ^o			
Andorre	..	80,1 ^h	5,9	45,8 ^e	46,4	41,3	..	6,4 ^o			
Angola	..	35,4	135,8	12,3	22,6	88,2	22,3 ^{ab}	33,6	..	15,4	25			
Antigua-et-Barbuda	..	76,1	32,3	..	24,0 ^{am}	22,9	66,7	..	16,3 ^o			
Argentine	..	82,1	37,9	63,3 ⁿ	18,6	63,5	73,8	44,4	..	32,7	5			
Azerbaïdjan	..	33,3	40,1	84,8 ^e	27,7 ^p	18,6	38,8	36,2	5			
Bahamas	..	78,8	25,1	82,5	20,0	16 ^o			
Bahreïn	..	58,6	8,7	67,2	75,4 ^p	22,5	10,0	21,6	18,1 ^o			
Barbade	..	75,0	41,9	82,3 ^{am}	25,9	77,3	..	32,7	- ¹	49,3	16,2 ^o			
Bélarus	..	71,4	11,2	95,1 ^e	7,2	..	81,3 ^p	34,7	48,2	47,2	6			
Brunéi Darussalam	..	86,7 ^h	9,5	62,3	20,0	63,7	..	8,8	- ¹	42,6	3,4 ^o			
Cabo Verde	..	76,0	54,0	19,8	29,0	84,8	..	41,7	41,8	46,0	11			
République centrafricaine	..	37,6	159,0	9,5	9,7 ^p	12,9	- ¹	..	21			
Tchad	..	25,3	135,7	4,2 ^{al}	46,4	49,9	14,9 ^p	25,9	16			
Comores	..	41,4	56,1	..	24,9	56,1	17,9 ^k	16,7	33,3	51,1	8			
Congo	..	51,3	101,2	5,3	22,8 ^{ao}	..	43,8	15,9	33,8 ^o			
Cuba	..	87,7	48,9	73,9 ^e	53,4	42,1	..	5			
Djibouti	..	51,5	22,7	..	28,0	15,7	8,8 ^k	23,1	28,9	12,3	26,9 ^o			
Dominique	..	77,7	37,9	37,5	16,1 ^o			
Guinée équatoriale	..	37,5	136,4	27,0	26,9	..	29			
Érythrée	..	33,1	63,6	22,0 ^{ap}	26,9 ^o			
Eswatini (Royaume d')	..	83,2	68,4	10,2	41,2	53,9	..	22,1	14,2	43,4	18			
Éthiopie	..	64,7	66,5	6,8 ^{al}	24,9	63,1	29,1 ^p	38,8	..	25,4	27			
Fidji	..	64,6	26,1	50,6 ⁿ	29,6	40,7	..	10,9	- ¹	38,9	23			
Gabon	..	53,5	89,8	53,4	61,3	17,6	22			
Géorgie	..	51,8	29,7	91,8 ^e	26,4	..	70,7	18,4	23,7	36,1	3			
Grenade	..	76,0	32,1	..	31,0 ^{am}	74,3 ^{caq}	..	31,0	- ¹	..	8			
Guinée-Bissau	..	61,9	85,8	6,7	29,9	13,7	- ¹	..	19,7 ^o			
Guyana	..	55,6	64,6	35,9 ^{am}	53,6	40,9	..	36,6	38,7	46,8	10			
Haïti	..	50,2	51,8	14,3	27,9	65,4	30,1 ^p	2,7 ^{ap}	- ¹	..	12			
Hong Kong, Chine (RAS)	..	80,8	1,6	62,8 ^e	6,3	55,8 ^{car}	98,2	33,1	3			
Kazakhstan	..	75,9	20,9	96,9	9,9 ^{as}	..	83,6	25,6	30,5	41,1	6			
Kiribati	..	48,1	39,6	..	49,8	46,4	..	6,7	7,3	43,3	25			

Suite -

TABLEAU 2

	Indice d'autonomisation des femmes (WEI)	ODD 3.7	ODD 3.7	ODD 8.6		ODD 8.10	ODD 5.5	ODD 5.5	ODD 5.5	ODD 5.2	
		Vie et bonne santé		Éducation, acquisition de compétences et savoirs		Travail et inclusion financière		Participation à la prise de décision		Absence de violence	
		Femmes en âge de procréer dont le besoin de planification familiale est satisfait par des moyens modernes	Taux de natalité chez les adolescentes	Population féminine ayant terminé ses études secondaires ou supérieures	Jeunes femmes ni étudiantes, ni employées, ni stagiaires	Taux d'activité des femmes en âge d'activité professionnelle maximale qui vivent dans un ménage constitué d'un couple et d'au moins un enfant de moins de 6 ans	Femmes propriétaires d'un compte au sein d'une institution financière ou auprès d'un prestataire de services monétaires mobiles	Part de sièges occupés par des femmes		Part des postes d'encadrement détenus par des femmes	Femmes et filles ayant été en couple victimes de violences physiques ou sexuelles commises par un partenaire intime, actuel ou passé, au cours des 12 derniers mois
		Valeur	(% âges 15-49)	(nombre de naissances pour 1000 femmes âgées de 15 à 19 ans)	(% âges 25 ans et plus)	(% âges 15-24)	(% âges 25-54)	(% de la population âgée de 15 ans et plus)	Au parlement	Dans l'administration locale	(%)
2022	2022	2022	2022 ^a	2012-2022 ^b	2012-2022 ^b	2021	2023	2015-2022 ^b	2012-2022 ^b	2018	
Corée (République populaire démocratique de)	..	84,3	2,4	17,6	7,7 ^o
Corée (République de)	..	82,3	2,1	74,8 ^e	21,0 ^{at}	..	98,7	19,1	30,3	14,6	8
Koweït	..	67,2	5,3	41,6 ^e	73,5 ^p	6,3	- ^t	13,6	18,1 ^o
Kirghizistan	..	66,5	33,8	95,9 ⁿ	22,1	47,4 ^c	43,8	20,0	..	42,8	13
Libye	..	39,0	7,0	64,8	59,6 ^p	16,5	14,3	..	18,3 ^o
Liechtenstein	..	80,1 ^h	3,0	28,0	39,1
Madagascar	..	66,9	118,1	8,7 ^{al}	4,3	94,0	16,3 ^p	17,8	..	31,8	26,6 ^o
Malaisie	..	57,6	9,1	64,5 ^e	14,8	..	87,5	14,7	..	24,9	13,1 ^o
Îles Marshall	..	72,7	57,5	67,6	46,5	27,8	..	6,1	15,9	33,3	19
Mauritanie	..	27,8	76,8	9,4 ⁿ	54,9	33,3	15,5 ^p	20,3	31,4	..	19,7 ^o
Micronésie (États fédérés de)	..	52,5 ^h	35,7	..	33,6	51,7	..	7,1	1,5	20,3	21
Monaco	..	80,1 ^h	6,9	45,8
Maroc	..	74,1	25,5	24,1	44,1 ^{au}	20,9 ^c	32,7	21,4	27,2	..	10
Mozambique	..	57,7	165,1	8,1 ^e	41,0 ^{av}	90,3	38,7	43,2	..	24,3	16
Nauru	..	56,4	71,1	..	51,3	67,9	..	10,5	..	36,1	20
Nouvelle-Zélande	..	87,8	11,8	74,6	12,6	..	99,2	50,0	39,4	..	4
Nicaragua	..	88,1	84,0	38,8 ^e	40,1	47,4	21,6	51,6	..	35,2	6
Oman	..	41,1	9,7	71,7	..	38,7 ^{c-aw}	63,5 ^k	9,9	0,8	28,7	18 ^o
Palaos	..	63,6	42,1	87,7	19,2	61,5	..	6,9	..	46,8	14
Palestine	..	63,7	42,9	47,1	33,2	21,2 ^{c-f}	25,9	..	21,0	19,8	19
Papouasie-Nouvelle-Guinée	..	51,0	54,3	7,7	29,0 ^{ad,ax}	1,7	31
Qatar	..	64,5	6,9	60,1	30,7 ^{ao,ay}	..	61,6 ^k	4,4	- ^t	10,7	18 ^o
Fédération de Russie	..	74,5	14,5	86,6 ^{az}	14,6	66,4 ^{am,ad}	90,1	17,8	..	46,2	7,9 ^o
Saint-Kitts-et-Nevis	..	75,1	36,8	..	20,0 ^{am}	31,3	- ^t	..	16,2 ^o
Sainte-Lucie	..	75,4	36,3	44,0 ^e	23,5	69,7	..	24,1	- ^t	47,3	16,2 ^o
Saint-Vincent-et-les Grenadines	..	79,4	46,5	..	37,0 ^{am}	18,2	- ^t	..	16,1 ^o
Samoa	..	31,2	43,8	74,6	35,6	51,8	..	13,0	- ^t	43,0	18
Saint-Marin	..	80,1 ^h	3,7	56,0	33,3	- ^t	..	6,5 ^o
Sao Tomé-et-Principe	..	60,1	77,4	31,8	14,5	23,9	24,4	18
Arabie saoudite	..	47,4	11,6	58,8	23,9	42,6 ^c	63,5	19,9	1,2	..	17,9 ^o
Seychelles	..	56,6 ^h	52,1	..	22,2	79,5	..	22,9	- ^t	41,8	13,3 ^o
Îles Salomon	..	53,3	59,4	..	8,9	90,0	..	8,0	..	25,7	28
Somalie	..	7,6	116,1	..	49,7	..	33,7 ^{ab}	20,7	- ^t	29,4	27 ^o
Soudan du Sud	..	20,9	97,4	10,9	4,2	32,3	- ^t	..	27
Soudan	..	35,2	77,6	11,1	46,4 ^{k,ay}	..	10,0 ^{ab}	31,0 ^{ba}	- ^t	..	17
Suriname	..	68,9	55,2	26,2	21,9	62,8	..	29,4	33,1	43,2	8
République arabe syrienne	..	61,9	38,1	18,9	19,6 ^k	10,8	7,1	..	18,1 ^o
Tadjikistan	..	55,3	44,9	76,0 ⁿ	52,4 ^{ao}	..	39,4	26,6	14
Timor-Leste	..	53,0	33,3	26,5 ^{al}	32,6	79,9	..	40,0	3,9	13,3	28
Tonga	..	49,1	19,2	68,4 ⁿ	23,3	7,1	- ^t	35,7	17
Trinité-et-Tobago	..	65,6	37,7	80,1 ⁿ	17,5	57,0	73,6 ^p	33,8	..	43,6	7
Turkménistan	..	76,4	21,2	..	19,3 ^{bb}	..	35,5 ^p	25,9	21,9	..	7,1 ^o
Tuvalu	..	45,1	31,7	..	45,8	6,3	12,5	35,9	20
Ukraine	..	74,2	15,2	89,3 ⁿ	19,7	..	80,7	20,4	29,8	41,0	9
Ouzbékistan	..	83,9	15,7	95,0	38,2 ^{bc}	..	38,8	30,0	7,2 ^o
Vanuatu	..	60,9	63,2	..	38,7	66,7 ^{c,ad}	..	1,9	10,1	37,1	29
Vénézuéla (République bolivarienne du)	..	82,2	82,0	65,2	30,1	56,7	79,7	22,2 ^{ah}	..	32,8	8
Groupes de développement humain											
Développement humain très élevé	0,734	77,7	13,5	75,8	14,0	65,5	92,5	29,4	34,2	36,8	6,6
Développement humain élevé	0,641	85,7	27,6	40,4	24,7	62,2	72,7	26,0	30,3	32,9	9,2
Développement humain moyen	0,533	73,2	37,4	27,2	39,6	34,5	65,8	22,4	41,6	22,5	17,2

Suite →

TABLEAU 2

	ODD 3.7		ODD 3.7		ODD 8.6		ODD 8.10		ODD 5.5		ODD 5.5		ODD 5.2	
	Vie et bonne santé		Éducation, acquisition de compétences et savoirs		Travail et inclusion financière		Participation à la prise de décision		Absence de violence					
	Indice d'autonomisation des femmes (WEI)	Femmes en âge de procréer dont le besoin de planification familiale est satisfait par des moyens modernes	Taux de natalité chez les adolescentes	Population féminine ayant terminé ses études secondaires ou supérieures	Jeunes femmes ni étudiantes, ni employées, ni stagiaires	Taux d'activité des femmes en âge d'activité professionnelle maximale qui vivent dans un ménage constitué d'un couple et d'au moins un enfant de moins de 6 ans	Femmes propriétaires d'un compte au sein d'une institution financière ou auprès d'un prestataire de services monétaires mobiles	Part de sièges occupés par des femmes	Part des postes d'encadrement détenus par des femmes	Femmes et filles ayant été en couple victimes de violences physiques ou sexuelles commises par un partenaire intime, actuel ou passé, au cours des 12 derniers mois				
	Valeur	(% âges 15-49)	(nombre de naissances pour 1000 femmes âgées de 15 à 19 ans)	(% âges 25 ans et plus)	(% âges 15-24)	(% de la population âgée de 15 ans et plus)		(%)		(%)				
	2022	2022	2022	2022 ^a	2012-2022 ^b	2012-2022 ^b	2021	2023	2015-2022 ^c	2012-2022 ^c	2018			
Développement humain faible	0,432	50,3	88,0	14,5	42,5	57,9	26,4	25,2	..	24,3	20,2			
Région des objectifs de développement durable														
Australie et Nouvelle-Zélande	0,807	85,7	8,4	78,4	9,6	77,6	99,9	46,4	34,9	39,7	3,2			
Asie centrale et Asie du Sud	0,507	73,6	27,8	27,9	45,5	28,1	66,1	19,6	41,4	16,0	17,9			
Asie de l'Est et Asie du Sud-Est	0,661	85,3	20,0	38,9	19,2	67,2	79,1	21,4	30,9	35,6	8,1			
Europe et Amérique du Nord	0,763	80,2	12,1	80,6	11,9	69,7	94,7	31,9	36,5	39,3	5,6			
Amérique latine et Caraïbes	0,633	82,9	52,3	50,1	28,4	55,6	61,8	34,2	27,2	37,0	8,1			
Afrique du Nord et Asie de l'Ouest	0,458	62,0	36,7	45,1	41,4	26,3	35,6	18,0	..	18,6	14,8			
Océanie, à l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande	..	52,1	52,2	14,1	28,5	6,5	29,7			
Afrique subsaharienne	0,498	53,5	99,4	20,2	33,9	70,9	40,8	26,5	..	38,0	20,6			
Pays les moins avancés	0,459	56,9	92,4	15,0	37,7	57,6	33,2	25,3	..	29,8	22,2			
Petits États insulaires en développement	..	66,8	50,0	46,9	28,5	26,8	13,5			
Organisation de coopération et de développement économiques	0,733	80,2	18,5	73,8	15,9	63,7	88,6	32,7	36,1	36,5	6,4			
Monde	0,607	74,8	41,9	43,5	31,7	54,2	69,8	26,3	35,5	31,2	12,9			

Note : Ce tableau est une reproduction de la version originale anglaise du rapport. Les pays apparaissent donc dans l'ordre alphabétique anglais.

Notes		
a	Les données renvoient à 2022 ou à la dernière année disponible.	n
b	Les données renvoient à la dernière année disponible pendant la période indiquée.	o
c	Basé sur les données d'ONU Femmes compilées à partir de différentes sources, y compris les commissions régionales de l'ONU et les points focaux des bureaux nationaux de statistique nommés pour représenter leur pays au sein du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable.	p
d	L'estimation concerne les mères et les pères de 15 ans et plus qui vivent en couple et ont des enfants de moins de 15 ans.	q
e	Mis à jour par le PNUD et ONU Femmes à partir des données de l'Institut de statistique de l'UNESCO (2023).	r
f	Basé sur les données d'Eurostat (2020).	s
g	Estimation pour les ménages ayant au moins un enfant de moins de 5 ans.	t
h	Mis à jour par le PNUD et ONU Femmes à partir de données de DESA (2022a).	u
i	Basé sur les données d'OIT (2018).	v
j	Estimation pour les mères et les pères ayant au moins un enfant de moins de 6 ans.	w
k	Renvoie à l'année 2011.	x
l	Basé sur les données de Minnesota Population Center (2020).	y
m	Estimation pour les couples mariés ou concubins ayant au moins un enfant de moins de 6 ans.	z
		aa
		ab
		ac
		ad
		ae
		af
		ag
		ah
		ai
		aj
		ak
		al
		am
		an
		ao
		ap

aq	L'estimation concerne les femmes et les hommes âgés de 15 à 54 ans qui vivent en couple et ont au moins un enfant de moins de 6 ans.
ar	L'estimation concerne les femmes et les hommes âgés de 25 à 54 ans vivant dans une famille nucléaire composée d'un couple et d'enfants non mariés, dont au moins un enfant de moins de 5 ans.
as	Basé sur les données de l'OCDE (2021).
at	Basé sur les données de l'OCDE (2022).
au	Basé sur les données d'ONDH et UNICEF (2022).
av	Basé sur les données d'ONU Femmes (2022).
aw	L'estimation concerne le taux d'emploi des femmes et des hommes mariés âgés de 25 à 54 ans qui vivent en ménage et ont au moins un enfant de moins de 6 ans.
ax	Basé sur les données d'UNESCAP (2023).
ay	Basé sur les données d'UNESCWA (2023).
az	Mis à jour par le PNUD et ONU Femmes à partir des données de l'OCDE (2023) et de l'Institut de statistique de l'UNESCO (2023).
ba	Renvoie à l'année 2018.
bb	Basé sur les données de Comité national de la statistique du Turkménistan et UNICEF (2020).
bc	Basé sur les données d'Honorati et Marguerie (2021).

Définitions

Indice d'autonomisation des femmes (WEI) : Indice composite qui mesure le degré d'autonomisation des femmes dans cinq dimensions : vie et bonne santé (y compris l'intégrité physique) ; éducation, acquisition de compétences et savoirs ; travail et inclusion financière ; participation à la prise de décision ; et absence de violence. Voir la note technique pour plus de détails sur les modes de calcul du WEI.

Femmes en âge de procréer dont le besoin de planification familiale est satisfait par des moyens modernes : Pourcentage de femmes en âge de procréer (15-49 ans) qui ne souhaitent pas avoir d'enfant (supplémentaire) ou qui veulent reporter leur prochaine grossesse et qui utilisent actuellement un moyen de contraception moderne. L'indicateur est également appelé « demande de planification familiale satisfaite par des moyens modernes ».

Taux de natalité chez les adolescentes : Nombre de naissances pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans.

Population féminine ayant terminé ses études secondaires ou supérieures : Pourcentage de femmes âgées de 25 ans et plus ayant terminé au moins le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Jeunes femmes ni étudiantes, ni employées, ni stagiaires : Pourcentage de femmes âgées de 15 à 24 ans qui ne sont ni employées, ni étudiantes, ni stagiaires.

Taux d'activité des femmes en âge d'activité professionnelle maximale qui vivent dans un ménage constitué d'un couple et d'au moins un enfant de moins de 6 ans : Le nombre de femmes âgées de 25 à 54 ans qui vivent dans un ménage constitué d'un couple et d'au moins un enfant de moins de 6 ans et qui participent à la population active divisé par le nombre total de femmes âgées de 25 à 54 ans qui vivent dans un ménage constitué d'un couple et d'au moins un enfant de moins de 6 ans. La population active se compose de toutes les personnes en âge de travailler qui fournissent une offre de travail pour la production de biens et de services pendant une période de référence donnée. Il s'agit de la somme des personnes en âge de travailler qui sont employées et des personnes en âge de travailler qui sont au chômage.

Femmes propriétaires d'un compte au sein d'une institution financière ou auprès d'un prestataire de services monétaires mobiles : Pourcentage de femmes âgées de 15 ans ou plus qui déclarent détenir, seules ou conjointement, un compte auprès d'une banque ou d'un autre type d'institution financière, ou qui déclarent avoir personnellement utilisé des services monétaires mobiles au cours des 12 dernières années.

Part de sièges détenus par des femmes au parlement : Part des sièges détenus par des femmes au parlement national, exprimée en pourcentage du nombre total de sièges. Pour les pays dotés d'un système législatif bicaméral, la part de sièges est calculée sur la base des deux chambres.

Part de sièges détenus par des femmes dans l'administration locale : Part des fonctions électives au sein des organes législatifs ou délibératifs de l'administration locale détenues par des femmes, exprimée en pourcentage du nombre total de fonctions électives au sein de ces organes.

Part des postes d'encadrement détenus par des femmes : Part des postes d'encadrement détenus par des femmes, exprimée en pourcentage du nombre total de postes d'encadrement.

Femmes et filles ayant été en couple victimes de violences physiques ou sexuelles commises par un partenaire intime, actuel ou passé, au cours des 12 derniers mois : Part des femmes âgées de 15 à 49 ans ayant été mariées ou en couple qui signalent avoir été soumises à un ou plusieurs actes de violence physique et/ou sexuelle, par un mari ou partenaire de sexe masculin, actuel ou passé, dans les 12 mois précédant l'enquête.

Sources principales de données

Colonne 1 : Calculs du PNUD et d'ONU Femmes fondés sur les données issues des sources suivantes : Banque mondiale (2023), Barro et Lee (2018), DESA (2022a, 2022b), Institut de statistique de l'UNESCO (2023), OIT (2023), OMS pour le groupe de travail interinstitutions des Nations Unies sur les estimations et données relatives à la violence à l'égard des femmes (2021), ONU Femmes (2023) et UIP (2023).

Colonne 2 : DESA (2022a).

Colonne 3 : DESA (2022b).

Colonne 4 : Barro et Lee (2018), Enquêtes démographiques et de santé d'ICF Macro, OCDE (2023), Enquêtes en grappes à indicateurs multiples du Fonds des Nations Unies pour l'enfance et Institut de statistique de l'UNESCO (2023).

Colonnes 5 et 6 : OIT (2023).

Colonne 7 : Banque mondiale (2023).

Colonne 8 : UIP (2023).

Colonne 9 : ONU Femmes (2023).

Colonne 10 : Calculs du PNUD et d'ONU Femmes basés sur les données d'OIT (2023).

Colonne 11 : OMS, pour le groupe de travail interinstitutions des Nations Unies sur les estimations et données relatives à la violence à l'égard des femmes (2021).

TABLEAU 3

L'indice mondial de parité entre les sexes et ses composantes

Indice mondial de parité entre les sexes (GGPI)	Vie et bonne santé		ODD 8.6 Éducation, acquisition de compétences et savoirs				Travail et inclusion financière				ODD 8.10 Participation à la prise de décision		ODD 5.5	ODD 5.5	ODD 5.5
	Part de l'espérance de vie à la naissance passée en bonne santé	Population ayant terminé ses études secondaires ou supérieures	Jeunes ni étudiants, ni employés, ni stagiaires		Taux d'activité des personnes en âge d'activité professionnelle maximale qui vivent dans un ménage constitué d'un couple et d'au moins un enfant de moins de 6 ans		Propriétaires d'un compte au sein d'une institution financière ou auprès d'un prestataire de services monétaires mobiles		Part de sièges occupés par des femmes		Part des postes d'encadrement détenus par des femmes		Part de sièges occupés par des femmes	Part des postes d'encadrement détenus par des femmes	Part des postes d'encadrement détenus par des femmes
			(% âges 25 ans et plus)		(% âges 15-24)		(% âges 25-54)		(% de la population âgée de 15 ans et plus)		(% de la population âgée de 15 ans et plus)				
	Valeur	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Au parlement	Dans l'administration locale	(%)	(%)
2022	2019	2019	2022 ^a	2022 ^a	2012-2022 ^b	2012-2022 ^b	2012-2022 ^b	2012-2022 ^b	2021	2021	2023	2015-2022 ^b	2012-2022 ^b	2012-2022 ^b	
Performance élevée en matière de parité entre les sexes															
Albanie	0,860	87,9	89,2	54,4 ^c	52,4 ^c	25,5	26,2	70,0	94,2	45,7	42,6	35,7	43,6	34,1	
Australie	0,870	84,5	86,3	79,1	81,0	9,0	8,9	77,6 ^{de}	94,2 ^{de}	100,0	98,6	44,5	33,9	39,7	
Autriche	0,808	85,8	88,0	76,2 ^f	86,4 ^f	10,3	14,1	76,5	96,8	100,0	99,9	40,6	26,3	35,5	
Belgique	0,869	85,4	88,0	72,3 ^f	73,8 ^f	6,6	8,2	79,6	95,3	98,7	99,4	43,3	39,0	35,4	
Bolivie (État plurinational de)	0,829	86,6	88,8	45,9	53,9	15,0	6,9	54,3	98,9	63,3	74,0	48,2	50,4	35,2	
Canada	0,806	85,6	87,7	86,6 ^f	85,1 ^f	10,6	13,0	74,3 ^{shj}	94,1 ^{shj}	99,5	99,8	35,2	26,6	35,5	
Costa Rica	0,844	85,5	87,7	41,5	38,4	22,6	16,0	53,1	98,7	61,1	76,3	47,4	45,5	40,2	
Danemark	0,845	86,0	88,8	80,2	78,4	7,2	7,0	81,9 ^{jk}	95,5 ^{jk}	100,0	100,0	43,6	37,0	28,2	
Finlande	0,860	85,7	88,3	79,4 ^f	77,1 ^f	6,9	8,4	60,2 ^{lm}	92,9 ^{lm}	99,1	100,0	45,5	40,2	36,5	
France	0,861	85,9	89,1	70,9 ^f	75,2 ^f	10,4	12,5	77,4	95,1	100,0	98,4	36,8	42,3	37,8	
Islande	0,914	86,2	88,7	73,8	74,4	4,6	5,1	68,2 ^{lm}	91,2 ^{lm}	100,0	100,0	47,6	51,3	37,6	
Jamaïque	0,824	86,6	88,7	63,1	58,4	31,5	27,9	78,8	89,0	71,6	75,1	31,0	18,3	56,7	
République démocratique populaire lao	0,839	87,2	89,4	16,7	17,1	27,9	23,6	69,9	85,5	37,9	36,8	22,0	32,2	59,0	
Lettonie	0,831	86,8	89,1	93,5 ^f	89,4 ^f	9,1	8,2	75,2	94,3	97,6	95,5	29,0	30,5	45,9	
Mexique	0,803	85,2	87,9	35,2	37,5	26,7	10,2	42,2	97,6	33,3 ⁿ	41,1 ⁿ	50,1	47,5	38,5	
Moldova (République de)	0,878	87,0	89,3	73,6 ^f	75,6 ^f	13,3	13,8	51,3 ^{okp}	55,2 ^{okp}	62,9	65,7	38,6	35,6	44,6	
Namibie	0,856	85,6	88,2	22,3 ^c	25,5 ^c	34,3	29,4	73,3	91,2	69,3	73,7	35,6	44,9	43,6	
Pays-Bas	0,807	86,0	88,7	69,8	76,2	5,0	5,2	85,0	95,8	99,5	100,0	37,8	35,0	26,0	
Norvège	0,887	85,2	87,6	79,3 ^f	78,9 ^f	5,7	6,9	63,8	71,9	100,0	99,0	46,2	40,8	33,5	
Portugal	0,843	85,6	88,6	44,4	42,3	7,4	7,8	91,1	97,9	90,2	95,4	36,1	31,7 ^{qr}	38,0	
Rwanda	0,846	86,2	88,2	9,1 ^f	12,1 ^f	30,8	27,3	64,3	85,9	45,0 ⁿ	55,8 ⁿ	54,7	43,6	35,0	
Serbie	0,816	87,4	89,0	69,9 ^f	79,9 ^f	15,7	16,4	74,1	95,2	89,8	89,0	34,8	37,6	33,0	
Slovenie	0,821	86,2	87,8	80,3 ^f	86,8 ^f	6,4	6,8	93,0 ^s	100,0 ^s	98,2	100,0	31,5	34,9	34,0	
Afrique du Sud	0,823	84,5	87,8	52,8 ^f	79,2 ^f	32,4	28,8	75,9 ^{shj}	90,4 ^{shj}	86,2	84,6	46,1 ^t	40,7	31,6	
Espagne	0,855	85,0	88,3	53,4	53,1	10,1	11,8	81,0	95,7	97,5	99,1	41,0	38,6	33,3	
Suède	0,925	85,9	88,7	77,9 ^f	77,7 ^f	4,7	5,4	82,8 ^{lm}	94,0 ^{lm}	100,0	99,4	46,4	44,0	43,0	
Suisse	0,817	85,6	88,3	84,4 ^f	89,8 ^f	9,1	10,6	57,1 ^{lm}	85,1 ^{lm}	99,0	100,0	39,3	39,0	31,5	
Royaume-Uni	0,821	85,1	87,3	80,1	79,7	10,6	10,5	75,0	96,6	99,9	99,6	31,5	35,3	36,8	
Uruguay	0,825	86,3	89,0	36,8	29,9	16,5	13,5	77,3	96,9	75,7	72,4	26,9	31,7	39,2	
Performance moyenne supérieure en matière de parité entre les sexes															
Arménie	0,770	87,3	89,5	90,0	89,8	17,4	29,4	59,2	94,6	52,2	59,4	35,5	28,0	29,7	
Belize	0,730	86,6	88,9	45,8	40,7	41,3	19,0	42,1	98,6	52,3 ^u	44,1 ^u	23,9	31,5	39,4	
Bulgarie	0,767	87,4	89,2	76,9	78,8	15,4	12,7	72,0	96,6	84,3	83,6	24,2	27,2	38,3	
Burundi	0,765	86,5	87,7	4,2 ^f	9,1 ^f	10,9	11,5	93,8	96,7	6,7 ^v	7,5 ^v	38,9	33,3	33,8	
Cameroun	0,752	86,2	88,7	18,6 ^c	32,3 ^c	23,1	10,5	69,7 ^{dxw}	79,1 ^{dxw}	49,3	54,2	31,1	24,5	49,3	
Chili	0,760	85,4	88,3	62,9	63,7	18,3	14,3	54,2	95,6	86,6	87,6	32,7	33,6	30,4	
Chine	0,725	87,0	89,9	32,4 ^c	37,0 ^c	18,5 ^x	13,1 ^x	70,8 ^d	96,6 ^d	87,3	89,9	24,9	32,2	25,0 ^d	
Croatie	0,772	86,3	88,3	81,2 ^c	86,0 ^c	13,3	12,2	77,4	97,9	90,0	93,9	31,8	30,0	28,9	
République dominicaine	0,771	86,7	89,0	47,2	37,9	33,6	21,1	60,2	98,2	49,0	53,7	25,7	29,2	42,8	
Équateur	0,751	86,0	88,6	45,2	45,7	27,2	10,6	59,3	99,4	58,0	70,6	38,7	27,2	37,8	
Estonie	0,774	86,8	88,9	86,1	85,3	9,7	12,1	53,7	96,4	99,6	99,1	27,7	29,5	41,2	
Allemagne	0,780	85,1	88,5	80,7	86,8	7,7	7,4	70,1	94,2	100,0	100,0	35,5	30,3	29,2	
Grèce	0,703	86,0	88,8	62,3	68,5	12,0	12,1	69,6	95,9	93,4	96,3	21,0	21,8 ^{qr}	29,6	
Honduras	0,716	86,5	88,7	28,3 ^f	24,5 ^f	40,9	12,2	50,6	94,9	28,9	48,6	27,3	38,9	40,1	
Hongrie	0,718	87,0	88,9	76,4	84,2	13,2	8,2	76,5	97,5	86,9	89,7	13,1	30,5	36,6	
Irlande	0,781	85,6	88,2	75,7 ^f	70,3 ^f	6,8	8,6	71,8	92,9	99,5	99,8	27,4	23,9	38,0	
Israël	0,714	86,2	89,1	85,0 ^f	86,0 ^f	17,2	16,3	76,7 ^{dp}	91,7 ^{dp}	91,9	94,0	24,2	17,1	29,0	
Italie	0,767	85,5	88,0	51,8	53,2	20,0	19,5	59,6	94,1	97,1	97,5	33,0	32,4	28,6	
Kenya	0,769	86,1	88,6	22,6 ^c	29,6 ^c	24,3	15,0	67,1	94,7	75,4	83,2	24,6	33,5	49,6	
Lesotho	0,784	85,6	88,8	18,7 ^y	19,8 ^y	42,1	28,2	60,8 ^d	78,8 ^d	46,5 ⁿ	44,6 ⁿ	26,0	41,3	33,8	
Lituanie	0,793	86,6	89,1	89,0	90,9	10,9	11,7	83,2	97,6	90,4	97,0	28,4	29,4	37,0	
Luxembourg	0,757	85,5	88,2	72,5 ^c	69,8 ^c	7,4	9,9	77,6	97,4	98,2 ⁿ	99,4 ⁿ	35,0	25,1	21,9	
Malte	0,747	85,9	88,7	47,1	49,4	13,7	13,3	75,8	99,2	95,3	97,6	27,8	26,3	28,9	

Suite -

TABLEAU 3

	ODD 8.6												ODD 8.10		ODD 5.5	ODD 5.5	ODD 5.5
	Vie et bonne santé		Éducation, acquisition de compétences et savoirs						Travail et inclusion financière				Participation à la prise de décision				
	Indice mondial de parité entre les sexes (GGPI)	Part de l'espérance de vie à la naissance passée en bonne santé		Population ayant terminé ses études secondaires ou supérieures		Jeunes ni étudiants, ni employés, ni stagiaires		Taux d'activité des personnes en âge d'activité professionnelle maximale qui vivent dans un ménage constitué d'un couple et d'au moins un enfant de moins de 6 ans		Propriétaires d'un compte au sein d'une institution financière ou auprès d'un prestataire de services monétaires mobiles		Part de sièges occupés par des femmes		Part des postes d'encadrement détenus par des femmes			
		(%)		(% âges 25 ans et plus)		(% âges 15-24)		(% âges 25-54)		(% de la population âgée de 15 ans et plus)		(%)					
		Valeur	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Au parlement		Dans l'administration locale		
2022	2019	2019	2022 ^a	2022 ^a	2012-2022 ^b	2012-2022 ^b	2012-2022 ^b	2012-2022 ^b	2021	2021	2023	2015-2022 ^b	2012-2022 ^b				
Maurice	0,728	85,3	87,4	52,6 ^c	54,0 ^c	33,3	31,6	56,1	88,0	89,4	91,7	20,0	24,4	39,4			
Mongolie	0,784	87,7	89,4	50,5	38,9	18,1	16,3	66,8	93,4	99,0	97,9	17,1	27,2	45,7			
Monténégro	0,719	87,4	89,2	77,6 ^f	87,9 ^f	20,7	21,5	39,1	92,6	67,6 ⁿ	69,2 ⁿ	28,4	32,7	32,1			
Macédoine du Nord	0,776	87,5	89,3	61,7	75,0	17,9	18,8	75,5	96,9	79,9	90,6	42,5	36,7 ^{q,r}	21,6			
Pérou	0,799	85,8	88,2	49,9	60,5	26,0	19,5	67,6	97,1	53,0	62,3	38,8	41,4	35,4			
Philippines	0,772	86,9	89,2	59,2	50,8	20,8	14,3	42,9	94,2	47,4	55,6	27,5	29,1	53,4			
Pologne	0,798	87,1	88,5	85,9	89,8	11,9	10,5	66,9	92,6	95,7	95,8	27,5	30,4	43,0			
Singapour	0,783	87,4	89,3	72,3	77,0	6,0	6,4	67,7 ^{d,z}	94,3 ^{d,z}	96,9	98,3	29,1	- ^{aa}	38,1			
Tanzanie (République-Unie de)	0,714	85,6	88,1	4,0 ^f	7,2 ^f	19,3	9,1	86,1	99,4	46,0	59,4	37,4	30,7	27,9			
Émirats arabes unis	0,783	84,4	87,7	73,1	73,7	17,7	6,4	37,8 ^d	98,5 ^d	86,7	85,4	50,0	- ^{aa}	23,1			
États-Unis	0,787	83,0	85,5	91,3	90,6	11,7	10,8	68,3	95,1	96,8	93,1	27,9	26,2 ^{i,ab}	41,0			
Viet Nam	0,758	87,4	89,7	30,4 ^f	34,9 ^f	12,7	10,0	88,1	98,4	30,4 ⁿ	31,2 ⁿ	30,3	29,0	25,6			
Performance moyenne inférieure en matière de parité entre les sexes																	
Bhoutan	0,625	85,3	87,8	13,8	20,4	12,2	6,9	72,9	97,2	27,7 ^u	39,0 ^u	16,9	12,8	39,7			
Bosnie-Herzégovine	0,622	86,8	88,3	59,4	79,5	19,9	18,8	56,7	92,5	70,4	88,7	17,5	19,6	24,2			
Botswana	0,675	85,3	88,1	37,6	41,2	40,4	33,7	65,6	95,8	46,8 ⁿ	56,2 ⁿ	11,1	14,9	58,5			
Brésil	0,680	84,9	87,6	55,5	51,4	28,3	18,6	60,9	95,6	80,9	87,1	17,7	15,7	38,8			
Cambodge	0,619	86,6	89,0	6,4 ^c	16,9 ^c	12,6	10,0	82,3	98,4	32,5	34,4	19,3	16,9	31,0			
Colombie	0,693	86,1	87,9	55,4	52,5	35,7	18,7	54,3	97,7	56,2	63,5	29,4	17,9	35,3			
Congo (République démocratique du)	0,637	85,5	88,0	21,6 ^c	39,3 ^c	33,9	28,7	73,3	89,7	24,2 ⁿ	27,4 ⁿ	14,8	- ^{aa}	41,9			
Chypre	0,641	85,7	88,5	73,4	75,6	13,7	13,9	75,5	99,3	92,7	93,6	14,3	16,1	21,0			
Tchéquie	0,680	86,1	87,8	87,8 ^f	94,1 ^f	8,4	4,9	39,0	98,3	93,4	96,5	23,8	29,0	28,4			
El Salvador	0,660	85,7	87,3	32,0	39,7	37,4	14,1	40,3	96,9	29,2	44,8	27,4	30,4	41,1			
Indonésie	0,652	87,0	89,2	34,6	41,6	27,2	17,7	55,0 ^{h,i}	99,0 ^{h,i}	52,3	51,2	21,6	15,7	31,7			
Japon	0,627	86,8	89,1	91,6	86,6	3,8	2,7	65,4 ^{d,ac}	80,6 ^{d,ac}	98,8	98,1	15,5	15,6	12,9			
Libéria	0,604	84,6	86,9	17,0	30,6	41,6	39,9	73,1 ^w	85,9 ^w	44,2	59,3	9,7	- ^{aa}	52,5			
Malawi	0,606	85,6	88,4	12,4 ^c	14,5 ^c	24,9	13,7	68,9	86,0	38,1	47,8	20,7	14,6	15,6			
Népal	0,618	85,3	88,0	18,5 ^c	29,5 ^c	45,8	21,2	33,7	78,3	49,9	58,6	33,9	41,3	13,2			
Niger	0,662	86,5	89,1	4,0 ^c	6,1 ^c	77,2	56,9	67,7	97,7	10,9 ⁿ	19,9 ⁿ	30,7	27,1	49,3			
Panama	0,646	85,3	87,9	53,5	49,2	22,2	13,2	51,0	99,2	43,1	47,0	22,5	9,0	39,3			
Paraguay	0,695	85,4	88,2	43,5	41,4	27,6	10,3	60,8	98,6	55,4	53,5	16,8	20,8	40,0			
Roumanie	0,658	87,6	89,4	66,0 ^f	75,4 ^f	21,5	14,7	60,5	93,2	65,7	72,7	18,9	14,1	35,8			
Sénégal	0,623	85,4	88,0	5,6 ^f	23,8 ^f	45,9	22,4	63,4 ^{d,ad}	92,6 ^{d,ad}	50,3	62,3	46,1	47,2	15,2			
Slovaquie	0,697	86,9	88,4	85,0 ^f	91,6 ^f	11,5	10,7	39,4	97,0	94,0	97,4	22,0	26,9	38,0			
Thaïlande	0,677	87,1	88,7	36,4 ^f	36,3 ^f	18,2	11,4	62,2	97,8	92,7	98,6	14,4	20,4	35,5			
Togo	0,664	86,0	88,9	8,4 ^c	24,6 ^c	31,5	18,3	85,1 ^q	95,2 ^q	44,3	55,2	19,8	13,0	70,1			
Ouganda	0,672	86,1	88,6	10,8 ^{ab}	19,5 ^{ab}	38,4	23,2	39,7	71,3	65,1	66,9	33,8	22,1	35,0			
Zambie	0,637	86,1	88,2	20,5 ^c	16,9 ^c	36,2	26,5	55,8	84,2	45,0	52,5	15,0	7,1	43,3			
Zimbabwe	0,655	86,2	89,0	18,6 ^f	24,5 ^f	35,6	25,3	59,8 ^{h,i}	96,5 ^{h,i}	54,0	65,9	33,6	12,0	34,0			
Performance faible en matière de parité entre les sexes																	
Bangladesh	0,527	85,1	88,0	28,9 ^f	38,0 ^f	44,6	9,8	42,7	98,4	43,5	62,9	20,9	23,4	10,7			
Bénin	0,497	86,2	89,0	22,4	35,8	40,7	29,0	68,9	98,5	39,8	58,2	25,7	3,5	13,7			
Burkina Faso	0,595	86,3	88,9	5,3 ^f	12,8 ^f	49,1	30,5	56,5 ^d	87,9 ^d	30,7	42,4	16,9	12,7	58,1			
Côte d'Ivoire	0,594	85,8	88,3	16,5 ^c	20,0 ^c	31,5	11,9	64,8	88,9	37,4	64,0	15,9	15,0	30,7			
Égypte	0,534	85,9	89,5	72,3 ^c	69,4 ^c	42,2	16,8	22,5	96,7	24,2	30,6	22,9	- ^{aa}	12,4			
Gambie	0,524	85,4	89,0	14,8	26,1	29,7	29,1	55,4	90,3	24,8 ⁿ	32,7 ⁿ	8,6	13,8	19,6			
Ghana	0,563	86,2	88,8	26,1 ^c	37,4 ^c	25,3	20,8	80,9	95,6	62,6	74,2	14,5	3,8	33,7			
Guatemala	0,575	85,4	87,7	23,7 ^f	27,4 ^f	45,8	9,5	38,7	99,3	42,1 ⁿ	46,4 ⁿ	19,4	11,4	36,8			
Guinée	0,546	86,3	88,9	3,7 ^f	12,4 ^f	41,5	24,8	65,0 ^d	98,3 ^d	24,0	36,9	29,6	15,9	23,4			
Inde	0,560	83,7	86,7	24,9	38,6	43,5	13,7	27,1	97,3	77,6	77,5	14,7	44,4	15,9			
Iran (République islamique d')	0,393	84,1	87,1	54,3 ^f	51,6 ^f	39,0	16,9	10,3 ^{d,af}	96,9 ^{d,af}	85,1	94,8	5,6	5,1	19,0			
Iraq	0,486	85,0	88,1	31,1 ^c	36,5 ^c	52,7	22,1	9,7	95,5	14,9	22,2	28,9	- ^{aa}	15,0			
Jordanie	0,562	85,3	88,4	49,9	50,6	38,3	28,3	9,9 ^{d,ag}	76,2 ^{d,ag}	34,1	58,6	13,3	24,9	57,2			
Liban	0,422	84,7	87,9	32,5	33,4	28,9	17,9	22,5	97,6	16,6	24,7	6,3	4,0	21,2			

Suite -

TABLEAU 3

Indice mondial de parité entre les sexes (GGPI)	ODD 8.6														ODD 8.10		ODD 5.5	ODD 5.5	ODD 5.5
	Vie et bonne santé		Éducation, acquisition de compétences et savoirs					Travail et inclusion financière				Participation à la prise de décision							
	Part de l'espérance de vie à la naissance passée en bonne santé	Population ayant terminé ses études secondaires ou supérieures	Jeunes ni étudiants, ni employés, ni stagiaires		Taux d'activité des personnes en âge d'activité professionnelle maximale qui vivent dans un ménage constitué d'un couple et d'au moins un enfant de moins de 6 ans	Propriétaires d'un compte au sein d'une institution financière ou auprès d'un prestataire de services monétaires mobiles		Part de sièges occupés par des femmes	Part des postes d'encadrement détenus par des femmes										
			(%)	(% âges 25 ans et plus)		(% âges 15-24)	(% âges 25-54)			(% de la population âgée de 15 ans et plus)	(%)	(%)	(%)	(%)					
	Valeur	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Au parlement	Dans l'administration locale	(%)	(%)				
2022	2019	2019	2022 ^a	2022 ^a	2012-2022 ^b	2012-2022 ^b	2012-2022 ^b	2012-2022 ^b	2021	2021	2023	2015-2022 ^b	2012-2022 ^b						
Maldives	0,575	86,7	88,7	91 ^c	10,9 ^c	28,5	24,1	46,5 ^d	95,1 ^d	74,2 ⁿ	85,5 ⁿ	4,6	39,5	18,7					
Mali	0,579	85,9	88,2	3,2	7,8	43,3	15,2	56,9	98,4	41,2	45,9	28,6	25,3	17,4					
Myanmar	0,598	86,9	89,3	21,9	23,9	20,7	8,9	43,9	98,3	46,2	49,5	15,0 ^{ah}	-- ^{aa}	27,8					
Nigéria	0,514	85,6	88,1	36,9 ^{ai}	52,7 ^{ai}	43,5	30,0	74,7	97,0	35,0	55,5	4,5 ^{aj}	11,1	30,4					
Pakistan	0,428	85,2	88,1	10,1	12,7	56,4	13,6	29,5	99,1	13,5	28,2	20,1	16,8	5,7					
Sierra Leone	0,588	86,1	88,1	7,8	20,1	34,8	31,2	65,0	83,6	24,8	33,4	13,0	18,2	35,9					
Sri Lanka	0,516	86,4	88,1	64,0	63,4	27,5	15,3	31,7	97,6	89,3	89,3	5,3	10,9	27,0					
Tunisie	0,594	85,5	88,3	37,0	35,6	34,5	28,5	34,4	98,2	28,8	45,1	16,2	48,5	10,5					
Türkiye	0,511	85,5	88,7	37,7 ^f	49,9 ^f	32,4	17,5	33,0	96,4	62,6	85,3	17,4	10,1	19,7					
Yémen	0,141	84,4	88,3	12,4	15,2	69,7	22,1	6,6	93,2	17 ^u	11,4 ^u	0,3	-- ^{aa}	4,1					
Pays ou territoires ayant des données incomplètes																			
Afghanistan	..	84,2	86,5	5,2	12,1	81,3	41,9	23,4	94,2	4,7	14,8	27,2 ^{ah}	..	4,9					
Algérie	..	84,6	87,5	37,8 ^f	32,5 ^f	31,7	10,9	31,2	56,8	6,8	17,6	8,4					
Andorre	45,8 ^f	46,9 ^f	46,4	41,3	..					
Angola	..	85,8	88,2	12,3	22,7	22,6	20,8	88,2	97,2	22,3 ^a	36,1 ^u	33,6	..	15,4					
Antigua-et-Barbuda	..	86,8	88,5	24,0 ^{ak}	12,0 ^{ak}	22,9	66,7	..					
Argentine	..	86,5	89,0	63,3 ^c	55,3 ^c	18,6	13,8	63,5	98,3	73,8	69,6	44,4	..	32,7					
Azerbaïdjan	..	88,0	90,3	84,8 ^f	92,2 ^f	27,7 ⁿ	29,4 ⁿ	18,6	38,8	36,2					
Bahamas	..	86,8	89,1	82,5	81,2	20,0					
Bahreïn	..	85,0	87,9	67,2	69,5	75,4 ⁿ	86,3 ⁿ	22,5	10,0	21,6					
Barbade	..	87,1	89,1	82,3 ^{al}	65,7 ^{al}	25,9	32,2	77,3	88,4	32,7	-- ^{aa}	49,3					
Bélarus	..	87,1	89,5	95,1 ^f	96,7 ^f	7,2	8,2	81,3 ⁿ	80,9 ⁿ	34,7	48,2	47,2					
Brunéï Darussalam	..	87,8	88,8	62,3	63,7	20,0	17,5	63,7	93,7	8,8	-- ^{aa}	42,6					
Cabo Verde	..	86,2	89,0	19,8	20,3	29,0	27,1	84,8	98,0	41,7	41,8	46,0					
République centrafricaine	..	86,1	88,6	9,5	20,3	9,7 ⁿ	18,1 ⁿ	12,9	-- ^{aa}	..					
Tchad	..	86,0	88,5	4,2 ^{ae}	15,0 ^{ae}	46,4	24,8	49,9	93,3	14,9 ⁿ	29,0 ⁿ	25,9					
Comores	..	86,6	88,4	24,9	20,7	56,1	92,0	17,9 ^g	25,7 ^g	16,7	33,3	51,1					
Congo	..	85,5	88,3	5,3	12,4	22,8 ^{am}	21,6 ^{am}	43,8	50,6	15,9					
Cuba	..	86,2	88,3	73,9 ^f	74,6 ^f	53,4	42,1	..					
Djibouti	..	86,9	89,2	28,0	17,6	15,7	74,8	8,8 ^a	16,6 ^g	23,1	28,9	12,3					
Dominique	37,5					
Cuinée équatoriale	..	85,1	87,8	27,0	26,9	..					
Érythrée	..	86,0	88,0	22,0 ^{am}					
Eswatini (Royaume d')	..	85,2	88,2	10,2	11,4	41,2	29,9	53,9	76,6	22,1	14,2	43,4					
Éthiopie	..	86,2	88,2	6,8 ^{ae}	17,1 ^{ae}	24,9	9,9	63,1	95,7	29,1 ⁿ	40,9 ⁿ	38,8	..	25,4					
Fidji	..	86,4	88,8	50,6 ^c	45,1 ^c	29,6	10,8	40,7	96,7	10,9	-- ^{aa}	38,9					
Gabon	..	85,1	88,0	53,4	36,8	61,3	71,5	17,6					
Géorgie	..	87,3	89,3	91,8 ^f	92,6 ^f	26,4	23,6	70,7	70,3	18,4	23,7	36,1					
Grenade	..	86,8	88,6	31,0 ^{ak}	29,0 ^{ak}	74,3 ^{abo}	100,0 ^{abo}	31,0	-- ^{aa}	..					
Cuinée-Bissau	..	85,9	89,0	6,7	14,9	29,9	18,3	13,7	-- ^{aa}	..					
Guyana	..	86,1	88,1	35,9 ^{al}	31,3 ^{al}	53,6	38,9	40,9	81,6	36,6	38,7	46,8					
Haïti	..	86,1	88,2	14,3	40,9	27,9	14,3	65,4	94,7	30,1 ⁿ	35,4 ⁿ	2,7 ^{am}	-- ^{aa}	..					
Hong Kong, Chine (RAS)	62,8 ^f	66,7 ^f	6,3	8,1	55,8 ^{abp}	96,1 ^{abp}	98,2	97,3	33,1					
Kazakhstan	..	86,8	89,1	96,9	98,0	9,9 ^{aq}	4,8 ^{aq}	83,6	78,3	25,6	30,5	41,1					
Kiribati	..	87,3	89,9	49,8	45,5	46,4	76,7	6,7	7,3	43,3					
Corée (République populaire démocratique de)	..	88,0	91,4	17,6					
Corée (République de)	..	86,7	88,8	74,8 ^f	86,0 ^f	21,0 ^{af}	21,0 ^{af}	98,7	98,7	19,1	30,3	14,6					
Koweït	..	84,7	87,7	41,6 ^f	28,0 ^f	73,5 ⁿ	83,3 ⁿ	6,3	-- ^{aa}	13,6					
Kirghizistan	..	87,6	89,9	95,9 ^c	93,6 ^c	22,1	10,0	47,4 ^d	69,0 ^d	43,8	46,5	20,0	..	42,8					
Libye	..	84,7	87,5	64,8	33,3	59,6 ⁿ	70,7 ⁿ	16,5	14,3	..					
Liechtenstein	28,0	39,1	..					
Madagascar	..	86,7	88,7	8,7 ^{ae}	10,9 ^{ae}	4,3	3,3	94,0	99,8	16,3 ⁿ	19,6 ⁿ	17,8	..	31,8					
Malaisie	..	86,8	88,8	64,5 ^f	63,6 ^f	14,8	12,6	87,5	89,2	14,7	..	24,9					

Suite -

TABLEAU 3

	ODD 8.6												ODD 8.10		ODD 5.5	ODD 5.5	ODD 5.5
	Vie et bonne santé		Éducation, acquisition de compétences et savoirs				Travail et inclusion financière				Participation à la prise de décision						
	Indice mondial de parité entre les sexes (GPI)	Part de l'espérance de vie à la naissance passée en bonne santé		Population ayant terminé ses études secondaires ou supérieures		Jeunes ni étudiants, ni employés, ni stagiaires		Taux d'activité des personnes en âge d'activité professionnelle maximale qui vivent dans un ménage constitué d'un couple et d'au moins un enfant de moins de 6 ans		Propriétaires d'un compte au sein d'une institution financière ou auprès d'un prestataire de services monétaires mobiles		Part de sièges occupés par des femmes		Part des postes d'encadrement détenus par des femmes			
		(%)		(% âges 25 ans et plus)		(% âges 15-24)		(% âges 25-54)		(% de la population âgée de 15 ans et plus)		(%)					
		Valeur	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Au parlement	Dans l'administration locale	(%)		
2022	2019	2019	2022 ^a	2022 ^a	2012-2022 ^b	2012-2022 ^b	2012-2022 ^b	2012-2022 ^b	2021	2021	2023	2015-2022 ^b	2012-2022 ^b				
Îles Marshall	67,6	72,0	46,5	39,4	27,8	83,5	6,1	15,9	33,3	..		
Mauritanie	..	86,5	88,4	9,4 ^c	14,3 ^c	54,9	32,0	33,3	91,2	15,5 ⁿ	26,3 ⁿ	20,3	31,4		
Micronésie (États fédérés de)	..	87,5	90,1	33,6	23,8	51,7	93,2	7,1	1,5	20,3	..		
Monaco	45,8		
Maroc	..	85,7	88,9	24,1	29,2	44,1 ^{as}	13,3 ^{as}	20,9 ^d	95,9 ^d	32,7	56,0	21,4	27,2		
Mozambique	..	85,5	88,0	8,1 ^f	14,7 ^f	41,0 ^{at}	33,0 ^{at}	90,3	94,6	38,7	61,0	43,2	..	24,3	..		
Nauru	51,3	22,1	67,9	97,8	10,5	..	36,1	..		
Nouvelle-Zélande	..	84,8	86,7	74,6	75,7	12,6	11,1	99,2	98,2	50,0	39,4		
Nicaragua	..	86,2	88,3	38,8 ^l	30,1 ^l	40,1	8,5	47,4	99,0	21,6	30,9	51,6	..	35,2	..		
Oman	..	85,7	88,4	71,7	57,4	38,7 ^{d,au}	97,5 ^{d,au}	63,5 ^q	83,8 ^q	9,9	0,8	28,7	..		
Palaos	87,7	88,3	19,2	17,0	61,5	96,4	6,9	..	46,8	..		
Palestine	47,1	44,7	33,2	23,4	21,2 ^{d,f}	94,3 ^{d,f}	25,9	41,4	..	21,0	19,8	..		
Papouasie-Nouvelle-Guinée	..	86,2	88,6	7,7	10,3	29,0 ^{w,av}	26,4 ^{w,av}	1,7		
Qatar	..	84,9	87,3	60,1	36,9	30,7 ^{am,aw}	2,9 ^{am,aw}	61,6 ^q	68,6 ^q	4,4	..	10,7	..		
Fédération de Russie	..	86,6	89,0	86,6 ^{ax}	89,5 ^{ax}	14,6	10,3	66,4 ^{h,lw}	95,7 ^{h,lw}	90,1	89,3	17,8	..	46,2	..		
Saint-Kitts-et-Nevis	20,0 ^{ak}	17,0 ^{ak}	31,3		
Sainte-Lucie	..	85,7	88,4	44,0 ^l	38,9 ^l	23,5	30,3	69,7	97,9	24,1	..	47,3	..		
Saint-Vincent-et-les Grenadines	..	86,5	88,2	37,0 ^{ak}	29,0 ^{ak}	18,2		
Samoa	..	87,0	89,4	74,6	70,4	35,6	22,4	51,8	88,0	13,0	..	43,0	..		
Saint-Marin	56,0	51,6	33,3		
Sao Tomé-et-Principe	..	86,4	88,6	31,8	46,3	14,5	23,9	24,4	..		
Arabie saoudite	..	84,5	87,2	58,8	64,5	23,9	15,0	42,6 ^d	94,3 ^d	63,5	81,7	19,9	1,2		
Seychelles	..	86,1	88,4	22,2	29,8	79,5	95,5	22,9	..	41,8	..		
Îles Salomon	..	87,1	89,9	8,9	5,1	90,0	99,0	8,0	..	25,7	..		
Somalie	..	86,6	89,5	49,7	37,2	33,7 ^u	43,6 ^u	20,7	..	29,4	..		
Soudan du Sud	..	84,0	86,9	10,9	16,2	4,2	7,7	32,3		
Soudan	..	85,2	88,2	11,1	7,1	46,4 ^{g,aw}	20,0 ^{g,aw}	10,0 ^u	20,2 ^u	31,0 ^{ay}		
Suriname	..	86,0	88,6	26,2	23,1	21,9	14,7	62,8	94,5	29,4	33,1	43,2	..		
République arabe syrienne	..	85,3	87,8	18,9	24,8	19,6 ^q	26,8 ^q	10,8	7,1		
Tadjikistan	..	88,3	90,1	76,0 ^c	82,7 ^c	52,4 ^{am}	30,4 ^{am}	39,4	39,6	26,6		
Timor-Leste	..	86,9	88,0	26,5 ^{oe}	34,6 ^{oe}	32,6	29,8	79,9	99,0	40,0	3,9	13,3	..		
Tonga	..	86,6	89,8	68,4 ^c	62,5 ^c	23,3	13,8	7,1	..	35,7	..		
Trinité-et-Tobago	..	85,8	88,2	80,1 ^c	76,6 ^c	17,5	13,5	57,0	97,9	73,6 ⁿ	88,2 ⁿ	33,8	..	43,6	..		
Turkménistan	..	88,1	90,1	19,3 ^{az}	35,5 ⁿ	45,7 ⁿ	25,9	21,9		
Tuvalu	45,8	24,4	6,3	12,5	35,9	..		
Ukraine	..	87,2	89,1	89,3 ^c	84,4 ^c	19,7	13,5	80,7	87,1	20,4	29,8	41,0	..		
Ouzbékistan	..	87,5	89,8	95,0	97,1	38,2 ^{ba}	9,4 ^{ba}	38,8	50,2	30,0		
Vanuatu	..	87,0	90,0	38,7	30,1	66,7 ^{d,w}	85,7 ^{d,w}	1,9	10,1	37,1	..		
Vénézuéla (République bolivarienne du)	..	85,8	88,5	65,2	58,6	30,1	44,0	56,7	98,0	79,7	89,1	22,2 ^{ah}	..	32,8	..		
Groupes de développement humain																	
Développement humain très élevé	0,793	85,4	87,9	75,8	76,9	14,0	11,4	65,5	94,3	92,5	93,2	29,4	34,2	36,8	..		
Développement humain élevé	0,733	86,5	89,3	40,4	43,4	24,7	15,0	62,2	96,7	72,7	76,9	26,0	30,3	32,9	..		
Développement humain moyen	0,629	84,5	87,4	27,2	37,7	39,6	14,5	34,5	96,4	65,8	70,3	22,4	41,6	22,5	..		
Développement humain faible	0,603	85,6	88,2	14,5	22,9	42,5	21,6	57,9	94,9	26,4	38,7	25,2	..	24,3	..		
Région des objectifs de développement durable																	
Australie et Nouvelle-Zélande	0,878	84,6	86,4	78,4	80,1	9,6	9,3	77,6	94,2	99,9	98,5	46,4	34,9	39,7	..		
Asie centrale et Asie du Sud	0,575	84,2	87,1	27,9	38,6	45,5	14,2	28,1	97,2	66,1	70,5	19,6	41,4	16,0	..		
Asie de l'Est et Asie du Sud-Est	0,741	87,0	89,7	38,9	42,3	19,2	13,3	67,2	96,1	79,1	81,4	21,4	30,9	35,6	..		
Europe et Amérique du Nord	0,823	85,1	87,6	80,6	82,2	11,9	11,1	69,7	94,8	94,7	94,3	31,9	36,5	39,3	..		
Amérique latine et Caraïbes	0,751	85,5	88,0	50,1	48,9	28,4	16,4	55,6	96,9	61,8	68,3	34,2	27,2	37,0	..		
Afrique du Nord et Asie de l'Ouest	0,531	85,4	88,5	45,1	48,0	41,4	17,9	26,3	95,4	35,6	51,5	18,0	..	18,6	..		
Océanie, à l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande	..	86,3	88,8	14,1	15,5	28,5	24,4	6,5		
Afrique subsaharienne	0,697	85,8	88,3	20,2	31,5	33,9	22,5	70,9	93,0	40,8	51,7	26,5	..	38,0	..		

Suite -

TABEAU 3

	Vie et bonne santé		ODD 8.6 Éducation, acquisition de compétences et savoirs				ODD 8.10 Travail et inclusion financière				ODD 5.5 Participation à la prise de décision		ODD 5.5 Part des postes d'encadrement détenus par des femmes	
	Indice mondial de parité entre les sexes (GGPI)	Part de l'espérance de vie à la naissance passée en bonne santé	Population ayant terminé ses études secondaires ou supérieures		Jeunes ni étudiants, ni employés, ni stagiaires		Taux d'activité des personnes en âge d'activité professionnelle maximale qui vivent dans un ménage constitué d'un couple et d'au moins un enfant de moins de 6 ans		Propriétaires d'un compte au sein d'une institution financière ou auprès d'un prestataire de services monétaires mobiles (% de la population âgée de 15 ans et plus)		Part de sièges occupés par des femmes	Part des postes d'encadrement détenus par des femmes		
		(%)	(% âges 25 ans et plus)		(% âges 15-24)		(% âges 25-54)		(% âges 25-54)		(%)			
	Valeur	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Au parlement	Dans l'administration locale	(%)
	2022	2019	2019	2022 ^a	2022 ^a	2012-2022 ^b	2012-2022 ^b	2012-2022 ^b	2012-2022 ^b	2021	2021	2023	2015-2022 ^b	2012-2022 ^b
Pays les moins avancés	0,649	85,7	88,2	15,0	22,9	37,7	19,6	57,6	93,8	33,2	43,7	25,3	..	29,8
Petits États insulaires en développement	..	86,4	88,6	46,9	50,3	28,5	20,3	26,8
Organisation de coopération et de développement économiques	0,802	85,1	87,6	73,8	75,5	15,9	11,5	63,7	94,1	88,6	90,1	32,7	36,1	36,5
Monde	0,721	85,6	88,3	43,5	48,1	31,7	15,6	54,2	95,9	69,8	74,2	26,3	35,5	31,2

Note : Ce tableau est une reproduction de la version originale anglaise du rapport. Les pays apparaissent donc dans l'ordre alphabétique anglais.

Notes	
a	Les données renvoient à 2022 ou à la dernière année disponible.
b	Les données renvoient à la dernière année disponible pendant la période indiquée.
c	Mis à jour par le PNUD et ONU Femmes à partir des données de Barro et Lee (2018) et de l'Institut de statistique de l'UNESCO (2023).
d	Basé sur les données d'ONU Femmes compilées à partir de différentes sources, y compris les commissions régionales de l'ONU et les points focaux des bureaux nationaux de statistique nommés pour représenter leur pays au sein du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable.
e	L'estimation concerne les mères et les pères de 15 ans et plus qui vivent en couple et ont des enfants de moins de 15 ans.
f	Mis à jour par le PNUD et ONU Femmes à partir des données de l'Institut de statistique de l'UNESCO (2023).
g	Renvoie à l'année 2011.
h	Basé sur les données de Minnesota Population Center (2020).
i	Estimation pour les couples mariés ou concubins ayant au moins un enfant de moins de 6 ans.
j	Basé sur les données d'Eurostat (2020).
k	Estimation pour les ménages ayant au moins un enfant de moins de 5 ans.
l	Basé sur les données d'OIT (2018).
m	Estimation pour les mères et les pères ayant au moins un enfant de moins de 6 ans.
n	Renvoie à l'année 2017.
o	Renvoie à l'année 2010 ou à une année ultérieure.
p	L'estimation concerne le taux d'emploi des femmes et des hommes âgés de 25 à 49 ans ayant au moins un enfant âgé entre 3 et 5 ans.
q	Basé sur les données d'EIGE (2023).
r	Renvoie à l'année 2023.
s	Renvoie à l'année 2008.

t	Exclut les 36 délégués tournants spéciaux nommés sur une base ponctuelle.
u	Renvoie à l'année 2014.
v	L'estimation concerne les femmes et les hommes de 15 ans et plus qui vivent en ménage et ont au moins un enfant de moins de 10 ans.
w	Renvoie à l'année 2010.
x	Mis à jour par le PNUD et ONU Femmes à partir de données de l'OIT (2023).
y	Mis à jour par le PNUD et ONU Femmes à partir des données de Barro et Lee (2018) et des Enquêtes démographiques et de santé d'ICF Macro pour plusieurs années.
z	Estimation pour les femmes et les hommes mariés âgés de 20 à 64 ans qui vivent avec des enfants dépendants.
aa	L'indicateur n'est pas applicable parce qu'il n'existe pas d'organes délibérants élus de l'administration locale. La valeur relative à la part de sièges occupés par des femmes au parlement a servi à calculer le GGPI.
ab	Basé sur les données de CAWP (2023).
ac	L'estimation concerne les femmes et les hommes de 15 ans et plus qui vivent en couple et ont des enfants (dont l'âge est incertain).
ad	L'estimation concerne les femmes et les hommes mariés âgés de 25 à 54 ans qui vivent en ménage et ont au moins un enfant de moins de 6 ans.
ae	Mis à jour par le PNUD et ONU Femmes à partir des données des Enquêtes démographiques et de santé d'ICF Macro pour plusieurs années et de l'Institut de statistique de l'UNESCO (2023).
af	L'estimation concerne les femmes et les hommes de 15 ans et plus qui vivent en couple et ont des enfants de moins de 5 ans.
ag	L'estimation concerne toutes les nationalités. Pour les citoyens jordaniens uniquement, le taux d'activité des femmes est de 13,3 pour cent et celui des hommes est de 78,2 pour cent.
ah	Renvoie à l'année 2021.
ai	Mis à jour par le PNUD et ONU Femmes à partir des données des Enquêtes démographiques et de santé d'ICF Macro pour plusieurs années.
aj	Renvoie à l'année 2022.

ak	Basé sur des données de Commission de l'OECO et UNICEF (2020).
al	Mis à jour par le PNUD et ONU Femmes à partir des données de Barro et Lee (2018) et des Enquêtes en grappes à indicateurs multiples du Fonds des Nations Unies pour l'enfance pour plusieurs années.
am	Renvoie à l'année 2009.
an	Renvoie à l'année 2019.
ao	L'estimation concerne les femmes et les hommes âgés de 15 à 54 ans qui vivent en couple et ont au moins un enfant de moins de 6 ans.
ap	L'estimation concerne les femmes et les hommes âgés de 25 à 54 ans vivant dans une famille nucléaire composée d'un couple et d'enfants non mariés, dont au moins un enfant de moins de 5 ans.
aq	Basé sur les données de l'OCDE (2021).
ar	Basé sur les données de l'OCDE (2022).
as	Basé sur les données d'ONDH et UNICEF (2022).
at	Basé sur les données d'ONU Femmes (2022).
au	L'estimation concerne le taux d'emploi des femmes et des hommes mariés âgés de 25 à 54 ans qui vivent en ménage et ont au moins un enfant de moins de 6 ans.
av	Basé sur les données d'UNESCAP (2023).
aw	Basé sur les données d'UNESCWA (2023).
ax	Mis à jour par le PNUD et ONU Femmes à partir des données de l'OCDE (2023) et de l'Institut de statistique de l'UNESCO (2023).
ay	Renvoie à l'année 2018.
az	Basé sur les données de Comité national de la statistique du Turkménistan et UNICEF (2020).
ba	Basé sur les données d'Honorati et Marguerie (2021).

Définitions

Indice mondial de parité entre les sexes (GGPI) : Indice composite montrant la situation des femmes par rapport à celles des hommes en matière de réalisations dans quatre dimensions du développement humain : vie et bonne santé ; éducation, acquisition de compétences et savoirs ; travail et inclusion

financière ; et participation à la prise de décision. Voir la note technique pour plus de détails sur les modes de calcul du GGPI.

Part de l'espérance de vie à la naissance passée en bonne santé : Rapport entre l'espérance de vie en bonne santé et l'espérance de vie. Cet indicateur recense la capacité de vivre jusqu'à la fin d'une vie humaine de durée normale plutôt que de mourir prématurément en raison d'une maladie ou d'une infirmité.

Population ayant terminé ses études secondaires ou supérieures : Pourcentage de la population âgée de 25 ans et plus ayant terminé au moins le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Jeunes ni étudiants, ni employés, ni stagiaires : Pourcentage de personnes âgées de 15 à 24 ans qui ne sont ni employées, ni étudiantes, ni stagiaires.

Taux d'activité des personnes en âge d'activité professionnelle maximale qui vivent dans un ménage constitué d'un couple et d'au moins un enfant de moins de 6 ans : Le nombre de personnes âgées de 25 à 54 ans qui vivent dans un ménage constitué d'un couple et d'au moins un enfant de moins de 6 ans et qui participent à la population active divisé par le nombre total de personnes âgées de 25 à 54 ans qui vivent dans un ménage constitué d'un couple et d'au moins un enfant de moins de 6 ans. La population active se compose de toutes les personnes en âge de travailler qui fournissent une

offre de travail pour la production de biens et de services pendant une période de référence donnée. Il s'agit de la somme des personnes en âge de travailler qui sont employées et des personnes en âge de travailler qui sont au chômage.

Propriétaires d'un compte au sein d'une institution financière ou auprès d'un prestataire de services monétaires mobiles : Pourcentage de la population âgée de 15 ans ou plus qui déclare détenir, seule ou conjointement, un compte auprès d'une banque ou d'un autre type d'institution financière, ou qui déclare avoir personnellement utilisé des services monétaires mobiles au cours des 12 dernières années.

Part de sièges détenus par des femmes au parlement : Part des sièges détenus par des femmes au parlement national, exprimée en pourcentage du nombre total de sièges. Pour les pays dotés d'un système législatif bicaméral, la part de sièges est calculée sur la base des deux chambres.

Part de sièges détenus par des femmes dans l'administration locale : Part des fonctions électives au sein des organes législatifs ou délibératifs de l'administration locale détenues par des femmes, exprimée en pourcentage du nombre total de fonctions électives au sein de ces organes.

Part des postes d'encadrement détenus par des femmes : Part des postes d'encadrement détenus par des femmes, exprimée en pourcentage du nombre total de postes d'encadrement.

Sources principales de données

Colonne 1 : Calculs du PNUD et d'ONU Femmes fondés sur les données issues des sources suivantes : Banque mondiale (2023), Barro et Lee (2018), Institut de statistique de l'UNESCO (2023), OIT (2023), OMS (2021), ONU Femmes (2023) et UIP (2023).

Colonnes 2 et 3 : Calculs du PNUD et d'ONU Femmes basés sur les données de l'OMS (2021).

Colonnes 4 et 5 : Barro et Lee (2018), Enquêtes démographiques et de santé d'ICF Macro, OCDE (2023), Enquêtes en grappes à indicateurs multiples du Fonds des Nations Unies pour l'enfance et Institut de statistique de l'UNESCO (2023).

Colonnes 6 à 9 : OIT (2023).

Colonnes 10 et 11 : Banque mondiale (2023).

Colonne 12 : UIP (2023).

Colonne 13 : ONU Femmes (2023).

Colonne 14 : Calculs du PNUD et d'ONU Femmes basés sur les données d'OIT (2023).

Références statistiques

Banque mondiale. 2023. Base de données mondiale Findex. <https://donnees.banquemondiale.org/>. Consulté le 3 avril 2023.

Barro, R. J. et Lee, J.-W. 2018. Jeu de données sur le niveau d'éducation, Révision de juin 2018. <http://www.barrolee.com>. Consulté le 3 avril 2023.

CAWP (Centre pour les femmes américaines et la politique). 2023. « Chiffres actuels ». Institut politique d'Eagleton, Université Rutgers. <https://cawp.rutgers.edu/facts/current-numbers>. Consulté le 31 mai 2023.

Comité national de la statistique du Turkménistan et UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance). 2020. 2019 Turkmenistan Multiple Indicator Cluster Survey: Survey Findings Report. Achgabat. Consulté le 18 mai 2023.

Commission de l'OCDE (Organisation des États des Caraïbes orientales) et UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance). 2020. Youth Unemployment in Barbados and the OECS Area A Statistical Compendium. Castries. Consulté le 18 mai 2023.

DESA (Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies). 2022a. Estimates and Projections of Family Planning Indicators 2022. <https://www.un.org/development/desa/pd/data/family-planning-indicators>. Consulté le 3 avril 2023.

DESA (Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies). 2022b. World Population Prospects: The 2022 Revision. New York. <https://population.un.org/wpp/>. Consulté le 3 avril 2023.

EIGE (Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes). 2023. Base de données statistiques sur le genre. https://eige.europa.eu/gender-statistics/dgs/indicator/wmidm_pol_parl_wmid_locpol. Consulté le 31 mai 2023.

Eurostat. 2020. Jeux de données de l'enquête de l'Union européenne sur les forces de travail. <https://ec.europa.eu/eurostat/web/microdata/european-union-labour-force-survey>. Consulté le 18 mai 2023.

Honorati, M. et Marguerie, A. 2021. Youth Employment in Uzbekistan: Opportunities and Challenges. Washington: Banque mondiale. <http://hdl.handle.net/10986/36589/>. Consulté le 18 mai 2023.

ICF Macro. Différentes années. Enquêtes démographiques et de santé. <http://www.measuredhs.com>. Consulté le 3 avril 2023.

IHME (Institute for Health Metrics and Evaluation). 2023. Indicateur des objectifs de développement durable (ODD) sur les violences de la part d'un partenaire intime 1990-2021. Seattle. <https://ghdx.healthdata.org/record/ihme-data/global-sustainable-development-goals-sdg-intimate-partner-violence-indicator-1990-2021>. Consulté le 16 juin 2023.

Institut de statistique de l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture). 2023. Portail des développeurs de l'ISU, Service de téléchargement de données en masse. <https://apiportal.uis.unesco.org/bdds>. Consulté le 3 avril 2023.

Minnesota Population Center. 2020. Série intégrée de microdonnées à usage public, International: Version 7.3 [jeu de données]. Minneapolis. <https://doi.org/10.18128/D020.V7.3>. Consulté le 18 mai 2023.

OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 2021. OECD Skills Strategy Kazakhstan: Assessment and Recommendations. Études de l'OCDE sur les compétences. Paris. <https://doi.org/10.1787/39629b47-en>. Consulté le 18 mai 2023.

OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 2022. « Policies to Increase Youth Employment in Korea. » Documents de travail 1740 du Département des Affaires économiques de l'OCDE, Paris, [https://one.oecd.org/document/ECO/WKP\(2022\)41/en/pdf](https://one.oecd.org/document/ECO/WKP(2022)41/en/pdf). Consulté le 18 mai 2023.

OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). 2023. OECD Stat. <https://stats.oecd.org/?lang=fr&SubSessionId=f418ef33-58ea-42a3-86b1-1bdea4adac4c&theme-treeid=200>. Consulté le 4 avril 2023.

OIT (Organisation internationale du Travail). 2018. Prendre soin d'autrui : un travail et des emplois pour l'avenir du travail décent. Genève. https://www.ilo.org/global/publications/books/WCMS_712833/lang--fr/index.htm. Consulté le 18 mai 2023.

OIT (Organisation internationale du Travail). 2023. Base de données ILOSTAT. <https://ilostat.ilo.org/fr/data/>. Consulté le 3 avril 2023.

OMS (Organisation mondiale de la Santé). 2021. Observatoire mondial de la Santé. <https://www.who.int/data/gho>. Consulté le 13 avril 2023.

OMS (Organisation mondiale de la Santé), pour le groupe de travail interinstitutions des Nations Unies sur les estimations et données relatives à la violence à l'égard des femmes. 2021. Estimations sur l'ampleur de la violence à l'égard des femmes, 2018. Estimations

sur l'ampleur à l'échelle mondiale, régionale et nationale des violences de la part d'un partenaire intime à l'égard des femmes et estimations sur l'ampleur à l'échelle mondiale et régionale des violences sexuelles non conjugales à l'égard des femmes. Genève. <https://www.who.int/publications/i/item/9789240022256>. Consulté le 3 avril 2023.

ONDH (Observatoire national marocain du développement humain) et UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance). 2022. « Les NEETs au Maroc : Analyse qualitative ». Rabat. <https://www.unicef.org/morocco/recits/etude-sur-les-neetau-maroc>. Consulté le 18 mai 2023.

ONU Femmes (Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes). 2022. « The Status of NEET in Mozambique: A Quantitative Analysis of Youth Not in Employment, Education or Training (NEET) (15 – 24 years old). » Rapport de pays. Nairobi. <https://africa.unwomen.org/sites/default/files/2022-10/UNW%20NEET%20Mozambique.pdf>. Consulté le 18 mai 2023.

ONU Femmes (Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes). 2023. Base de données sur les femmes dans les administrations locales. <https://localgov.unwomen.org/sdg-551b-country-ranking>. Consulté le 24 mai 2023.

PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement). 2022. Rapport sur le développement humain 2021-2022. Temps incertains, vies bouleversées : façonner notre avenir dans un monde en mutation. New York. <https://hdr.undp.org/system/files/documents/global-report-document/hdr2021-22frpdf.pdf>. Consulté le 3 avril 2023.

UIP (Union interparlementaire). 2023. Base de données Parline : Classement mensuel du pourcentage de femmes dans les parlements nationaux. <https://data.ipu.org/fr/women-ranking>. Consulté le 3 avril 2023.

UNESCAP (Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique). 2023. Portail relatif aux ODD. <https://dataexplorer.unescap.org/>. Consulté le 18 mai 2023.

UNESWA (Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale). 2023. Données relatives aux ODD. <https://data.unescwa.org/portal/cba674a8-c3a2-411f-b875-d62dc1b2f8f2>. Consulté le 18 mai 2023.

UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance). Différentes années. Enquêtes en grappes à indicateurs multiples. New York. <http://mics.unicef.org>. Consulté le 3 avril 2023.



ONU Femmes
220 East 42nd Street
New York, NY 10017, États-Unis
www.unwomen.org/fr



Programme des Nations Unies
pour le développement
One United Nations Plaza
New York, N7 10017, États-Unis
www.undp.org/fr